



UNIVERSITÉ KASDI MERBAH – OUARGLA

**Faculté des Lettres et des Langues
Département des Langues Étrangères**

N° d'ordre :.....
N° de série :.....

Mémoire

Présenté pour l'obtention du diplôme de

MAGISTER

**Spécialité : Français
Option : Sciences du langage**

Par : kobbi Nassima

Thème

**Les enjeux énonciatifs dans le texte (auto)biographique
dans "Mémoires d'un témoin du siècle" de Malek Bennabi**

Soutenu publiquement le : 08 /07/2009

Devant le jury composé de :

M. Foudil DAHOU

M. Salah KHENNOUR

M. Samir ABDELHAMID

MC. Université de Ouargla

MC. Université de Ouargla

MC. Université de Batna

Président

Rapporteur

Examineur

Résumé

L'apparition de la théorie de l'énonciation fondée par Emile Benveniste a donné l'occasion à la naissance de la linguistique de la parole. Dans un texte écrit à la première personne où le "je" énonciateur est à la fois l'objet de l'écriture et d'étude, l'application de telle théorie nous amène à parler de *l'énonciation autobiographique*, une étude particulière pour laquelle nous avons fait appel aux autres notions tels que le *pacte autobiographique* de Philippe Lejeune et *la paratextualité* de Gérard Genette.

A ce titre, notre mémoire intitulé « les enjeux énonciatifs dans le texte (auto) biographique dans "Mémoires d'un témoin du siècle" de Malek Bennabi » dépasse l'application naïve d'une théorie à la compréhension des enjeux existants dans un texte particulier de son genre qui dédouble un écart temporel et identitaire entre un "je" de l'énoncé et un "je" de l'énonciation.

Mots clés: Enonciation, appareil formel de renonciation, autobiographie, mémoires, témoignages, pacte autobiographique, paratextualité.

Abstract

The emergence of the theory of enunciation founded by Emile Benveniste has provided an opportunity for the birth of the language of speech. In a text written in first person where the "I" enunciator is both the subject of writing and study, the application of this theory brings us to *the autobiographical statement*, a special study to which we have appealed to other concepts such as *the autobiographical pact* of Philippe Lejeune and *paratextuality* of Gérard Genette.

As such, our paper entitled "Issues in the exposition-text (auto) biography in" Memoirs of a witness of the century "Malek Bennabi" beyond the simple application of a theory for understanding the existing issues in a text especially of its kind that splits a time difference and identity between an "I" of the statement and an "I" of utterance.

ملخص

ظهور نظرية الإعلان التي أسسها إميل بانفونيست (Emile Benveniste) أعطى فرصة لميلاد لسانيات الكلام. في نص مكتوب لأول شخص، "أنا" المعلن هو نفس الوقت موضوع الكتاب والدراسة، تطبيق هذه النظرية يؤدي بنا إلى الحديث عن الإعلان في السيرة الذاتية دراسة خاصة والتي من أجلها استخدمنا مفاهيم أخرى مثل: ميثاق السيرة الذاتية لـ فيليب لوجان (Philippe Lejeune) وشبه النصية لـ جيرار جونات (Gérard Genette).

في هذا الصدد مذكرتنا المعنونة « القضايا الإعلانية في نص السيرة الذاتية في "مذكرات شاهد قرن" لمالك بن نبي» تتجاوز سداجة تطبيق نظرية إلى فهم لقضايا القائمة في نص خاص بنوعه الذي يجاوز الفجوة الهوية والزمنية بين "أنا" في البيان و"أنا" في الإعلان.

Table des matières

Introduction générale	01
------------------------------	----

Chapitre I : Énonciation: des considérations théoriques

I-1-Aperçu historique	07
I-1-1- De la communication à l'énonciation	09
I-1-2- Concept et définitions	12
I-2-L'appareil énonciatif	16
I-2-1 La situation énonciative	17
I-2-2- Les modalités énonciatives	34
I-3-Les plans d'énonciation	38
I-3-1- Discours et récit	39
I-3-2- Plan embrayé et plan non embrayé	43

Chapitre II : Pour une typologie discursive

II-1- Au marge de l'autobiographie: Mémoires	46
II-1-1- Mémoires/ Histoire	47
II-1-2- Mémoire/Témoignage	50
II-2- Témoignages: source de la connaissance humaine	52
II-2-1- Singularité de Témoignage	54
II-2-2- Le témoignage: approche interdisciplinaire	56
II-3- La dimension autobiographique dans les Mémoires	59
II-3-1- "Je" mémorialiste et "Je" autobiographe	61
II-3-2- Le pacte autobiographique	64

Chapitre III: L'énonciation dans "Mémoires d'un témoin du siècle"

III-1- Analyse de paratexte	70
III-1-1- Le nom de l'auteur: "Malek Bennabi"	71
III-1-2- Le titre "Mémoires d'un témoin du siècle"	73

III-1-3- La préface: Etude de l'énonciation autobiographie	77
III-2- Modalités énonciatives comme pas vers l'autobiographie	84
III-2-1- Le "je" énonciatif	84
III-2-2- Autobiographie historique et autobiographie discursive	86
III-3- Pourquoi une autobiographie déguisée?	97
III-3-1- Le récit de vie entre réalité et fiction	99

Conclusion générale	103
----------------------------	-----

Bibliographie	108
----------------------	-----

Introduction générale

L'origine du présent travail que nous présentons dans le cadre d'un magister en science du langage est né d'un ensemble des lectures que nous avons faites (pendant notre formation en graduation) notamment celles concernant les œuvres autobiographiques auxquelles nous avons éprouvé un intérêt, une attirance et un goût particuliers. Ce monde si vaste et si riche de l'écriture du *moi* nous a attiré l'attention, nous a apparu un terrain fertile pour faire fonctionner des concepts relevant des différentes théories linguistiques spécialement celle de *l'énonciation* dont le fondateur est Emile BENVENISTE. Cette théorie pourrait être appliquée au texte autobiographique. En effet, cette conception s'appuie sur le degré de l'inscription de l'instance parlante, plutôt le *moi* ou le *je* parlant, dans le texte parlé : l'élément sur lequel est basée l'écriture autobiographique.

Ainsi, ce travail s'inscrit dans ce qu'il est convenu d'appeler *la linguistique de parole*. Notre tâche se veut une étude du texte conformément à la théorie de l'énonciation d'Emile BENVENISTE.

Notre corpus est une œuvre intitulée « *Mémoires d'un témoin du siècle* » de Malek Bennabi. Nous l'avons choisie parce que nous avons remarqué que toutes les œuvres et même les sites d'Internet qui présentent la vie de Malek Bennabi s'inspirent de notre corpus. De plus, il est une référence considérée comme une matière très riche pour ceux qui aiment lire, qui étudient et font des recherches dans le domaine historique, sociologique ou anthropologique, surtout en ce qui concerne la société algérienne durant une longue époque de son existence. Ce contenu a suscité en nous une grande envie pour connaître sa référence et son auteur, alors que nous n'avons pas eu l'occasion de la trouver que lors de la dernière année de notre étude universitaire en graduation.

En se lançant dans sa lecture, nous avons été surpris par sa richesse tant du côté informationnel que du côté langagier. Nous nous sentons véritablement devant un algérien qui a su profiter de son assistance à une période très importante de notre pays, un homme qui a rendu sa présence très efficace en jouant le rôle d'un témoin qui a préféré contacter les autres en voilant son identité réelle.

Cette rencontre entre les sciences de langage et la littérature situe notre travail dans le carrefour appelé : « *l'énonciation autobiographique* ». Cette théorie tient sa place cruciale pour ce genre car parler de l'autobiographie implique certainement de parler de

la subjectivité de l'énonciateur déterminée par l'emploi de la première personne. De ce fait, notre problématique sera axée sur les enjeux énonciatifs dans une œuvre issue de récits de vie, plus précisément de la littérature intime ; ce qui nous conduit à annoncer les hypothèses suivantes :

- L'étude de l'appareil formel d'énonciation pourrait servir à lire un récit autobiographique en le rapportant à la situation de son énonciation.
- L'intret de cette théorie et d'autres approches pour préciser l'appartenance d'un texte à un genre donné.
- L'auteur comme étant le créateur de son oeuvre aurait le choix d'adapter un système énonciatif au détriment d'un autre afin d'imposer la généricité de son texte.

Outre, l'exploitation de la conception de l'énonciation et ses indices selon E. BENVENISTE, la nature littéraire de notre corpus nous conduit à dépasser cette théorie vers l'éclectisme théorique. Et ce, dans le but de mener notre travail à terme. En effet, nous faisons appel à Philippe LEJEUNE avec la notion de « *pacte autobiographique* » qui nous a bien orienté. Nous revenons de même à Gerrard GENETTE tout en mettant en action la notion de « *paratextualité* » étant donné la particularité du discours préfacial de notre corpus.

Pour la construction de notre propos, nous avons opté pour un plan présenté dans trois chapitres inspirés de notre finalité de l'étude de l'œuvre en question.

Nous commençons notre travail par un premier chapitre qui s'intitule: ***Enonciation: considérations théoriques***. Dans un premier temps de ce chapitre, nous abordons l'origine, les circonstances de la naissance de la théorie de l'énonciation en partant de la notion classique de la communication et les définitions accordées à ce concept, ensuite, nous parlons des indices par lesquels se réalise l'énonciation dans un texte ; soit directement à travers l'appareil formel constitué des déictiques personnels et spatio-temporels ou indirectement par ce que Emile BENVENISTE appelle « les accessoires » : les modalités que l'énonciateur emploie pour influencer son interlocuteur, dans un dernier temps, nous abordons les deux plans de l'énonciation, selon E. BENVENISTE qui parle de *discours/histoire* et selon Dominique Maingueneau qui propose la dichotomie *plan embrayé/plan non embrayé* ; c'est ainsi que nous terminons le balisage du terrain théorique.

Quant au deuxième chapitre, il est intitulé: ***Pour une typologie autobiographique***. Il est composé de trois éléments qui sont formés à partir du titre de notre corpus "*Mémoires d'un témoin du siècle*"; en premier lieu, nous allons entamer la notion de "Mémoires": un genre littéraire lié à l'histoire d'une part et au témoignage de l'autre part; une relation que nous expliquons en exposant la part de chaque notion et le service que cette dernière offre à l'autre. En deuxième lieu, nous allons mettre l'accent sur «Témoignage» comme une source de la connaissance humaine en prenant en compte son caractère singulier et l'approche interdisciplinaire qu'exige son étude en tant que genre littéraire ou juridique. En dernier lieu, nous tentons de mettre en évidence que l'autobiographie est un genre littéraire forcément inclu dans les deux notions dont nous avons parlées.

L'autobiographie existe aussi comme mémoires dans le sens où ces derniers superposent l'auteur et le narrateur-personnage; de ce fait, occupée par cette question de la première personne qui marque clairement ces deux genres, nous allons aborder la différence entre le "je" autobiographique et le "je" mémorialiste, pour pencher dernièrement sur ce que Philippe LEJEUNE nomme *le pacte autobiographique*: le contrat de vérité que l'auteur signe avec son lecteur.

De même, nous devons signaler que ce chapitre traite ces trois notions en les éclaircissant sous un angle pratique, puisque il est le fruit d'une lecture de plusieurs études analytiques faites sur chaque genre séparément ou en coexistence au sein du même texte.

En définitive, nous passons au troisième chapitre qui est consacré à l'application de la théorie de l'énonciation sur le corpus, à travers l'intitulé: ***L'énonciation dans "Mémoires du siècle" de Malek Bennabi***, nous allons réaliser un travail qui dépasse la simple application des concepts propres à cette théorie à l'exploitation des autres outils d'analyse textuelle afin de définir ce "je" énonciatif, si bien que nous débutons par l'analyse de paratexte conformément à la conception de Genette qui nous a attiré l'attention sur l'importance de ces éléments loin mais liés au texte dans une œuvre. Avant tout nous avons le titre écrit sur la première page de la couverture "*Mémoires d'un témoin du siècle*"; suivant ce titre nous allons analyser ses trois composants.

Ce livre comprend deux tomes appelés successivement "L'enfant" "L'Etudiant", notre étude qui est centrée sur le premier: nous étudierons alors le sous-titre "L'Enfant"

qui nous révèle le contenu d'un récit d'enfance: une caractéristique parmi des autres critères principaux d'un récit autobiographique, puis, nous entamerons l'analyse énonciative de la préface : l'élément essentiel considéré en tant que programmateur de l'œuvre, souvent, écrit à la première personne du singulier, deuxièmement, nous continuons notre travail en analysant le texte lui-même pour étudier les modalités énonciatives comme pas vers l'autobiographie, à ce stade nous entendons, l'analyse de ce " je " énonciatif qui nous amène à parler du *pacte autobiographique* que Philippe LEJEUNE considère comme le critère par excellence qui garantit l'appartenance de telle ou telle œuvre à l'écriture autobiographique. Cette étude ne peut être faite séparément du système de temporalité ; les formes verbales de temps associées au pronoms personnels nous situent de même dans les plans d'énonciation, cette classification est la base d'un nouveau classement pour parler d'un côté de l'autobiographie historique et de l'autre côté de l'autobiographie discursive, pour finir ce chapitre nous nous interrogeons sur le pourquoi d'une autobiographie « *déguisée* », cet adjectif introduit dans le récit de vie cette nuance entre la réalité et la fiction.

Cet aspect imaginaire influence-t-il négativement sur la valeur du genre autobiographique? Cette vision qui nous place hors de la conception classique de l'autobiographie sera discutée à la fin du chapitre sous l'intitulé: *Le récit de vie entre réalité et fiction*. Nous clôturons notre travail par une conclusion dans laquelle nous présentons ce que nous avons eu comme résultats, des commentaires et nous exposons en somme les perspectives de recherche de notre travail.

Chapitre I

Enonciation: Considérations théorique

I-1- Aperçu historique

Parler de la linguistique énonciative, c'est parler de la linguistique de parole qui est le résultat de la critique faite sur la linguistique de la langue considérée pour longtemps la plus importante au détriment de la première pour Ferdinand de Saussure. Ce linguiste l'a apprise comme le centre de sa discipline en la définissant ainsi: la linguistique c'est l'étude scientifique de la langue en elle-même, ce critère d'immanence qui évacue radicalement l'extralinguistique et l'autre critère ont été remis en cause par plusieurs linguistes tel que Catherine Kerbrat-Orecchioni qui a résumé les principes de la linguistique de parole et les critiques qui en sont faites en cinq points parmi lesquels nous allons choisir deux pour la simple raison qu'ils sont en quelque sorte l'origine de la théorie qui nous intéresse dite la théorie énonciative

1- "C'est une linguistique de code, auquel doivent être ramenés tous les faits de parole"¹

La notion "code" est critiquée sur deux niveaux : le premier c'est l'absence d'une réalité empirique, la linguiste avance l'argument de voir la langue en tant qu'une "mosaïque de dialectes, de sociolectes et d'idiolectes". Cette linguistique prend en considération ces variétés dans l'usage de telle ou telle langue ; le deuxième niveau s'agit de "mystère" de la façon de réaliser la langue en parole. Le critique attire l'attention sur les mécanismes de la manifestation d'un code en discours en se basant sur deux pôles principaux : la production du message de la part de l'émetteur et l'interprétation de la part du récepteur, ce que K. Kerbrat Orrecchioni nomme "modèle d'actualisation". Le deuxième postulat avancé par cette dernière :

2- La simplicité du mécanisme de production de sens en l'expliquant par le biais d' "un signifiant lexical lequel véhicule en contexte un seul signifié"²

¹ KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, " L'énonciation, de la subjectivité dans le langage", Belgique, Armand Collin, 4^{ème} édition, Juin 1999, p.8.

² Idem.

Les constructions syntaxiques qui signalent les relations sémantiques qui en est entre cette "théorie de signe" pour Orrecchioni est opposée par la complexité des modalités d'émergence du sens. En renforçant cette idée par la thèse qui a fait l'objet de son livre, la linguiste voit nécessaire et primordiale la participation de toutes les unités linguistiques incluant le matériel phonique, graphique ou rythmique selon la diversification de leur nature et leur statut: dénotatif/connotatif, explicite/implicite...etc.

L'énonciation fondée sur ces critiques trouve ses origines dans les études portées sur le discours indirect libre par le français Charles Bally entre 1912 et 1926. Du côté russe, il y avait Mikhaïl Bakhtine Volochinov qui confirme l'impossibilité de comprendre un langage humain hors de la dimension sociale de ses origines en prenant le signe comme "forme-sens"; ces recherches n'ont pas pu progresser en raison de développement de l'école structuraliste qui n'a pas donné le privilège qu'à la langue dans l'ouvrage de base "*Cours de la linguistique générale*". Cet écartement est marqué par Emile Benveniste qui a reformulé en 1966 comme la suite:

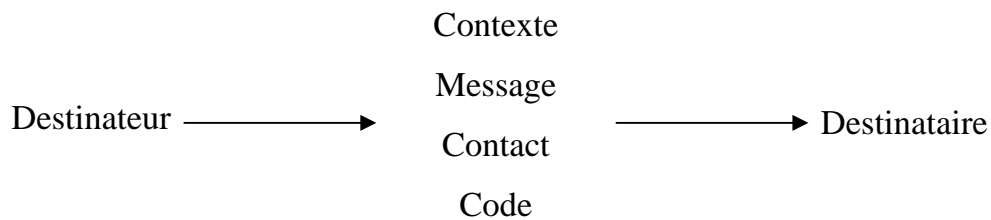
*" Ce sont là vraiment de deux univers différents bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment, il y a d'un côté la langue: ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses égalées en classes, combinées en structure et en système, de l'autre, la manifestation de la langue dans la communication vivante. "*¹

D'où il déclare l'existence d'une autre linguistique qualifiée "un univers différent" de celui de la langue, c'est la linguistique de parole prise comme centre de recherches sérieuses faites par plusieurs spécialistes que nous avons déjà cité en ajoutant: O.Ducrot, D. Maingueneau; nous devons noter que Bally et Benveniste sont des élèves dans l'école structuraliste. Ce qui nous amène à dire que l'énonciation tire comme une partie de ses origines de cette théorie fondatrice.

¹ BENVENISTE, Emile, "Problèmes de linguistique générale Tome I", Paris, Gallimard, 1966, p.133.

I-1-1: De la communication à l'énonciation

Partant de la définition du mot "communication" dans le dictionnaire Larousse : "*action, le fait communiquer, d'établir une relation avec autrui*"¹ nous faisons rappel du fameux schéma de R. Jakobson en 1963²:



Ce schéma qui lie chaque composant à une fonction linguistique différente fait l'objet de discussion de plusieurs linguistes à commencer par Kuentz qui le voit comme un modèle régressif pour critiquer le sens donné au "code" en prenant des concepts de la théorie de l'information. Ducrot, de son côté, finit par considérer la langue comme "un jeu" avec sa confusion avec l'existence quotidienne et les règles qui l'agissent, au contraire de sa définition saussurienne qui la prend comme un moyen de communication.

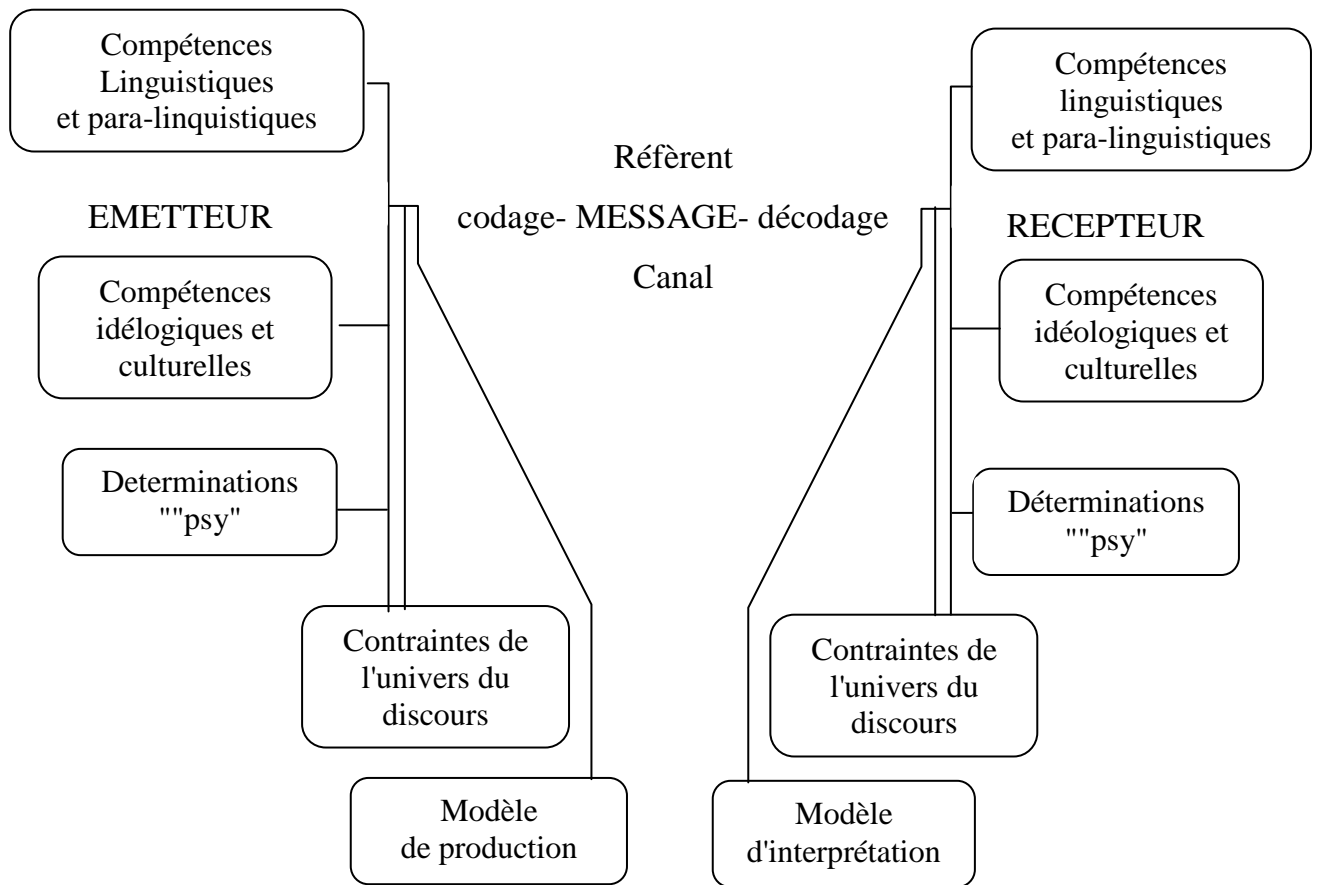
Le troisième linguiste, c'est Catherine Kerbrat Orrecchioni qui a critiqué "code" formulé en singulier en posant deux problèmes : le premier est celui de l'homogénéité de ce code en argumentant par le fait que les pôles de la communication n'ont pas forcément la même conception. Ce qui ne peut autoriser qu'une intercompréhension partielle dans un sens relatif et graduel basé sur cette différence qui existe entre la diversité des idiolectes. Le deuxième c'est l'extériorité du code qui est opposée à l'existence de deux aspects: une compétence de la production relative à l'attitude d'encodage et compétence d'interprétation correspondante à l'attitude de décodage en le résumant dans "la compétence d'un sujet" pour reprendre la terminologie de Catherine Kerbrat Orrecchioni, qui y inclut les deux à la fois. En outre, E. Benveniste a mis en

¹ LEGRAIN, Michel, "Le petit Larousse", Paris, Larousse-Bordas, 1997.

² PAVEAU, Marie-Anne, SARFATI, Georges-Elia, " Les grandes théories linguistiques, *De la grammaire comparée à la pragmatique*", France, Armand Collin/S.E.J.E.R, Décembre 200, p. 172.

question l'univers du discours lorsqu'il a refusé la vision de l'émetteur comme quelqu'un qui exécute son opération de passer simplement son message en excluant les contraintes qui influencent cette transmission et orientent l'activité de décodage. Ces facteurs se résument en deux points: la situation de communication pour dire les conditions concrètes (nombre des pôles, leur âge, leur niveau, l'organisation matérielle de l'espace et la nature de leurs relations) et les contraintes des genres (les caractères thématiques et le genre de discours).

La mise en discussion de schéma de Jakobson aboutit à un nouveau schéma, celui de Catherine. Kerbrat Orrecchioni qui a reformulé le premier en proposant des enrichissements intégrés comme nouveaux composants:



Dans ce schéma¹, la linguiste entre les compétences non linguistiques dans les sphères de l'émetteur et du récepteur. Elle inclut de même les compétences para-linguistiques qui apparaissent indissociables des compétences linguistiques dont l'importance est considérable pour la transmission d'un message à l'oral ou par vidéo par exemple ; ce qui demande la compréhension des gestes et des mimiques. Encore, les compétences idéologiques et culturelles désignent l'ensemble des savoirs encyclopédiques et implicites que possède l'émetteur sur le monde avec l'ensemble de ses visions, ses interprétations personnelles des choses, cela détermine ses relations avec son environnement; en plus, les déterminations "psy" en sont les paramètres psychologiques et les facteurs de moral qui ont leur poids considérable dans la production et la compréhension de message.

- Univers de discours, employé pour parler des conditions qui offrent les possibilités de choix en incluant la situation de la communication et les contraintes stylo-thématiques dans les pôles de cette communication.

- Les modèles de production: modèle de compétence linguistique qui englobe l'ensemble des savoirs du sujet envers sa langue qui seront mobilisés en fonction des règles générales pour produire (encodage) ou interpréter, autrement dit comprendre l'information reçue (décodage).

- Le statut de référent est complexe dans le sens où il est à l'extérieur de message, mais il est intégré (inséré) dans plusieurs lieux, dans l'espace communicationnel, dans le contenu de message ou dans les compétences idéologiques et culturels du sujet.

- Le canal, considéré tant qu'un support de message, joue le rôle d'un filtre des compétences à cause de son orientation linguistique.

- L'émetteur est le premier récepteur de son message qui va être décodé par le récepteur en fonction de ce qu'il croit savoir sur son émetteur.

Malgré les critiques (et les autocritiques) avancées contre ce schéma, il reste contenant de plusieurs paramètres qui étaient implicites ou écartés de modèle classique de la communication. Cet enrichissement aide à élargir le champ de compréhension et éclaircir des mystères afin de mieux analyser une

¹KERBRAT-ORECCHIONNI, Catherine, Op.Cit, p.13

situation de communication sous un angle pratique. Ce changement sera parmi les premiers pas pour partir de la communication à l'énonciation. Cette théorie sera le champ de notre étude, alors notre travail ne sera complet qu'par la définition de ce concept de base et la compréhension de ses éléments constitutifs.

I-1- 2- Concept et définitions:

Comme tous les concepts de base, le concept de *l'énonciation* loin d'être un objet d'un accord entre les linguistes qui le définissent selon des points de vue différents. Ainsi, dans une tentative d'en cerner le sens, nous partons d'une définition que Marrie- Anne PAVEAU et George Elia SARFATI qualifient d'originale et canonique, celle d'Emile BENVENISTE. Celui-ci, malgré son inspiration de l'école structuraliste, a mis en critique le caractère d'immanence en s'intéressant du langage en fonctionnement sans négliger ses liens avec la pensée, le social et l'expérience humaine. En 1970, il le présente comme: "*cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation*"¹, cette vision de E. Benveniste met en contraste deux études relevant de deux champs différents: la sémiotique et la sémantique, il rappelle à la suite:

"Énonçons donc ce principe: tout ce qui relève du sémiotique a pour critère nécessaire et suffisant qu'on puisse l'identifier au sein et dans l'usage de la langue. Chaque signe entre dans un réseau de relations et d'oppositions avec d'autres signes qui le définissent, qui le délimitent à l'intérieur de la langue. Qui dit "sémiotique" dit "intra-linguistique""²

En parlant de l'ensemble des signes dans cette citation, E. Benveniste dépend la sémiotique à la langue. Or, il attache la sémantique à la langue quand il dit:

"la notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action; nous voyons cette fois dans la langue sa

¹ BENVENISTE, Emile, "Problèmes de linguistique générale Tome II", Op. Cit., p.80.

² Ibid, p: 222-223.

*fonction de médiatrice entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant; bref, organisant toute la vie des hommes"*¹

L'expression "langue en emploi et en action" explicite ce qui est dit dans la définition canonique "mise en fonctionnement de la langue", cela place clairement l'énonciation dans la sémantique. Pour Benveniste la langue est une structure à plusieurs niveaux. Lorsque nous voudrions pencher sur son fonctionnement, nous trouvons que le niveau supérieur est celui de la phrase par laquelle s'exerce la liberté de l'auteur, il l'a défini ainsi:

*"Création indéfinie, variété sans limite, (elle) est la vie même du langage en action. Nous en concluons qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours"*²

Donc, cette création indéfinie quand elle est produite réalise le rôle de la langue comme un moyen de communication ce qui fait d'elle "l'unité de discours" et c'est la raison pour laquelle on lui reproche une approche grammairienne de l'énonciation. Il faut attendre les linguistiques du texte à travers lesquelles les chercheurs comme Jakobson tirent une nouvelle conclusion qui déclare que le texte n'est pas une simple juxtaposition des phrases mais il est fondé sur une loi d'organisation structurale (la cohérence) qui exige des règles de combinatoire transphrastique qui dépasse la phrase. De même, les linguistiques de discours qui se basent sur pas seulement la possibilité mais aussi l'obligation d'insérer l'extralinguistique dans l'étude langagière dans le but de mieux analyser les compétences linguistiques. Ces linguistiques élargissent sémantiquement le concept de la phrase en passant à l'énoncé dans un nouveau sens sur lequel a travaillé Oswald Ducrot dans les années 70:

¹ Ibid, p.224

² BENVENISTE, Emile, "Problèmes de linguistique générale Tome I", Op.Cit, p. 130.

*" C'est l'évènement historique constitué par le fait qu'un énoncé a été produit, c'est- à-dire qu'une phrase a été réalisée. On peut l'étudier en cherchant les conditions sociales et psychologiques qui déterminent cette production. [...]. Mais on peut aussi étudier [...] les allusions qu'un énoncé fait à l'énonciation, allusions qui font partie de sens même de cet énoncé. Une telle étude se laisse mener d'un point de vue strictement linguistique, dans la mesure où toutes les langues comportent des mots et des structures dont l'interprétation fait nécessairement intervenir le fait même de l'énonciation."*¹

Dans son approche, comme il a confirmé *"strictement linguistique"*, Ducrot distingue entre la phrase et l'énoncé, la première définie en tant qu'une suite (enchaînement) des syntagmes virtuelles ; une notion plus abstraite et l'énoncé vu comme un segment (une ou plusieurs phrases) produit et réalisé par un locuteur (un sujet parlant). Nous pouvons signaler ici l'avis d'Antoine Culioli, le fondateur de la théorie énonciative du langage qui a travaillé dans le cadre de la relation entre le langage et les langues, comme un de ses principes. Il insiste sur la capacité de généraliser toutes les théories. Dans sa réflexion, ce linguiste considère l'énoncé comme le meilleur terrain d'analyse parce qu'il résulte des conditions des différentes productions du sujet parlant:

*"C'est que le problème clé de reste celui de la signification, c'est -à- dire d'une signification complexe entre des énoncés (textes), une situation d'énonciation, un sens (relation entre des "objets" linguistiques qui renvoient à des objets extra-linguistiques avec leurs propriétés physico-culturelles), des valeurs référentielles (modalités, temps, aspect, quantification, etc.)"*²

Le linguiste met l'accent sur la signification de l'énoncé qui est la conséquence de divers paramètres de la situation où il est produit.

Nous continuerons dans un ordre chronologique pour arriver à la conception la plus récente de la théorie de l'énonciation, celle de Dominique

¹ PAVEAU, Marie-Anne, SARFATI, Georges-Elia, " Les grandes théories linguistiques, *De la grammaire comparée à la pragmatique*", Op. Cit., p.171.

² Ibid., p. 181.

Maingueneau qui la voit en tant que "pivot de la relation entre la langue et le monde"¹. C'est le plus important, car elle est la configuration concrète d'un échange, et pour mieux expliquer, il met l'accent sur des points que nous allons citer en bref: premièrement, il prend en compte le discours, la variété de ses genres comme le chemin très essentiel pour accéder à l'énonciation, deuxièmement, à la différence des linguistes qui centrent leurs recherches sur le locuteur, D. Maingueneau réserve la première et l'importante place à "l'interaction", le dernier point qui nous apparaît sensible et nécessaire: la séparation possible et demandée parfois de la personne qui parle de l'instance parue dans l'énoncé: ce qui va nous servir pour éclairer notre travail dans le dernier chapitre, autrement dit la phase d'application de ces principes qui sont résumés par Marie-Anne Paveau et Georges-Elia Sarfati sous une forme des présupposés à écarter:

« - l'énonciation ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue. Le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les contraintes multiples des genres de discours.

- *L'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur: c'est l'interaction qui est la première [...].*
- *L'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation»².*

Enfin, la dernière définition de l'énonciation qui va clôturer cette hétérogénéité conceptuelle sera celle de C. Kerbrat. Orrecchioni qui part de sens général donné par E. Benveniste et Escombre et Ducrot. Cette linguiste a remarqué que le concept a subi deux changements, qu'elle appelle "glissements sémantiques"

Le premier est le fait que le sens propre du terme se contredit par l'emploi du suffixe "tion" qui, de son sens polysémique, veut dire l'acte et le produit de l'acte alors qu'à l'origine l'énonciation s'oppose à l'énoncé comme un acte à son énoncé. Ce qui l'a amenée à s'interroger sur la frontière qu'on doit

¹ Ibid., p. 172.

² Idem.

faire entre les deux dans le cas où le suffixe a pris exactement son sens. La réponse qu'elle a donné est sa première conclusion: " *la mise en perspective de cet objet qui les incluse les deux à la fois*"¹. Ce que nous pouvons conclure, c'est l'impossibilité d'étudier l'acte de production (l'énonciation) qu'à partir de son produit (l'énoncé) : à travers ses traces. Le deuxième glissement sémantique, c'est au niveau de l'émetteur privilégié dans la conception de Escombre et Ducrot en lançant en 1976: " *L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle*"². Autrement dit : c'est la spécificité de celui qui parle au profit des autres composants du système énonciatif, le fruit de cette discussion faite par Kerbrat. Orrecchioni est sa définition personnelle de l'énonciation vue comme: " *le mécanisme d'engendrement d'un texte, le surgissement dans l'énoncé d'un sujet d'énonciation, l'insertion du locuteur au sein de sa parole*"³, c'est la description et l'étude des traces de l'inscription du sujet parlant dans l'énoncé. Ce qui dénote de la subjectivité dans le langage, une autre vision de l'énonciation qui sera la base d'une théorie bien expliquée dans son livre "L'énonciation".

Nous remarquons que toutes les conceptions reviennent à la même origine: la définition d'E. Benveniste à travers laquelle il introduit plusieurs paramètres dans l'opération qui vont être l'objet de titre suivant.

I-2- L'appareil énonciatif:

Comme nous l'avons vu, l'étude de l'énonciation ne peut être faite qu'à partir de l'énoncé qui est la réalisation claire et directe de cet acte de production. Pour analyser cette mise en fonctionnement de la langue, nous devons passer par les marques de cet opération au sein d'énoncé produit par le locuteur individuel. Nous allons les prendre en deux parties complémentaires dont l'une comporte les données explicites et l'autre entame la manière dont l'énoncé s'exprime:

¹ KERBRAT-ORECCHIONNI, Catherine, Op.Cit, p. 34.

² Idem.

³ Idem.

I-2-1- La situation énonciative

Dans leur livre " La communication", Christian Baylon et Xavier Mignot arrivent à cette conclusion: "*Dans le lexique, la langue trouve ainsi les moyens de dénoter sa propre mise en œuvre*"¹. Cette idée qui explique que chaque énoncé porte les traces de son énonciation sera pour nos considérations théoriques le point de départ d'étudier l'ensemble des éléments qui encadrent principalement la communication et permettent de comprendre les conditions et les pôles de cadre énonciatif: le locuteur, l'interlocuteur, le lieu et le moment de leur échange. Son identification sur un plan langagier est appelée par les linguistes "la deixis" issu de son sens étymologique grec: ostension, fait de montrer. Ce concept est défini dans le dictionnaire de la linguistique comme étant: "*les références à cette (situation énonciative) [...] dont c'est un mode particulier d'actualisation (passage de la langue à la parole)*"²; les éléments linguistiques qui situent clairement l'énoncé qualifient des "déictiques" selon E. Benveniste, ils désignent les indicateurs personnels et spatio-temporels.

Et ce, dans le souci de retour aux origines historiques du terme étant présenté comme une catégorie dans les grammaires grecques et latines. Mais c'est le sémioticien américain Charles S. Peirce qui a essayé d'éclairer sa nature ambiguë lorsqu'il lui accorde les deux faces: lexicale et référentielle en disant: "*il s'agit à la fois de symboles, c'est-à-dire des signes appartenant au code de la langue et d'indices, c'est-à-dire des signes contenant un élément de la situation d'énonciation*"³. Les études récentes faites par Jespersen les nomme "shifters" en anglais. Il les définit en 1922, en tant qu' "*une classe de mots dont le sens varie selon la situation*"⁴, nous devons signaler que cette définition a été critiquée à cause de son sens vague et presque indéterminé; dans la citation de Ducrot ci-dessous, le mot "sens" est fortement critiqué et corrigé encore par C.

¹ BAYLON, Christian, MIGNOT, Xavier, " La communication", France, Nathan/VUEF, Mars 2003, p.65.

² DUBOIS, Jean, et al, "Dictionnaire de la linguistique", Italie, Larousse, janvier 2002, p: 132-133.

³ DUCROT, Oswald, TODOROV, Tzvetan, "Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage", Paris, Seuil, 1972, p. 405.

⁴ KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, Op.Cit, p. 39.

Kerbrat. Orrecchioni dans une autre citation que nous avons prise de son livre déjà cité: " *c'est le référent d'une unité déictique et non pas son sens*"¹. Elle explique le pourquoi de cette objection par le retour aux types de ce qu'elle appelle les mécanismes référentiels après avoir ajouté la notion de " décodage" à la définition de Ducrot, celui-ci a centré son travail sur l'encodage, car il penche seulement sur l'émission du message par un locuteur, mais qui ne réussit son acte que par la réussite de la réception de la part de son interlocuteur; la linguiste pense que la différence d'une référence entraîne une différence d'une situation alors que le sens demeure constant: le "je", par emploi, indique toujours la personne précisée par ce pronom personnel.

Après 41 ans, Roman Jakobson traduit le terme anglais en français par "embrayeurs" qu'il explique dans: " *Tout code linguistique contient une classe d'unités grammaticales qu'on peut appeler les embrayeurs: la signification générale d'un embrayeur ne peut être défini en dehors d'une référence au message*"². Ici, il confirme à nouveau la nécessité d'intégrer l'extralinguistique pour comprendre le contenu sémantique du message. Dominique Maingueneau réserve la même dénomination "embrayeurs" en se basant sur la distinction entre "énoncé-type" et "énoncé-occurrence".

Le premier (énoncé-type) est envisagé indépendamment de diverses énonciations déterminantes. Par contre, le deuxième est pris en charge par une personne(s) particulière(s) dans un lieu particulier en un moment particulier, ce qui correspond à plusieurs occurrences, il dépasse la superficie apparue simple pour arriver à dire qu'on ne peut pas saisir le sens d'un énoncé sans comprendre son énoncé-type et les circonstances de son énonciation. Certains aspects de ce contexte énonciatif sont réfléchis par ces éléments linguistiques qui prennent pour lui la conception suivante: "*Les embrayeurs constituent des signes linguistiques, appartiennent au code, mais en même temps ils constituent des choses, des faits concrets inscrits par leur occurrence dans un réseau déterminé*

¹ Ibid., p.41.

² PAVEAU, Marie-Anne, SARFATI, Georges-Elia, " Les grandes théories linguistiques, *De la grammaire comparée à la pragmatique*", Op. Cit., p. 172.

par des coordonnées spatiales et temporelles"¹. Alors, les embrayeurs permettent la réalisation de la langue dans le discours. Quant à Kerbrat Orrecchioni, elle emploie le concept de Benveniste "déictique" en l'enrichissant de son point de vue subjectif:

"Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir:

- *Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé,*
- *La situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire"*²

Dans cette citation, c'est signalés les quartes constituants de la situation énonciative que nous allons répartir en deux classes:

I-2-1-1- Les déictiques personnels

Ce sont les pronoms personnels qui marquent la présence du locuteur et d'interlocuteur dans l'énoncé. Depuis l'antiquité, ces pronoms appartiennent à une catégorie grammaticale nommée " personne". Cette traditionnelle catégorie qui met le "je", "tu" et "il" sur presque le même plan est mise en critique par E. Benveniste qui ne baptise le nom que pour la première et la deuxième personne qui peuvent prendre la responsabilité de l'énonciation en étant le destinataire et le destinataire. Par contre, la troisième personne, E. Benveniste le nomme "la non-personne" pour indiquer tous les objets et les personnes dont parlent le "je" et le "tu", il l'explique dans:

" Dans les deux premières personnes, il y a à la fois une personne impliquée et un discours sur cette personne. "Je" désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de "je":

¹ MAINGUENEAU, Dominique, " L'Enonciation en linguistique française", France, Hachette supérieur, 3^{ème} édition, 1999, p. 12.

² KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, Op.Cit, p. 41.

disant "je", je ne puis ne pas parler de moi. A la 2^{ème} personne, "tu" est nécessairement désigné par "je" et ne peut être pensé hors d'une situation posée à partir de "je"; et en même temps, "je" énonce quelque chose comme prédicat de "tu". Mais de la 3^{ème} personne, un prédicat est bien énoncé, seulement hors du "je-tu"; cette forme est ainsi exceptée de la relation par laquelle "je" et "tu" se spécifient. Dès lors, la légitimité de cette forme comme "personne" se trouve mise en question"¹

Cela nous amène à parler des deux classes séparément: la personne et la non personne

A- La personne:

Pour Benveniste "je" et "tu" n'ont pas une signification stable et ne peuvent être compris que dans leur situation d'énonciation, alors, ils sont des réalités de discours:

" Quelle est donc" la réalité" à laquelle se réfère je ou tu? Uniquement une "réalité de discours", qui est chose très singulière"²

C'est la raison pour laquelle il ajoute à la suite cette définition:

" Je signifie "la personne qui énonce la présente instance de discours contenant je"³, et pour la deuxième personne: "[...] on obtient une définition symétrique pour tu, comme "l'individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique de tu"⁴

Plusieurs linguistes les considèrent comme les mieux communs de déictiques, car, en utilisant "je", l'énonciateur mobilise la langue pour son compte, pour cela, Dominique Maingueneau prend ces embrayeurs pour des

¹ BENVENISTE, Emile, "Problèmes de linguistique générale Tome I", Op.Cit, p. 228.

² Ibid., 252.

³ Ibid., 228.

⁴ Ibid., 253.

"opérateurs de conversion de la langue en discours"¹. Ce même rôle peut être tenu par les pronoms "nous" et "vous" dont nous allons parler sans prendre en considération l'aspect des types de discours où la personne est exprimée différemment tel que "nous" dit de majesté, de modestie, d'auteur ou "vous" de politesse.

Dans l'analyse énonciative "nous" et "vous" ne sont pas le pluriel de "je" et "tu", leur identification est plus complexe, D. Maingueneau parle d'une "personne amplifiée" qui ne signifie pas la multiplication de "je" au sens stricte de mot mais son extension lorsque le locuteur "je" associe des autres personnes, Kerbrat Orrecchioni, dans son livre, classe ces personnes en se basant sur la nature référentielle plutôt que sémantique en "nous" inclusif qui inclut l'interlocuteur et "vous" exclusif qui exclut le locuteur.

Alors d'après Benveniste, "je" et "tu" sont des personnes authentiques qui font un échange dont la première a la fonction d'un pivot entant qu'un sujet parlant. Nous ajoutons le pronom indéfini "on", lui qui, selon Maingueneau, fonctionne comme un embrayeur en deux cas: premièrement : quand il est employé comme substitut de "nous", c'est le seul terme avec lequel peut être existé dans une structure disloquée de la forme: "nous, on.....", deuxièmement : quand il est usé pour jouer le rôle d'un compromis entre la 2^{ème} personne et la non-personne, soit pour assurer son destinataire: le cas du médecin avec son malade, soit pour communiquer un énonciataire non parlant: l'exemple d'un bébé en parlant à sa place.

Pour clôturer ce point, nous signalons des embrayeurs dépendants des personnes: ce sont les adjectifs et les possessifs: mon(ma)- ton(ta)- nos- vos où la référence" est souvent la personne (de+ moi) et les pronoms possessifs: le mien(la mienne- le "la" notre), le tien(la tienne- le "la" votre). Pour les comprendre, nous devons comprendre le phénomène d'anaphore conçu par la reprise nominale de nom possédé.

¹ MAINGUENEAU, Dominique, Loc. Cit.

B- La non-personne:

Par opposition à la personne nous trouvons "Il", la non-personne qui désigne tout objet dont "je" et "tu" parle, Maingueneau distingue entre les deux dans le même sens que Benveniste en mettant en évidence des points significatifs: d'abord, la non-personne peut avoir plusieurs substituts pronominaux, encore, elle n'exige pas la situation "être en contact", en outre, elle concerne n'importe quelle référence (concret ou non, humain ou non). En plus la locution non-personne se trouve à l'extérieur de la réciprocité entre "je" et "tu". Enfin, son identification se fait grâce au contexte linguistique. Ces spécificités de la non-personne sont à ce point convaincues pour C. Kerbrat. Orrecchioni qui élabore une nouvelle planification. Ce schéma est la reformulation de la classification des déictiques personnels d'E. Benveniste. Elle lui conteste d'avoir privilégié la nomination "la personne" seulement pour "je" et "tu" au lieu de les prendre avec le pronom personnel "il" sur le même rang (plan) avec la seule différence que ce dernier a besoin de la première et la deuxième personne pour déterminer son référent.

C- La coénonciation

Une notion fondée par Culioli pour démontrer la réciprocité dans un échange linguistique entre l'énonciateur et son énonciataire dans une situation marquée par la production de la part de l'émetteur et l'interprétation de la part de récepteur. Pendant la communication entre ces deux protagonistes: tout "tu" est un "je" en puissance et tout "je" est un "tu" en puissance, nous assistons à un tour de paroles qui reflètent la participation des deux actants. Ce qui affirme que l'énonciateur n'est pas "je" isolément mais il se transforme en un co-énonciateur comme explique Culioli: *" l'on ne peut se satisfaire d'un modèle simplifié du langage ramené à une boîte noire entre un émetteur et un récepteur, qui, comme leur nom l'indique, tour à tour émettent et reçoivent"*¹, le dialogue est le meilleur terrain pour voir réalisée ce qu'on appelle énonciation partagée dans le sens où l'espace et le moment est unique pour les co-énonciateurs, ceux-là appelés déictiques spatio-temporelles.

¹ PAVEAU, Marie-Anne, SARFATI, Georges-Elia, " Les grandes théories linguistiques, *De la grammaire comparée à la pragmatique*", Op. Cit., p. 181.

I-2-1-2 Les déictiques spatio-temporels

Il y a des formes de la langue qui ne peuvent s'expliquer qu'en faisant retour à la situation de leur énonciation, les déictiques de lieu et de moment sont des traces qui indiquent en bloc le cadre spatio-temporel ce que E. Benveniste éclaircit dans la citation:

" Ce sont les indicateurs de la deixis, démonstratifs, adverbes, adjectifs, qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du "sujet" pris comme repaire: "ceci, ici, maintenant", et leur nombreuses corrélations "cela, hier, l'an dernier, demain", etc. ils ont en commun ce trait de se définir seulement par rapport à l'instance de discours où ils sont produits, c'est-à-dire sous la dépendance du je qui s'énonce"¹

Ces indices inscrivent l'énoncé dans son contexte

A- les déictiques spatiaux

Centrés sur la personne de locuteur, plus exactement sa position dans un lieu précis lors de la production de son énoncé, les déictiques spatiaux peuvent être compris dans l'axe de la proximité et l'éloignement par rapport à l'espace qu'occupe cet énonciateur. Ils apparaissent sous plusieurs formes:

A-a- Les démonstratifs:

Dans le souci de rester dans le bon sens, nous allons nous limiter sur les démonstratifs en se rapprochant de verbe "montrer" qui révèle de l'idée de la désignation dite directe qui ne demande pas un fort raisonnement pour être comprise. Il suffit de comprendre le fait de montrer un référent pour qu'il soit situé dans l'espace et le temps. La fonction de la désignation se résume en trois termes: l'actualisation, la monstration et la situation, nous situons l'actualisation car en désignant un objet ou une personne, nous lui donnons une nouvelle étiquette, celle d'"un être de discours". La désignation consiste encore à signaler la présence réelle du référent, à attirer l'attention d'interlocuteur sur son

¹ BENVENISTE, Emile, "Problèmes de linguistique générale Tome I", Op.Cit, p. 262.

existence dans leur univers du discours soit référentiel, soit contextuel (cotextuel selon C. Kerbrat. Orrecchioni).

Ces déterminations font la grande différence entre le démonstratif et l'article que les grammairiens traditionnels classent dans le même paradigme de point de vue de la généralisation. La dernière opération qui est le résultat de la monstration d'un objet, c'est sa situation dans un cadre spatial délimité, cela se fait grâce à un mode de structuration de l'espace en référant au "ici" où se trouve le locuteur pris comme repaire par excellence; sous ses formes simples quand ils sont employés seuls et composées lorsqu'ils se combinent avec les particules "ci" et "là". Ce repaire peut être réparti selon ses fonction en deux classes: d'un coté, les déterminants : un concept proposé de Dominique Maingueneau, car ils déterminent de certaine façon le nom quand il est au singulier ou pluriel :

- Au singulier, les démonstratifs varient en genre: pour le masculin, nous avons: ce, cet (ci/là), pou le féminin, nous avons: cette (ci-là).
- au pluriel, ils prennent la même forme: ces (ci-là).

De l'autre coté, les substituts, une dénomination tirée sa fonction, parce qu'ils remplacent "un groupes démonstratif + nom", comme la première classe.

Les démonstratifs dans cette classe varient en genre et en nombre et subdivise à son tour en deux sous-classes. La première comprend les formes simples qui ne peuvent être utilisées qu'avec l'association d'une qualification qui les caractérise à l'aide d'une réalité, une proposition, un participe ou un adverbe de temps, ils sont: celui, celle, ceux, celle et la forme neutre "ce". La deuxième est constituée des formes composées : des antécédents qui s'emploient de manière absolue parce qu'ils désignent un être signalé précédemment. Ils sont: celui-ci/là, celle-ci/là, ceux-ci/là, celles-ci/là et la forme neutre ceci/là.

Ces déictiques indiquent un référent qui peut exister dans deux types d'environnement: le premier est un environnement discursif, il comporte les unités linguistiques qui le précèdent et le suivent immédiatement (cotexte), nous

parlerons d'une désignation à référence cotextuelle par des déictiques anaphoriques, le deuxième type est l'environnement extralinguistique constitué de l'ensemble des référents physiques et perceptibles pour le locuteur et l'interlocuteur occupant le même espace. Nous parlons d'une désignation à référence situationnelle, c'est-à-dire les déictiques situationnels accompagnés souvent d'un geste ou d'une mimique du visage de celui qui énonce. Il emploie "ci" pour le référent le plus proche, "là" pour celui qui est en distance mais lorsqu'il se trouve dans un lieu qui n'est pas précisé, fait appel aux déterminants simples: "ce", "cet", "cette".

A-b- Les présentatifs:

Partons de la définition des auteurs de "la grammaire d'aujourd'hui" et M. Grevisse: "*des mots ou expressions qui permettent de désigner quelqu'un ou quelque chose en rapport avec la situation*"¹, les présentatifs sont des éléments linguistiques servant à présenter un référent, à signaler son existence liée étroitement à une localisation dans l'espace, Dominique Maingueneau, comme C. Kerbrat. Orrecchioni citent: *voici* et *voilà* comme des présentatifs de type particulier vu leur valeur désignationnelle. Ils impliquent un lieu où apparaît l'objet ou la personne désignée. Concernant leur construction, ces présentatifs se combinent, soit avec des actualisateurs déterminés: le/la, les associés à une caractérisation qui dépend de contexte ou avec des actualisateurs indéterminés : un/une, des, soit directement avec le nom propre. Comme les démonstratifs, les présentatifs peuvent fonctionner comme des éléments anaphoriques quand ils prennent une valeur d'annonce ou de conclusion employée dans le but de résumer synthétiquement ce qui est dit auparavant.

A-c- les éléments adverbiaux:

Les différentes classifications qui entrent dans la catégorie de la spatialité étaient un objet d'étude pour plusieurs grammairiens suivant leurs repaires et leurs visions de ce thème. Généralement, pour comprendre la

¹ CHARADEAU, Patrick, "Grammaire de sens et de l'expression", France, Hachette, 2^{ème} édition, Juin 1994, p. 301.

localisation dans l'espace, il nous faut la compréhension des trois pôles: l'être à placer, l'être référence par rapport à laquelle il sera placé et le point de vue de la perception du sujet parlant, appelé "mode de vision".

D. Maingueneau insiste sur l'importance de savoir, en plus, de préciser la position du corps de l'énonciateur qui nous serve comme un repaire pour l'organisation de la structure spatiale. Alors les déictiques spatiaux changent d'interprétation avec le changement de ce corps. Les adverbes et les locutions adverbiaux sont répartis en divers micro-systèmes sémantiques: dans un espace imaginaire et selon un mode de vision d'appartenance.

Nous trouvons deux zones: une envisagée par l'énonciateur comme son "environnement immédiat" exprimé par les adverbes:

- a)- "ici" pour une position simple,
- b)- "autour" pour l'espace proche qui entoure celui qui parle,
- c)- "près" pour la proximité intime par rapport au repaire;

La deuxième zone est envisagée comme "hors environnement immédiat" explicité par les adverbes:

- a)- "ailleurs" pour la position simple en dehors de la sphère d'énonciateur,
- b)- "là-bas" pour une position éloignée,
- c)- "loin" pour une grande distance qui écarte l'objet de l'énonciateur.

Encore, une autre mode de vision selon laquelle laissés ces indicateurs du lieu, celle du regard de la personne qui énonce, il se comporte à son tour deux sous-ensembles: le premier est un axe horizontal par rapport la direction de son regard, les objets sont situés dans:

a)- "devant- en avant- à l'avant", ça dépend du prolongement de la vision,

b)- "derrière- en arrière- à l'arrière" pour la position dans le dos du sujet parlant,

c)- "à gauche- à droite" dans une position latérale,

Le deuxième est un axe vertical où se placent:

a)- " en haut- au dessus" pour une position de supériorité par rapport à la ligne de regard de l'énonciateur,

b)- "en bas- au dessous", au contraire, pour indiquer la position inférieure,

Ces exemples pris du champ très vaste des déictiques spatiaux, nous devons signaler que C. Kerbrat. Orrecchioni a neutralisé l'opposition "ici/là-bas" en les remplaçant par "là".

B- Les déictiques temporels:

Par déictiques temporels nous désignons les indicateurs de temps qui prend le présent linguistiques, autrement dit le moment où l'énonciateur parle (ME) comme un repaire (R) dont par référence, ce chargé organise la chronologie de son énoncé, ce qui nous oblige de connaître les conditions temporelles de l'énonciation, mais ce n'est pas le seul repaire, car nous avons aussi une référence dans le temps de l'énoncé lui-même. Par conséquent, selon D. Maingueneau, nous distinguons entre les déictiques dont le repaire est le "moment d'énonciation" (R=ME) et les non- déictiques qui sont repérés par référence au moment de l'énoncé (R≠ME). Pour le premier type C. Kerbrat. Orrecchioni parle de To moment de l'instance énonciative, et nomme le deuxième T1 moment présent dans le contexte verbal. La même vision exprimée par E. Benveniste dans la citation:

" On pourrait croire que la temporalité est un cadre inné de la pensée. Elle est produite en réalité dans et par l'énonciation. De

l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie naît la catégorie de temps"¹

Ces deux visions de temps varient en dépendance d'une visée temporelle ponctuelle en choisissant un moment précis et déterminé dans l'instant et une visée durative par laquelle nous indiquons un certain laps de temps, pour parler d'une période prolongée; les indications temporelles en français se réalisent grâce à deux formes: de la conjugaison, nous avons "les désinences verbales" et nous réservons la deuxième pour les adverbes, les locutions adverbiales, les prépositions et les adjectifs temporels. Dans cette partie nous sommes basé sur les travaux de C. Kerbrat. Orrecchioni et D. Maingueneau.

B-a- les désinences verbales:

Nous allons étudier la situation temporelle dans ses trois phases par ce que Kerbrat. Orrecchioni appelle " système de repérage déictiques", elle précise trois stations sur l'axe de temps faisant toujours référence par rapport au moment où le locuteur parle: le présent d'énonciation. Nous sommes devant trois classes dont chacune inclut trois catégories verbales: le passé, le présent et le futur:

a-1- La concomitance (la coïncidence: le présent conceptuel)

C'est la position du sujet parlant qui s'exprime par un énoncé produit au même temps que son énonciation dans une situation qui suppose l'existence du locuteur et son interlocuteur dans la même actualité, l'énonciateur utilise le présent de différentes manières: soit pour désigner une action en cours, une propriété ou un état présent, en un seul terme c'est "l'actualité", soit pour l'habitude prise comme valeur déictique quand elle est comprise en interprétant les circonstances dans lesquelles elle se passe. Ce temps que Maingueneau appelle forme zéro peut être employé pour exprimer le passé ou le futur grâce à son aspect perfectif. Le linguiste exclut de déictiques *le présent générique* dit:

¹ BENVENISTE, Emile, "Problèmes de linguistique générale Tome II", Op.Cit, p. 37.

intemporel qui désigne une vérité générale, une définition ou quand il est utilisé comme temps des proverbes et maximes et "le présent historique" celui de la narration dans le récit.

a-2- L'antériorité: (le passé conceptuel)

Quand le processus décrit est déjà réalisé dans un temps de passé par rapport au moment de l'énonciation, nous sommes dans une situation d'antériorité qui peut être perçue sous plusieurs étiquettes temporelles: les deux formes: le passé simple et le passé composé qui sont les temps-types et l'imparfait. Commençant par le passé simple par son aspect accompli qui exprime d'une manière rétrospective un processus concrétisé auparavant coupé de la sphère du "présent actuel" du sujet parlant; temps réservé à la communication écrite.

Le passé simple marque une distanciation d'un historien (selon E. Benveniste), un éloignement de locuteur de ses faits achevés. Par contre, le passé composé dévoile un processus qui vient de s'accomplir dans le présent (l'actualité) du sujet parlant; pas loin de ces temps nous avons une position d'intériorité où le processus est terminé par rapport à un moment présent situé dans le passé par référence à l'actualité du sujet parlant (présent accompli dans le passé). Ces formes verbales sont: le passé antérieur qui est un dépendant formel du passé simple et le passé surcomposé en tant qu'un dépendant formel du passé composé.

Enfin, l'étiquette temporelle de l'antériorité est l'imparfait que nous avons laissé le dernier pour sa particularité. Comme dit D. Maingueneau: "*il ne repaire pas un procès "passé" mais marque la coïncidence entre le procédé et un point de repaire qui est passé, c'est-à-dire antérieur au moment d'énonciation*"¹, il s'agit d'un présent transporté dans l'antériorité, son rôle d'actualité dans le passé lui offre le nom de "présent inactuel". En effet, l'imparfait, en dépassant son aspect imperfectible, sert à présenter "la toile de fond", vu par D. Maingueneau dans le décor, les commentaires et la description

¹ MAINGUENEAU, Dominique, "L'Enonciation en linguistique française", Op., Cit., p. 86.

des personnages et d'atmosphère qui constituent "l'arrière-plan". Ce temps fonctionne en complémentarité avec le passé simple qui, par son aspect perfectif définit la dynamique des actions successives de la narration. Cette complémentarité entre les deux plans appelée par H. Weinreich "mise en relief" assure la cohérence d'une unité textuelle à l'intérieur d'une totalité plus vaste; encore, l'imparfait peut être non-temporel lorsqu'il produit un effet de mise à distance de la part de l'énonciateur dans le cas où il substitue le présent dans un glissement fait pour ne pas prendre en charge l'énoncé afin d'aménager la face d'interlocuteur, par exemple: atténuer les paroles qui pourraient avoir un effet agressif.

a-3- La postériorité (le futur conceptuel)

Lorsque nous décrivons un processus qui va être réalisé dans un "à venir" ou un "futur" plus ou moins proche, nous nous situons dans une position de postériorité par rapport au moment de l'acte de l'énonciation, il n'est pas encore réalisé ce qui nous amène à lui accorder une part de probabilité, d'hypothèse et de possibilité de concrétisation, il est donc imaginé: c'est la raison pour laquelle D. Maingueneau préfère parler des valeurs modales de futur pour dire son fonctionnement: "*Énoncer au futur, ce n'est pas situer un événement dans l'avenir, c'est désirer, ordonner, craindre, etc.*"¹.

Pour nous, les modalités vont être étudiées dans un autre titre, la forme verbale type est le futur simple où le processus non réalisé se trouve coupé de l'actualité du sujet parlant ou le futur périphrastique désigné par la périphrase composée de: l'auxiliaire aller+infinitif. Son caractère d'imminence le situe plus proche si on le compare avec le futur simple après le moment d'énonciation. C'est cette simple différence de distance qui doit se lire comme une prise en charge plus ou moins forte par le locuteur. Ce futur accompli est le futur antérieur dont l'interprétation assurée par des éléments adverbiaux ou dans le contexte. La dernière forme verbale de postériorité est le conditionnel qui ajoute une obligation au processus imaginé qui va être concrétisé avec des conditions, lesquelles à leur tour ne sont pas encore réalisées. Ce futur

¹ Ibid., p. 101.

hypothétique est vu soit dans un "à venir" où il se combine avec l'imparfait par le rapport logique: la condition, soit dans le passé. Ici nous insistons à une transposition dans le temps explicite par l'emploi de "conditionnel présent" qui fait le locuteur vivre dans un décalage temporel dévoilant parfois un phénomène d'euphémisation (comme nous l'avons déjà signalé dans l'exemple de l'atténuation de l'imparfait). Pour une vision accomplie de l'évènement nous usons "le conditionnel passé" qui résulte l'éventualité.

B-b- Les indicateurs de temps:

Par rapport au système temporel peu complexe, l'ensemble des indicateurs de temps qui comprend: les adverbes, les locutions adverbiaux, les prépositions et les adjectifs temporels, constitue un système paru plus simple en tenant compte de la visée temporelle, autrement dit : le point de vue à partir duquel nous déterminons le temps dans deux visées: " une visée ponctuelle" : dans l'instant et "une visée durative": dans un laps de temps, dans chaque visée nous distinguons "les déictiques"(R=ME) et "les non-déictiques" (R≠ME):

b-1- La visée ponctuelle:

Quand R=ME, La référence des déictiques est le moment d'énonciation: le présent avec lequel ils soient en coïncidence (a simultanété), ils soient antérieurs (passés) ou ils soient postérieurs (futurs):

Le présent:

- Eléments adverbiaux: *actuellement, maintenant*
- Prépositions et démonstratifs: *en+dét+n/à présent, ce+n+ci*
- Adjectifs: *actuel, moderne*

Le passé:

- Eléments adverbiaux: *hier, avant-hier, l'autre jour, autrefois, naguère*
- Prépositions: *depuis+n (hier, une semaine, un mois, un an...etc.)*
- Adjectifs: *n+passé (e)/dernier(e)*

Le futur:

- Éléments adverbiaux: *demain, après demain, bientôt, dorénavant, prochainement, plus, tard*
- Prépositions: *dans l'avenir, au futur, dès lors*
- Adjectifs: *n+prochain(e)*

Pour la neutralisation:

- Adverbes: *aujourd'hui, tout à l'heure*
- Démonstratifs: *ce+n*

Il faut noter, comme a dit Maingueneau, que les périodes qui jointent deux unités de la chronologie doivent être interprétées selon le degré de leur éloignement par rapport au moment de l'énonciation; quand il s'agit des non-déictiques, c'est-à-dire: **R≠ME**, ces éléments temporels réfèrent à un repaire transposé dans le passé ou le futur et leur classification sera selon leur simultanéité, avant ou après ce repaire actualisé:

Coïncidence (avec le repaire): alors, ce+n (jour, nuit) là, préposition+ce+n+là.

Antériorité (par rapport au repaire): veille, l'avant-veille, auparavant, plutôt, quantitatif + n + avant, n + précédent (d'avant)

Postériorité (par rapport au repaire): le lendemain, le surlendemain, quantitatif + n + après/plus tard, le + n + suivant/d'après

b-2- La visée durative:

C'est une visée par laquelle le temps vu s'écoule depuis une origine jusqu'à un repaire (attitude rétrospective) ou contrairement à partir d'une référence jusqu'à une limite postérieure (attitude prospective), et ce, en faisant toujours la différence entre les déictiques et les non-déictiques:

Attitude rétrospective:

Pour les déictiques, nous avons deux possibilités: l'une lorsque l'origine de procès voulu est long où le locuteur emploie le morphème "depuis" pour parler d'une durée ouverte, la deuxième, quand le procès est complet ou achevé: la formule ["il y a" et "voilà"+indicateur temporel] indique une durée fermée. Nous signalons que certains éléments temporels sont compatibles avec les deux durées tel que: "ça fait".

Quand aux non-déictiques, nous rencontrons deux cas : d'une part, le repaire est antérieur, dans ce cas, le locuteur s'exprime par les indicateurs cités au dessus après les avoir transportés dans le passé sous l'effet de concordance des temps: "il y avait...que", "ça faisait...que" ou l'expression qui ne se combine qu'avec une durée fermée ; de l'autre part, le repaire est postérieur, alors le locuteur entre les déictiques précédents avec une transposition dans le futur: "il y aura...que", " ça fera" pour les deux durées. Mais pour la durée fermée, il est réservé l'expression [quantitatif +n+ avant/plus tôt]. Dans cette attitude rétrospective c'est "depuis" qui est l'indicateur le plus stable pour les déictiques et les non-déictiques.

Attitude prospective:

Pour ce type, nous considérons la durée écoulée avant qu'un fait soit réalisé. Cela nous conduit à différencier entre une évaluation précise et une évaluation approximative selon son rapprochement au repaire, les déictiques: "dans+quantitatif+n" pour la détermination alors que l'approximation est désignée par les déictiques: "dans les + quantitatif + qui viennent", "d'ici/avant + quantitatif + n", "sous+quantitatif+n". Cependant, concernant les non-déictiques où le repaire est un autre que le moment d'énonciation, l'évaluation est déterminée en se basant sur l'antériorité ou la postériorité par rapport à cette référence. La détermination est claire dans l'expression "quantitatif + n + après/plus tard", à son tour, l'approximation garde les formules "avant/sous + quantitatif + n" et " dans les + quantitatif + n (qui suivirent, suivront).

Arrivant à ce point, nous avons vu les quatre pôles du cadre énonciatif où le locuteur s'approprie la langue qui sera mobilisé pour son compte et prend place primordiale en plantant l'autre, nommé par Benveniste "allocutaire" dans un espace qu'occupent tous les deux; comme l'énonciateur sert de la langue pour influencer le comportement de son allocutaire, il se dispose en outre de ces indices directes cités au dessus, d'un appareil de fonctions constitué des éléments linguistiques non-déictiques appelé: la modalité.

I-2-2- Les modalités énonciatives

Pour mieux définir la notion de "modalité", nous partons de la citation :

"En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir par rapport à la langue, et comme un procès d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre"¹

Alors l'énonciation est un phénomène qui explique comment le sujet parlant s'approprie la langue, par conséquent il doit se situer par rapport à son interlocuteur, au moment et à son énoncé. Cela se manifeste par des indices indirects: "les modalités" conçues comme le pivot de l'énonciation, car elles explicitent la position et la réflexion de locuteur.

De point de vue étymologique, cette notion est ancienne dans les grammaires du Moyen-âge qui a fait la distinction entre la forme de l'énoncé et la matière : le contenu propositionnel de l'énoncé. Elle est installée dans la linguistique grâce à Bally qui la définit comme " la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif, ou une volonté d'un sujet pensant énoncé à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit"², dans cette conception, le linguiste différencie clairement entre le contenu représenté d'un énoncé et l'opération psychique par laquelle le locuteur donne à ce contenu

¹ BENVENISTE, Emile, "Problèmes de linguistique générale Tome II", Op., Cit.; p.82.

² PAVEAU, Marie-Anne, SARFATI, Georges-Elia, Op., Cit., p.175.

"une forme linguistique" selon la relation qui lie ce dernier avec l'interlocuteur ou avec ce qu'il a dit. Nous avons deux types de modalités:

I-2-2-1- Les modalités d'énonciation:

Elles expriment la relation subjective entre le locuteur et son interlocuteur; autrement dite : son désir d'influencer l'autre selon ses dispositions psychologiques, elles varient et peuvent être marquées explicitement et implicitement. Pour la phrase française, il y a quatre types: la première est *la modalité assertive* qui est la manière de présenter une vérité visant à communiquer une certitude par des instruments propres qui s'impliquent, les variétés de ce mode de dire sont "l'assertion positive" par l'usage de la particule "oui" et "l'assertion négative" par l'usage de la particule "non". Encore, cette modalité porte: un constat, un aveu, une affirmation ou une confirmation. La deuxième est *la modalité interrogative*: une énonciation construite pour avoir une réponse, c'est une demande d'identification de point de vue d'assentiment configurée dans les trois modes connus: "avec l'intonation", "inversion de sujet" ou avec un présentateur (un mot interrogatif). La troisième modalité est *la modalité jussive* qu'E. Benveniste appelle "*intimation*". Elle implique un rapport vivant et immédiat entre locuteur et son interlocuteur en référant au temps de l'énonciation. Par l'emploi de l'impératif et le vocatif cette modalité englobe l'ordre et l'appel. La dernière, c'est ce qu'on appelle *la modalité exclamative* qui a pour visée : s'exprimer spontanément, elle comprend une admiration, une demande instantane ou une atténuation.

I-2-2-2- Les modalités d'énoncé

Elles mettent l'accent sur le contenu propositionnel de l'énoncé pour exprimer l'attitude de locuteur envers ce qu'il annonce. Son domaine a attiré en plus l'attention des linguistes, des philosophes et des logiciens au début de XX siècle. Le résultat de leurs études est la répartition des modalités en deux types:

I-2-2-1- Les modalités logiques

Comme l'indique son nom, elle est le fruit d'un chevauchement entre la logique et la linguistique. Elle englobe cinq types dont chacun est subdivisé en autres modalités:

a- Les modalités aléthiques : concernent deux notions: "la nécessité" et "l'obligation" rapprochées, elles sont considérées comme des notions analogues mais relatives à une appréciation d'ordre moral : a- la possibilité : le locuteur énonce une action à faire dont la réalisation dépend de lui. Ce qui lui conduit éventuellement à l'accomplir. Ce pouvoir qui est la capacité mise en doute de la réaliser tout seul est nommé " une possibilité interne". Par contre nous parlons de : " possibilité externe" lorsque ce pouvoir d'un autre que le locuteur, lui autorise la réalisation de ce fait; cette modalité aléthique est saisie par des verbes tels que *pouvoir* et des périphrases verbales suivies par un infinitif comme *être apte de, être capable de*.

b- Les modalités déontiques qui signalent a-2-1- la permission par laquelle le locuteur pose une action à faire en se donnant un statut de pouvoir juger son interlocuteur comme il veut et peut la concrétiser. Ses éléments linguistiques sont de verbes: *autoriser* et *permettre*, des périphrases verbales telles qu'*accorder le droit* et *donner la permission*, forme impérative en répondant à une demande ou le verbe "pouvoir" à la forme déclarative associé à l'interlocuteur; a-2-2- l'obligation pour un locuteur qui énonce un fait à accomplir par lui personnellement. Ce qui lui impose soit des contraintes pour sa personne " une obligation interne", soit il se trouve sous la pression d'un ordre épelé par une autorité supérieure " une obligation externe"; le verbe qui exprime cette modalité est *devoir* ; de même nous ajoutons le pronom personnel "me" pour le type interne et la tournure impersonnelle pour le type externe.

d- Les modalités épistémiques englobe: d-1- le savoir par opposition à l'ignorance. Dans ce type, le locuteur énonce son attitude vis-à-vis une information présumée reconnue pour lui (le savoir) ou inconnue (l'ignorance), elle peut être explicite par l'usage des verbes: *savoir, connaître et ignorer*, ou implicite dans une forme interrogative qui indique indirectement le

non-savoir ou la forme affirmative pour le savoir; d-2- la croyance (l'opinion) par laquelle l'énonciateur présuppose un fait en situant sa place dans son univers de réflexion et de croyances. Il en évalue la vérité et déclare son point de vue relevé de la raison, son opinion peut se manifester en deux attitudes: celle de *la conviction* qui est la certitude totale et intime du locuteur résultée de son besoin d'éprouver la vérité qu'il a doutée, ses formes verbales sont *être persuadé(e)*, *être certain(certaine)* et *avoir l'intime conviction que*, celle de *la supposition* qui implique l'absence d'une certitude totale alors le locuteur exprime son avis selon le degrés de cette certitude: soit "une certitude forte": impression du locuteur qui se base sur un certain raisonnement exprimé par les verbes: *se douter*, *supporter et imaginer*, soit "une certitude moyenne" pour une supposition que l'énonciateur ne peut pas assurer le statut indubitable, ses verbes sont: *croire*, *penser*, *sembler* et *on dirais que* et "une certitude" dans laquelle le locuteur nie sa propre croyance à cause de son doute en employant le verbe "*douter*". Nous signalons aussi *le pressentiment* indiquant un locuteur qui exprime un sentiment ou une connaissance intuitive, ce qui reflète une obscurité des raisons claires dans: *sentir*, *avoir l'idée* et *avoir le pressentiment*.

d- Les modalités abouliques expriment le savoir; l'énonciateur énonce une action dont l'accomplissement ne dépend pas que de lui en tant que bénéficiaire mais, aussi elle a besoin d'un autre pôle; dépendamment de la force de ce vouloir nous distinguons: d-1- le désir: désigne un vouloir intime que le locuteur ne dévoile pas les causes et ne détermine pas l'identité de l'agent qui doit l'aider à réaliser son fait, ses formes verbales sont: *désirer*, *rêver*, *aspirer*, *vouloir(subjonctif)*; d-2- le souhait pour exprimer un vouloir très fort dont la réalisation est presque impossible ou possible avec l'intervention des causes surnaturelles: le cas d'invocation, les expressions propres à cette modalité sont: *fasse le ciel*, *Dieu veuille que* et le verbe: *souhaiter*.

e- Les modalités temporelles correspondant à la représentation du présent, du passé et du futur, ce que nous avons déjà vu avec les désinences verbales.

I-2-2-2-2- Les modalités appréciatives

Ce sont les modalités qui révèlent de la subjectivité du locuteur parce qu'il n'évalue plus la vérité dans son énoncé mais il estime sa valeur en s'appuyant sur ses propres sentiments selon un ordre affectif, C. Kerbrat. Orrecchioni voit que cette implication de sujet est perçue grâce à certains noms, adjectifs, *verbes* et *adverbes* dont l'ensemble forme une catégorie répartie en deux classes:

a- Une appréciation favorable pour une vision positive et préférée, la première idée dans cette classe est "le soulagement" dont les formules sont: *être content que, être satisfait que, trouver bien que (+subjonctif)* et le verbe *apprécier*, la deuxième idée est "le soulagement" dans: *heureusement, être heureux de, préférer que avoir craindre que*, la dernière est "l'euphorie" exprimée par les expressions: *trouver formidable que, trouver passionnant de*.

b- Une appréciation défavorable utilisée pour désigner le côté négatif, les trois idées sont: premièrement, "la déception" réfléchie par: *trouver décevant que et trouver triste que*, deuxièmement, c'est "la résignation" dans l'adverbe *malheureusement*, et *trouver dommage que*, dernièrement c'est "le désespoir" éclaircit dans: *trouver catastrophique que, un grand malheur*.

Après avoir vu ces exemples fréquents, nous arrivons à résumer ce titre dans l'idée que l'énonciation en tant qu'une théorie se diffère d'autres par le fait qu'elle met l'accent sur la particularité de chacun de ses éléments constitutifs: un locuteur déterminé emploie la langue en s'adressant à un interlocuteur déterminé dans un lieu déterminé et un moment déterminé, alors la langue permet sa réalisation par des déictiques qui se combinent en complémentarité avec certaines formes spécifiques qui expliquent explicitement ou implicitement le rapport entre ce locuteur et cet acte d'appropriation de la langue, E. Benveniste englobe tous ces paramètres dans ce qu'il appelle *un appareil formel de l'énonciation*. L'étude de cet appareil varie selon la manière par laquelle le locuteur présente son dire et la situation où il se trouve, il sera envisagé suivant deux niveaux que notre linguiste appelle *plans de l'énonciation*.

I-3- Les plans de l'énonciation

Certains linguistes parlent de deux niveaux d'énonciation dont la répartition sera faite en fonction de la présence et l'absence des déictiques qui réfléchissent la situation énonciative et les modalités qui reflètent la relation co-énonciative (d'après Culioli). Ainsi, plusieurs dénominations ont été données, cette variation est le résultat de la diversification des visions dans lesquels les linguistes traitent le thème d'énonciation:

Énonciatif/ énoncif, pour Graimas

Narration/ commentaire, pour Weinreich.

Discours/histoire, pour E. Benveniste.

Énoncé subjectif/énoncé objectif, pour C. Kerbrat. Orrecchioni.

Plan embrayé/ plan non embrayé, pour D. Maingueneau.

Malgré que le principe fondamental de ces oppositions terminologiques est la manifestation ou l'effacement du sujet parlant dans l'énoncé, il faut rappeler que ces concepts doivent être pris dans son cadre théorique et conceptuel en corrélat avec son terrain d'application, car en passant à la pratique, nous nous trouvons en face d'une nuance (de point de vue sémantique) du à la possibilité de la coïncidence des deux plans, ou l'inclusion de l'un dans l'autre; des situations qui sont chaque fois renouvelées avec la variété des types des textes étudiés. De notre part, nous allons parler de ces plans selon la conception benvenistienne *discours/histoire*, car ils sont des niveaux de base et ils sont l'origine de la dichotomie *plan embrayé/plan non embrayé* que Dominique Maingueneau a préféré après avoir critiqué la précédente et qui va nous servir dans le dernier chapitre:

I-3-1- Discours et récit

La remise en question de la vision des grammaires traditionnelles des " temps " par E. Benveniste a fait naître un article paru sous le titre "*les relations de temps dans le verbe français*". Dans le XIX ème chapitre de son

livre "*Problèmes de linguistique générale*", il a refusé la classification traditionnelle des formes personnelles du verbe français en trois grandes catégories du temps passé, présent, futur; pour lui, ces formes sont loin de la réalité d'emploi.

En plus E. Benveniste évoque l'ambiguïté du rapport existant entre les formes simples et les formes composées dans le verbe pour qu'il arrive à voir la nécessité de classer et comprendre autrement ce système temporel. Il lance cette nouvelle manière: "*Il s'agit donc de chercher dans une vue synchronique du système en français moderne, les relations qui organisent les divers formes verbales*"¹, en cherchant une nouvelle vision, E. Benveniste a commencé par s'interroger sur l'interprétation traditionnelle qui prend le passé simple et le passé composé comme deux variantes de la même forme temporelle du "passé" qui se trouvent dans une situation de rivalité, la première variété est réservée pour la langue écrite, au contraire, la deuxième comme spécifique à la langue parlée. Après avoir refusé cette idée de concurrence, le linguiste a discuté à nouveau la structure entière du verbe.

Comme résultat, il a proposé une nouvelle organisation dans laquelle les temps se distribuent en deux systèmes à la fois différents et complémentaires: celui de l'histoire et celui de discours, cela nous amène à parler de deux plans de l'énonciation. Le linguiste les classe dans une perspective énonciative en les rapportant à l'investissement ou non de l'énonciateur dans son texte, ces deux systèmes se manifestent dans deux plans d'énonciation: énonciation historique et énonciation discursive.

Dans la première, les faits appartenant au passé sont présentés dans un récit caractérisé, d'une part de l'absence de la marque d'un locuteur qui s'énonce par des déictiques, de l'autre part des catégories verbales de temps propres à elle, E. Benveniste l'explique dans le passage suivant:

" Le plan historique de l'énonciation se reconnaît à ce qu'il impose une délimitation particulière aux deux catégories verbales du temps et de la personne prises ensemble. Nous définirons le

¹ BENVENISTE, Emile, "*Problèmes de linguistique générale Tome I*", Op.Cit, p. 238.

récit historique comme le mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique « autobiographie ». L'historien ne dira jamais je ni tu, ni ici, ni maintenant, parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours, qui consiste d'abord dans la relation de personne je: tu. On ne constatera donc dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de « 3e personne »¹.

Alors, dans le récit, le locuteur n'intervient plus, autrement dit, il n'y a pas une personne qui produit le récit et les événements semblent se raconter tous seuls. Cette absence cède la place à « la 3ème personne » de sa valeur de non-personne. Pour étudier la temporalité dans l'histoire nous devons noter que le repaire du temps dans l'histoire est le moment de l'énoncé (d'évènement). Par cette référence, le locuteur prend distance de ce qu'il dit, E. Benveniste précise ces temps qui appartiennent à l'énonciation historique:

"L'énonciation historique compte trois temps: l'aoriste (=passé simple ou passé défini), l'imparfait (y compris la forme en -rait dite conditionnel), le plus que-parfait. Accessoirement, d'une manière limitée, un temps périphrastique substitut de futur, que nous appellerons le prospectif. Le présent est exclu, à l'exception -très rare- d'un présent intemporel tel que le "présent de définition"²

Le temps fondamental est l'aoriste qui est le passé simple qui objective l'évènement en le détachant du présent. Il nous donne un plan coupé par l'instance de l'énonciation. C'est la raison pour laquelle ce temps dans ce cas ne sera employé qu'avec la non-personne, l'imparfait utilisé en complémentarité avec le temps de base, le plus que parfait et le prospectif: un temps qui désigne l'anticipation sur le futur afin d'exprimer une certaine fatalité ou nécessité. Puisque nous parlons du passé, ce temps ne sera qu'un pseudo-futur ou comme l'appelle D. Maingueneau un futur périphrastique. Sa construction est: aller/devoir à l'imparfait+ l'infinitif, et très rarement nous avons le présent de vérité générale quand il s'agit d'une énonciation historique.

¹ Ibid., p. 239.

² Idem.

Par contraste, le plan de discours sera employé lorsque le locuteur veut influencer son interlocuteur, tout se passe dans un cadre spatio-temporel. La présence de locuteur est claire par ses traces dans l'énoncé. Par son fort investissement dans son texte le locuteur prend en charge ce qu'il énonce, cela est évident par l'emploi des déictiques personnels "je" et "tu" auxquels s'oppose la troisième personne et les modalités énonciatives insérées par le locuteur.

Pour étudier la temporalité dans ce type, notre repaire sera "le moment de l'énonciation". Alors, le temps de base c'est "le présent de l'énonciation", le passé composé et son dépendant avec qui il travaille en complémentarité: l'imparfait. Ces deux formes verbales expriment les faits antérieurs à ce présent. Le futur, soit simple soit périphrastique, est utilisé pour désigner les faits postérieurs projetés vers l'avenir par rapport au repaire. Cette richesse temporelle est signalée par E. Benveniste dans la citation suivante: "*Le discours emploie librement toutes les formes personnelles du verbe [...]. De même le registre des temps verbaux est bien plus large dans le discours: en fait tous les temps sont possibles, sauf un, l'aoriste*"¹, dans le discours, l'énoncé est lié à l'actualité du sujet parlant, même le passé quand il est rapporté sera un passé subjonctif par l'emploi de la forme accomplie nommée par E. Benveniste "le parfait" qui désigne toute les formes composées.

Il arrive jusqu'à parler de passé composé en tant que "l'aoriste de discours" quand il joue le rôle d'un passé simple; alors le linguiste explique la relation entre les formes simples et les formes composées par le fait qu'elle est fondée sur le principe de la réalité de la langue. Ce même principe va changer la vision du système temporel de verbe français en se basant sur les deux types énonciatifs: *récit/discours*.

Cet avis de Benveniste a révélé plusieurs critiques des opposants tels que Ducrot qui considère que l'histoire, en d'autres termes, le récit intégrant dans le discours, car tous les textes sont d'origine subjectifs dans un sens. Il refuse totalement cette subdivision de temps en 1972 en déclarant: "*il devient impossible d'admettre l'existence d'une histoire au sens de Benveniste, sinon*

¹ Ibid., p. 242.

comme *l'horizon mythique de certain discours*"¹. De sa part, C. Kerbrat-Orecchioni ajoute dans le même sens: "*l'énonciation historique constitue elle aussi un type particulier de modalité énonciative*"².

Il y a des défenseurs de cette thèse d'E. Benveniste, ils ont développé et approfondi l'étude de la dichotomie *récit/discours*. Nous en citons à titre d'exemple Dominique Maingueneau.

I-3-2- Plan embrayé et plan non embrayé

Dans la même perspective D. Maingueneau, à partir du travail fondateur de E. Benveniste, propose une autre dichotomie qui la baptise *énonciation embrayée/une énonciation non embrayée*. Il insiste sur la compréhension correcte de récit et discours pour éviter les interprétations erronées. En général, cette répartition est jugée rigide par rapport à la diversification des types des textes.

Dominique Maingueneau fonde son étude en se basant sur deux points: le premier est la combinaison *non-personne+passé simple* qui est la base du récit, il a montré que l'association de l'aoriste avec le "je" donne à ce pronom personnel le statut de "la non-personne" et l'appelle *un "je" narratif*, le deuxième point est l'alternance du récit et discours qu'on remarque souvent dans un même texte: le récit soit interrompu par le discours comme le cas du dialogue ou des textes à dominante discursive qui incluent des fragments de récit. Le théoricien n'admet pas que le récit est réservé pour la langue écrite, il justifie son refus par l'existence des récits oraux comme le conte.

Ces critiques amènent Dominique Maingueneau à proposer une nouvelle opposition; *plan embrayé* et *plan non embrayé*. Dans le premier, l'énoncé est marqué par des embrayeurs qui signalent la présence de son locuteur ; par contre, dans le deuxième plan, le locuteur est exclu ou implicite par l'absence des déictiques qui le dévoilent et *la modalité zéro*, mais ce dernier plan a heurté la difficulté de l'existence des types d'énonces qui sont classés

¹ KERBRAT-ORECCHIONNI, Catherine, Op., Cit., p. 188.

² Idem.

comme histoire selon Benveniste, c'est-à-dire énoncé non embrayé mais qui ne sont pas des récits, le cas des proverbes, les démonstrations mathématiques ou les articles de loi, cela conduit D. Maingueneau à considérer "le récit" comme sous-classe de plan non embrayé. Comme conséquence, nous avons un plan embrayé qui coïncide avec le discours et un plan non embrayé qui inclut trois sous-classes: le récit, les proverbes et les démonstrations (mathématiques, recettes de cuisine...etc.).

Pour notre travail, nous préférons la dichotomie de Maingueneau, nous adopterons les deux plans embrayé et non embrayé, deux systèmes selon lesquels nous allons essayer d'appliquer la théorie de l'énonciation en employant les notions que nous avons déjà citées, à commencer par la conception benvenistienne de l'énonciation qui centre ses études sur le locuteur qui prend en charge son énoncé ou choisit le décrochage énonciatif en se distanciant de ce qu'il dit. Nous allons étudier l'appareil formel de l'énonciation en faisant appel parfois à la vision de D. Maingueneau pour ce qui concerne les plans énonciatifs dans une œuvre littéraire que nous allons prendre comme corpus pour notre travail d'analyse.

Chapitre II
Pour une typologie autobiographique

II-1- Au marge de l'autobiographie: Mémoires

Le sens du mot "mémoire" dans les dictionnaires est connu de deux manières classées selon le genre: comme un nom féminin, issu étymologiquement du mot latin "mémoire" défini comme: "*acuité biologique et psychologique qui permet d'emmagasiner, de conserver et de restituer des informations*"¹. Ce sens est relatif à la faculté de souvenir, de tous les mécanismes organiques et neurologiques qui contribuent à cette opération citée souvent sous le titre "La mémoire humaine". La deuxième manière: C'est le fait que nous prenons le sens de mot dans un genre masculin.

Nous nous trouvons devant deux conceptions qui sont différentes pourtant qu'elles sont apparemment pareilles car la deuxième tire le sens de la première vue comme originale. Cela sera clair lorsque nous citons le premier sens donné dans le dictionnaire: "*1- Ecrit sommaire exposant des faits, des idées. 2- Exposé scientifique ou littéraire en vue d'un examen, d'une communication dans une société savante*"², c'est une exposition des réflexions ou une recherche faite dans un stade souvent académique afin d'aboutir à une thèse comme c'est notre cas maintenant.

Pas vraiment loin de ce sens, nous avons un sens classé le dernier après un petit symbole qui marque sa spécificité: "*(Avec une majuscule) Relation écrite des événements marquants d'une période, par qqn qui en a été le témoin ou un des acteurs, les Mémoires de Saint-Simon*"³. Dans la citation nous distinguons nettement la pause que l'auteur marque pour l'obligation du caractère majuscule qui manifeste évidemment dans l'exemple "*les Mémoires de Saint Simon*" : un ouvrage connu de l'écrivain français Louis de Rouvray duc de Saint Simon dans lequel il raconte les répercussions de la vie à la cour de Louis XIV et parle de grands personnages de son temps, cela nous lance vers le nom "Mémorialiste" qui est l'auteur de "Mémoires" conçu comme œuvre ou un écrit où l'auteur parle d'une époque et relate des faits importants qu'il a vécus ou qu'il a entendus parler, l'ensemble de ces faits constitue des moments de l'histoire

¹ LEGRAIN, Michel, "Le petit Larousse", Paris, Larousse-Bordas, 1997, p. 642.

² Ibid, p. 644.

³ Idem.

dans son temps, sa société, de son pays ou du monde. Ses dits seront des témoignages sur actualité.

En faisant référence au nom "le témoin" dans la même citation; cette conception nous intéresse parce qu'elle sera parmi les grands axes de notre étude. C'est elle que nous avons choisi comme un point de notre départ, elle nous guide afin de mieux analyser l'œuvre qui est le corpus de ce travail. Le deuxième axe sera compris par le premier "témoignage". En dernier lieu, nous accédons à un champ qui existe bel et bien pour tous les deux : *l'autobiographie*.

Nous le dépassons pour dire qu'il est plus important. Son importance est bien claire, car il est très difficile, pour ne pas dire impossible de définir les deux concepts sans passer par ce troisième dit " autobiographie" qui inclut les deux genres précédents, c'est la raison pour laquelle nous avons choisi le titre " *Au marge de l'autobiographie* ". Dans cette partie nous allons entamer deux sous-titres qui seront classés en se basant sur la conception -donnée dans le dictionnaire- séparées en deux. Elles sont, de même divisées sur le plan topographique par une virgule.

Le premier sera Mémoires /Histoire où nous allons parler de ce genre en mettant l'accent sur un point essentiel vu comme caractéristique propre à lui "l'histoire". Le deuxième sera Mémoires / Témoignage ; dans ce point, nous allons nous pencher sur le nom pour présenter "les témoignages" en tant qu'un élément complémentaire et essentiel de "Mémoires" et comme un genre que nous qualifions de l'autonomie.

II-1-1 Mémoires / Histoire

Devant la difficulté de classer nettement les genres à cause des transitions qui s'établissent entre eux, ce n'est pas vraiment évident d'en proposer et trouver une définition stable. Nous commençons tout d'abord par la conception donnée dans l'encarta en ligne qui le place sous un angle littéraire en distant: "*relation rétrospective des événements auxquels l'auteur a participé ou*

assisté au cours de sa vie publique ou privée"¹. Il paraît clairement que les Mémoires sont un récit fait par l'auteur qui redit son passé en racontant des événements où il avait participé principalement ou secondairement ou il a entendu en parler par une personne qui était présent lors de leur déroulement.

Nous assistons, alors à une subjectivité dans laquelle l'auteur de Mémoires installe sa vision des choses et sa manière de décrire les faits, les analyser et de les commenter partant de ses réflexions personnelles et ses convictions mutuelles en voyant instaurer un lieu étroit entre sa vie privée et les grands événements de son époque ; en d'autres termes son statut d'écrivain se tire en quelque sorte pour céder la place à un autre statut, celui d'une personne qui livre à une réflexion sur l'histoire en cherchant à identifier les moments décisifs et les stations caractéristiques d'un fait d'histoire.

Classés dans le domaine de l'écriture à visée véridique, les Mémoires se situent comme un genre littéraire qui se trouve en coïncidence ou en inclusion avec les autres genres à cause de la diversité d'« écritures de moi » dans laquelle la frontière est parfois mal définie. Cette forme d'écriture est apparue dès l'antiquité dans des œuvres tels que "*L'anabase Xenophon*" et "*Les commentaires de la guerre des gaules*", de César. Après, elle s'est développée au XVII^e siècle. Au XVIII^e siècle, les Mémoires se multiplient dans toute l'Europe avec "*Mémoires de Mme de la Fayette*". Encore, en nous rapprochant d'autres genres, nous constatons la relation de l'histoire d'une personne comme dans "*Les Mémoires d'un témoin d'outre-tombe*" de Châteaubriant au XIX^e siècle avec l'apparition du mouvement romantique et de libération effective tout en mettant l'accent sur l'effet psychologique de la personnalité de son auteur. Comme nous citons "*Mémoires d'un fou*" de l'écrivain français Gustave Flaubert, dans la même classe, l'écriture qui dénote de narcissisme "*Mémoires de Casanova*". Malgré que ce genre ait reculé un peu pendant la première moitié de notre siècle suivant une dégradation que Jean-Louis Jeannelle justifie par le développement autonome de ses constituants majeurs ; l'autobiographie et l'histoire. Chacun d'elle se voit un genre tout séparé de l'autre, mais il a récupéré

¹ "Mémoires (littérature)" Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2007.
<http://fr.encyclopedia.msn.com>, consulté le 10/04/2007.

sa place très importante à partir des années 70 en renouvelant les formes et les thèmes influencés par la naissance des sciences sociales et la progression des écrits personnels.

Cette forme est un récit rétrospectif qui raconte le passé par le biais des visions qui dépassent la vie privée de son auteur. Ecrits à la première personne, les Mémoires sont le résultat des chevauchements de deux genres connus *l'autobiographie* que nous allons laisser pour le 3^{ème} titre et *l'histoire* qui constitue la perspective dans laquelle se situe ce genre littéraire. Ce récit historique trouve sa place centrale en bénéficiant des grands événements dans un siècle plein de bouleversements qui seront un terrain fertile pour les écrits historiques où le mémorialiste s'efface presque derrière son statut d'un rapporteur des faits en jouant le rôle d'une source historique.

Cela nous pousse à parler de cette frontière à laquelle se positionnent « les Mémoires » : c'est « l'histoire » ; dans cette dernière, le mémorialiste qui retrace le passé de sa société ou du monde où il a vécu, prend l'étiquette d'un historien subjectif qui décrit, relate les faits d'un point de vue personnel. Cette focalisation subjective fait que ses souvenirs et les grands moments de l'histoire se croisent pour donner à cet auteur un destin exceptionnel ou national, alors sa visée d'abord informative laisse de place à son identité car son objet n'est pas l'œuvre lui-même, mais l'histoire des groupes sociaux et historiques auxquels il appartient.

Dans son texte le mémorialiste porte un regard critique sur les faits et retrace une vérité historique qui est apte à commenter. C'est la raison pour laquelle nous révélons l'importance sociale de qui est souvent une personnalité publique, encore la visée peut être "se montrer" quand l'auteur se présente dans son récit comme un modèle moral à suivre par les nouvelles générations afin de laisser une trace d'une vie pour accéder à l'immortalité, enfin le mémorialiste se voit comme témoin des événements de l'époque à laquelle a été présent, qui y a participé: ce qui impose le souci de la vérité chez ce narrateur homodiegétique qui se place, à la fois comme l'auteur d'un autre genre incluant dans les Mémoires celui de "témoignage".

II-1-2 Mémoires/ Témoignage

Les Mémoires font appel au témoignage. Certains dictionnaires définissent le premier genre par le biais du deuxième en exposant les Mémoires en tant que témoignages écrits, des événements auxquels l'auteur a participé ou assisté au cours de sa vie publique ou privée. Alors, le témoignage est une forme de prise de parole vue comme une pratique, en partant de son sens étymologique donné comme les paroles de "*celui qui assiste en tiers à une affaire ou deux personnages sont intéressés*"¹, c'est le fait que ce tiers rapporte ce qu'il a vu ou entendu.

Etymologiquement, « témoin » est un mot d'origine latin (*ter-stis*) qui signifie "*Celui qui se pose en tiers dans un conflit*"². Cela nous attire l'attention sur l'approche juridique ; autrement dit, « le témoin » comme une instance du ressort de la justice. En effet, dans un processus d'enquête qui doit mener à la réorganisation des faits en vue d'un jugement, c'est la fonction du témoin oculaire qui importe, son statut narratif est garanti par le « je » d'énonciation. A ce stade, le témoignage oblige une confrontation et une comparaison avec d'autres ressources pour confirmer leur véracité.

Le deuxième sens est le sens expérientiel où le témoin ne fait que relater ses expériences dans son groupe ou celui de qu'il a écouté, notre référence sera encore la définition de E. Benveniste quand il voit le témoignage en tant que "*discours de celui qui se tient la chose*"³; les témoignages demandent un travail de la mémoire qui implique des positions variées, des résultats inattendus et des coïncidences lorsque nous prenons en considération la nature de l'être humain: la source de ces témoignages. Ce genre dont l'étude de ses mécanismes énonciatifs exige la distinction entre deux choses importantes :

¹ DERRIDA, Jacques, "Pétique et politique du témoignage", Paris, L'Herne, 2005, p.24, cité in, GIULIA, Fabbiano, " Ecritures mémorielles et crise de la représentation: les écrivains descendants de harkis", @mnis Revue de Civilisation Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale, <http://www.univ-brest.fr/amnis/>, consulté le 14/04/2008.

² AGAMBEN, Giorgio, "Ce qui reste d'Auschwitz. *L'archive et le témoin*", Rivage, Paris, 1999, p. 17, cité in, BORNAND, Marie, "Le témoignage : une pratique d'écriture contemporaine (de 1945 à aujourd'hui)", Thèse de doctorat, Université de NEUCHÂTEL, soutenue le 21/11/ 2002, p. 43.

³ DERRIDA, Jacques, Op. Cit, p.24.

La première c'est « un projet d'écriture », c'est l'engagement du narrateur-auteur dans son récit. La deuxième c'est « un contrat de lecture » qui signifie le pacte passé au sein du texte avec le lecteur, type d'engagement exigé du lecteur.

Malgré cette rencontre presque indissociable des deux genres, nous allons étudier le deuxième "témoignage" tout seul dans une tentative de le définir dans un champ plus vaste, nous le plaçons dans plusieurs domaines et diverses filières d'étude. Et ce, pour expliciter la vision générale qui le considère comme source de la connaissance humaine.

II-2- Témoignage : Source de la connaissance humaine

Ce genre d'écrit personnel se présente comme un récit à narration homodiégétique par un auteur qui aide et conserve la mémoire d'une collectivité. Son rôle très essentiel réside dans le fait qu'il aide l'autre à accéder indirectement à la connaissance humaine par le biais des faits rapportés. Ces derniers sont totalement inconnus ou apparaissent mystérieux pour cet autre avant l'arrivée de ce témoin qui élabore une transmission sociale des connaissances essentiellement individuelles. Donc le témoignage est un véritable moyen de savoir.

Nous pouvons comprendre son importance extrême dans notre vie, car il met à notre service les expériences des autres, de toutes les générations et dans tout le monde. Encore, il nous rapporte les événements de temps passé, en plus, il est la base des institutions sociales, historiques ou juridiques. De même, il aide les chercheurs dans le domaine des sciences qui reposent sur l'observation, pour la simple raison qu'il est impossible que le chercheur observe personnellement tous les faits qui appartiennent à l'objet de ses recherches; cette place valorisée dans un siècle de témoignage nous exige le savoir de ses conditions. Dans cette finalité, nous signalons une partie spécialisée à cette étude nommée "*la méthodologie de témoignage*" comme un élément aidant de la mémoire au service de l'histoire.

Le témoignage exige des règles pour sa critique afin de l'examiner en comptant sur deux points principaux: le fait relaté et la personne qui relate.

Ceci est un autre propos; les témoignages aident à conserver la mémoire des peuples et construire leur histoire. Les historiens changent leur idée sur ce genre écarté auparavant grâce au recul de l'analphabétisme et la démocratisation dans les sociétés contemporains. Ce qui change le statut dans un siècle caractérisé par le recul de l'analphabétisme et la démocratisation dans les sociétés contemporaines. Ce changement donne une autre conception de l'histoire savante de notre époque moderne riche des attentas, des guerres et des événements politiques, sociaux et économiques, nommé par Annette Weviorka "l'ère du témoin" où nous assistons au développement de toute une littérature de témoignage.

Le témoignage est une pratique énonciative : adopter, dans l'écriture, la position du témoin d'une réalité à même de concerner le public offre à priori une crédibilité au texte. Les critères de l'authenticité et de la réalité surtout historique sont les grands axes de cette position ; rappelons, comme explique Shoshara Felman, que:

*" Témoigner [...] c'est plus que rapporter simplement un fait, un évènement, plus que raconter ce qui a été vécu, ce qui a laissé une trace, ce dont on se souvient. La mémoire est ici convoquée essentiellement pour requérir l'autre, pour affecter celui qui écoute, pour en appeler à une communauté [...] Témoigner ce n'est donc pas seulement raconter, mais s'engager et engager son récit devant les autres ; se faire responsable-par sa parole-de l'histoire ou de la vérité d'un évènement, de quelque chose qui, par essence, excède ce qui est personnel, possède une validité et des conséquences générales "*¹

L'apparition de « la littérature engagée », selon J.P. Sartre, est le résultat d'un discours fait sur la mise à l'épreuve de la littérature après la guerre et les génocides et leurs influences.

En considérant les textes comme issus de l'évènement, le lien de la littérature au réel est affirmé, la condition étant la transposition de l'expérience

¹ SHOSHANA, Felman, "Camus The Plague, or a Monument to Witnessing", cité in, BORNAND, Marie, Op. Cit, p. 156/157.

vécue en expérience sensible dans un trou de l'écriture, Perec le confirme dans la citation ci-dessous :

" Mais la littérature n'est pas une activité séparée de la vie. Nous vivons dans un monde de parole, de langage, de récit. [...]. La littérature est, indissolublement liée à la vie, le prolongement nécessaire de l'expérience, son aboutissement évident, son complément indispensable. Toute expérience ouvre à la littérature et toute littérature à l'expérience. "¹

Dans cette citation, Perec pose les bases d'une conception de l'engagement qui consiste dans le travail d'écriture réalisé par l'auteur afin de transformer sa propre expérience vécue en expérience pour le lecteur.

En outre, Annette Wieviorka, dans son livre, parle de la figure sociale du témoin. Ce nouveau statut est le résultat des causes suivantes :

1- Les protocoles psychologiques démontrent la fragilité de l'aptitude humaine à restituer correctement et précisément des traits d'une scène vécue, la raison pour laquelle, le statut d'un témoin oculaire a changé.

2- La valeur de preuve de témoignage doit être confirmée par d'autres attestations matérielles.

La fonction de « témoin » quitte ainsi le cadre spécifiquement juridique et prend une nouvelle valeur sociale. La dimension affective du témoignage est alors mise en relief, donnant à la figure du témoin une charge et une importance émotionnelle.

Cela nous amène à parler de types de témoin à savoir « le témoin direct » et « le témoin indirect » : le premier qui était présent, il relate des faits vus et vécus, cependant, le deuxième est un témoin, non des faits, mais des traces naturelles ou humaines qu'ils ont laissées.

¹ PEREC, George, "Robert Antelme ou la vérité de la littérature", L.G. Une aventure des années soixante, p.88-99, cité in, BORNAND, Marie. Op. Cit. p.23.

II-2-1- Singularité de témoignage

Dans la sphère de la conception de témoignage, de point de vue littéraire défini comme un récit rétrospectif dans lequel le témoin fait parler les faits pour les exposer à entendre. Le témoignage est un art d'écrire par lequel l'auteur s'identifie comme un "metteur en scène " où il présente des actions, des images et des personnages pris en bloc dans un cadre spatiotemporel déterminé. Pour ce faire, il adapte un style propre à lui, un mode esthétique par lequel il réécrit les faits historiques, c'est la littérature de témoignage.

Ce genre qui met en évidence plusieurs paradoxes qui naissent, d'une part de la subjectivité du style et l'objectivité des faits narrés d'autre part de la véracité demandée et les effets des troubles de la mémoire dans le cas d'un passé lointain, c'est une nouvelle forme qui fait naître un style innové qui regroupe la description, l'analyse, le commentaire et la critique à la fois. Ce mariage de l'expérience personnelle et lexiques formelles (stylistique) est l'autoroute par lequel certains témoins entre dans le monde de la littérature, c'est là où réside la singularité de témoignage en tant que genre littéraire. La rencontre de la réalité avec l'écrit esthétique est fondée sur la volonté d'auteur de redire l'histoire en prenant comme bagage ses capacités rédactionnelles en montrant son talent par ses compétences dans l'art d'écrire. Ce qui a attiré l'attention du public à ce genre et par conséquent son développement et la célébrité de ses auteurs.

Cette mise en récit des témoignages souvent réels exige parfois le recours aux procédés fictionnels qui seront l'espace intermédiaire entre "témoin" et "écrivain" et le pont établi entre un passé vécu et sa transposition dans le présent par sa mise en forme des souvenirs. Nous devons signaler que la fiction dont nous avons parlé n'est qu'un procédé d'écriture qui ne doit pas être compris dans le sens d'un témoignage fictif pour rester dans le champ d'une forme littéraire où l'auteur demeure fidèle à ce qu'il a vécu sans rien changer de sa réalité.

Le cadre fictif est jugé problématique pour présenter une réalité historique, la question qui se pose : Grace à quelles stratégies rhétoriques et

narratives, telle fiction du témoignage est-elle reçue comme légitime et telle autre moins ?

Claude Burgelin, répond à cette question dans la mesure où le témoignage comme phénomène social nécessite une redéfinition plus complexe du rapport du témoin à la littérature, nous nous trouvons en face d'un genre qui doit satisfaire le goût de rapporter « le vécu », « le vrai » et le plaisir esthétique offert par la littérature. Nous lisons dans le livre de Michael Riffaterre :

" Le témoignage est l'acte de se porter garant de l'authenticité de ce que l'on observe et qu'on croit digne d'être rapporté. Tandis que le témoignage littéraire est la représentation de cet acte authentique "¹

Alors, la fiction du témoignage est une représentation de la garantie d'authenticité.

Nous citons l'exemple de « La Peste » de Camus Albert paru en 1947. Ce roman était l'objet d'analyse de Dana Catherine², elle est arrivée à résulter que dans cette œuvre, Camus a choisi la forme rhétorique « l'allégorie » qui ouvre un espace d'interprétations multiples. Ce choix est également lié à la position énonciative personnelle de l'auteur, voyant le contexte et les circonstances de la publication du roman : pendant l'occupation nazie ; donc le texte devait contourner la censure en jouant le rôle d'un témoin indirect. Cela est confirmé par Dr. BORNAND Marie dans la suite :

" Le témoignage rend la fiction possible car il constitue une base qui garantit une réalité événementielles et permet le décodage de la métaphore, de l'allégorie, de l'allusivité de la fiction, et la fiction

¹ RIFFATERRE, Michael, " Le témoignage littéraire", Cahiers de la Villa Gillet, 3(nov.1995), p. 33, cité in, BORNAND, Marie. Op. Cit, p. 52.

² DANA, Catherine, "Fictions pour mémoire. Camus, Perec et l'écriture de la shoah", L'Harmattan, Paris, 1998, cité in, BORNAND, Marie. Op. Cit p. 158.

*revivifie le témoignage à mesure que le temps passe et que la sensibilité des générations se modifie"*¹

II-2-2 Témoignage: approche interdisciplinaire

Dans un cadre interdisciplinaire, les chercheurs étudient ce genre littéraire où se rencontrent plusieurs domaines que nous pouvons les considérer comme des indicateurs qui leur offrent des pistes de recherche en les adaptant pour des approches que les chercheurs exploitent pour analyser le contenu des témoignages. Parmi ces approches, nous citons: littérature, histoire, linguistique, sociologie, psychologie et d'autres. Pour nous, les trois premières nous intéressent comme champ d'étude, pour cela nous allons parler des orientations théoriques qui servent à guider l'analyse dans une vision pratique, dans une approche littéraire et nous pouvons dire linguistique encore.

La forme de témoignage peut être envisagée en rapport avec le contexte de réception dans le sens que la confirmation de l'identité de l'auteur témoin ou au contraire son infirmation implique une lecture différente des procédés. Cette certification biographique inscrit le texte dans son cadre factuel ou fictionnel. Cela entre des interprétations totalement différentes qui varient selon l'authenticité de ces témoignages ou de son caractère fictif en passant certainement par la dimension de véracité des faits et des circonstances relatés par ce témoin qui est un être humain en chair et en os.

La même idée est expliquée par Ricaneur. Paul lorsqu'il cite les deux composantes essentielles du témoignage: *"d'un côté, l'assertion de la réalité factuelle de l'événement apporté, de l'autre la certification ou l'authentification de la déclaration par l'expérience de son auteur"*², autrement dit l'acte de témoigner est un acte différent par les topoï qui le font transparâtre, des indices par lesquels nous pouvons identifier les principes de ce genre, le même auteur parle de cette spécificité qui:

¹ BORNAND, Marie, "Le témoignage : une pratique d'écriture contemporaine (de 1945 à aujourd'hui)", Thèse de doctorat, Université de NEUCHÂTEL, soutenue le 21/11/ 2002, p. 28.

² RICOEUR, Paul, "La mémoire, l'histoire, l'oubli ", Paris, Seuil, 2000, p. 204, in ibid.

"Consiste en ceci que l'assertion de réalité est inséparable de son couplage avec l'auto-désignation du sujet témoignant. De ce couplage procède la formule type du témoignage; j'y étais. Ce qui est attesté est indivisément la réalité de la chose passée et la présence du narrateur sur les lieux de l'occurrence"¹

L'expression "j'y étais" résume une sorte de contrat de dire véridiquement ce qu'il avait vu ou entendu passer dans l'espace où il était présent en personne ; la mise de l'accent sur le pronom personnel "je" dévoile franchement la fonction identitaire qui incarne l'auteur dans la personne du témoin présent dans son texte comme le narrateur des événements. Ce qui est compris par l'expression "auto-désignation du sujet témoignant".

Le contrat de vérité est l'enjeu fondamental de l'écriture du témoignage, il s'agit d'un contrat textuel passé entre l'auteur et le lecteur, qui détermine le cadre général et les circonstances de son expérience de l'écriture. Il repose sur quelques conditions de clarté paratextuelles et intratextuelles parmi lesquelles nous citons la primordiale : la question de l'identité de l'auteur, son rapport avec la voix narrative et l'identité textuelle de celle-ci. Donc, le contrat de vérité qui se place entre l'histoire et de la littérature, vise à éviter la fiction mensongère.

La position énonciative propre au témoignage est particulière précisément parce qu'elle se situe au carrefour de la réalité et de la fiction. Nous ne pourrions pas dépasser le fait que ces deux formes peuvent coexister comme deux variantes dans un même récit-témoignage: le témoignage factuel peut comporter des marques d'imaginaire ou des récits fictifs qui ont un objet témoignant.

Cette hétérogénéité des types peut être analysé en prenant en considération le choix de cette procédé par l'auteur, selon sa réception par lecteur ou selon son objectif derrière la mise en fiction de ses témoignages ou l'authentification des témoignages fictionnels qui peuvent être appréciés malgré leur caractère irrationnel. Ces champs et d'autres constituent des panneaux pour

¹ Idem.

diriger plusieurs travaux d'analyse de ce genre littéraire qui n'était considéré dans sa première réception que comme un genre de documents ethnographiques.

D'un autre côté, « le témoin », dans un sens historique, est une trace de passé. Il s'agit de tout objet ou éventuellement personne qui permet la reconstitution objective, scientifique du passé. Ainsi, un monument, un document sont des témoins du passé. Nous devons signaler, à ce stade que la conception historique du terme et la notion juridique ont un élément commun : la fonction de preuve au cœur d'une enquête.

Le témoignage comme un genre historique sera étudié différemment, tout dépendant des types de ce récit historique suivant diverses démarches qui doivent être justifiées, ces études établissent forcément des relations entre les historiens et les témoins par le biais d'entretien élaboré par l'historien sous deux formes selon son objet d'étude: la première forme consiste à attraper des informations précises et cadrées par des questions des fois fermées qui ne proposent que deux choix par lesquels le témoin se trouve obligé de ne pas dépasser certaines limites. Par contre, la deuxième forme a porté l'attention sur un passé, raconté pour la première fois par un témoin qui n'était pas averti de la chose auparavant.

Dans ces deux démarches, le statut de la vérité ne se présente pas d'une façon pareille et cela nous amène à parler d'une convention solennelle entre deux pôles qui résultent de témoignage: c'est le pacte testimonial par lequel, l'historien et témoin et celui qui reçoit partagent une expérience sans interpréter les choses dans la mesure où l'historien n'a pas le droit de discuter les motivations personnelles du témoin parce que l'historien va étudier les paroles de ce dernier mais non pas sa personne. Ce que Jean-Marc Barthommé explique dans la citation: *"La parole du témoin est objectivée, prise en charge, relayée. Elle devient un enjeu de mémoire, de justice, de savoir"*¹, en parlant de " savoir

¹ BARTHOME, Jean-Marc, "Recherche psychanalytique sur la survivance aux traumatismes concentrationnaires et génocidaires de la Seconde Guerre Mondiale", thèse pour le doctorat de médecine, université Paris XI, 1997, cité in, de VOLDMAN Danièle, "Le témoignage dans l'histoire française du temps présent", [http :// www.google/témoignages/](http://www.google/témoignages/), consulté le 02/05/2005.

" nous sommes dans le monde d'histoire, cette piste varie selon les formes d'envisager les diverses témoignages.

Avant de conclure, nous disons que la réflexion sur le témoignage dépasse les discussions sur les sources orales connues traditionnellement et englobe encore la forme écrite tout en faisant la différence entre les deux types, car chacun demande un traitement spécifique qui guide l'historien à appréhender l'histoire : ce véridique pont entre le passé et le présent qui le rend toujours vivant par un auteur rapporteur d'histoire et un informateur qui veut faire preuve afin de justifier des faits historiques pour les présenter comme vrais et réels aux lecteurs spécialisés ou curieux: rôle très essentiel pour la construction d'identité et le développement des peuples, par conséquent des civilisations.

III- 3- La dimension autobiographique dans les Mémoires

De sa définition, les Mémoires sont un genre à la frontière entre l'histoire et l'autobiographie qui s'entremêlent pour former une branche attribuée à la littérature personnelle dite intimes. Les études affirment que l'autobiographie dans un sens connu actuellement est née d'un champ particulier des Mémoires appelé "mémoires homodiégitiques".

La grâce de cette apparition est une nouvelle étiquette plus précise quand l'auteur évoque dans son livre: *"histoire la plus secrète de(s)on âme"* où il la définit dans le cadre de la subjectivité, la même idée de l'appartenance de l'autobiographie au territoire des Mémoires qui sont à l'origine la source de cette dernière est reprise par Pierre Larousse qui la définit dans le Grand Dictionnaire universel du XIX siècle en 1866. Son explication met encore l'accent sur les traits caractéristiques qui les distinguent lorsqu'il énonce :

"Pendant longtemps, en Angleterre comme en France, les récits et souvenirs laissés sur leur propre vie par les hommes marquants de la politique, de la littérature au déserts, prirent le nom, de "Mémoires", Mais, à la longue, on adopta de l'autre côté du détroit (de la Manche) l'usage de donner le nom d'autobiographie à ceux de ces mémoires qui se rapportent beaucoup plus aux hommes même que

aux événements auquel ceux-ci ont été mêlés, l'autobiographe entre assurément pour beaucoup dans la composition des mémoires; mais souvent, dans ces sortes d'ouvrages, la part faite aux événements contemporains, à l'histoire même, étant beaucoup plus considérable que la place accordée à la personnalité de l'auteur, le titre de mémoires lui convient mieux que celui d'autobiographie"¹

Pour qu'il soit mieux claire encore, nous allons citer quelques différences entre les deux genres en partant de l'idée que les Mémoires sont un récit qui superpose également l'écrivain, le narrateurs et le personnage central (héro) mais ils ne sont pas non plus à proprement parler des autobiographie car l'auteur peut temporairement s'effacer pour raconter des actions dont il est le témoin ou l'acteur qui, en attachant sa vie privée avec celle de la société, ne prend pas son trajet personnel comme une finalité de son " projet d'écriture ", ce qui est valorisé par Philippe Lejeune dans la citation: *"il ne s'agit pas seulement d'une question de proportion entre les matières intimes et les matière historiques (...) Il ne faut pas juger seulement des quantités, mais voir laquelle des deux parties est subordonnée à l'autre, si l'auteur a voulu écrire l'histoire, de sa personne , ou celle de son époque"* mais le prend comme moyen pour transmettre son message dans une fin souvent historique qui nous lance dans une sorte d'objectivité suivie comme choix de l'auteur et sa volonté de dire la vérité fidèlement à la version originale et réelle.

Ce qui s'oppose à la subjectivité nette trouvée dans l'autobiographie, alors, la différence réside dans le contenu de chacun des deux: si l'autobiographie centre sur la vie de sa personne:le"moi", les mémoires s'intéressent beaucoup plus au monde, ils la dépassent à l'histoire des peuples et des civilisations en donnant des informations sur son environnement et ses expériences en rapport avec ces derniers. Cela nous amène vers une autre différence qui en résulte: celui de traitement ; comme nous savons chaque genre sera analysé et compris selon ses traits distinctifs.

¹ FAUCHEAUX, Annie, "La biographie", Paris, Ellipse, Edition Marketing, 2001, p.54.

Etudier un récit dans la perspective d'un projet autobiographique ne sera absolument pas pareil à la manière d'approcher un texte encadré par un projet historique; ce texte peut regrouper des textes dans une classe déterminée par la spécificité de tel ou tel contenu selon la visée que nous voulons envisager dans un travail de recherche (la transmission, la correction de l'histoire, l'argumentation d'une thèse, tirer des conclusions, savoir les propriétés d'une société ou d'une époque, vérification de l'authenticité, une démarche ethnographique ou sociologique ...etc).

Alors l'opposition principale *Mémoires/ autobiographie* se situe entre le social et le privé, l'objectivité et la subjectivité, le thème traité et la manière de le traiter qui font des débats qui n'ont jamais été clos, la raison pour laquelle il est conseillé de ne pas se fier aux titres donnés à leurs ouvrages par les auteurs eux-mêmes qui apparaissent comme des mémorialistes ou des autobiographes.

II-3-1- Le "je" mémorialiste et le "je" autobiographique

Un critère éliminatoire de la littérature personnelle est celui de l'identité de personne entre auteur, narrateur et personnage de ce point de vue les Mémoires et l'autobiographie sont des genres voisins. De plus, ils se rencontrent dans la zone de la rétrospection du récit ; or, par ce critère même, les Mémoires et l'autobiographie se différencient tous les deux. Dans un sens plus large, l'auteur de chaque œuvre se transforme en "*un être de discours*" selon Oswald Ducrot qui est présent dans la personne de narrateur qui agit comme le maître de son texte dans une position homodiegétique dans laquelle il s'exerce comme un témoin ou un acteur des événements racontés.

Dans les deux cas, il est le personnage principal qui se voit comme le centre de la narration. Tout est relaté en faisant référence à lui : sa position, ses conditions, sa situation spatio-temporelle et surtout sa vision et ses réflexions, autrement dit : son point de vue personnel, cette superposition de trois l'auteur, la personne réelle et le créateur véridique d'une œuvre (selon Larousse) dont le nom figure sur la première de la couverture, le narrateur qui est la personne fictive qui prend en charge la narration d'une histoire dont il a

été témoin et le personnage principal qui est le pivot du récit autour de lui se voit toutes les scènes dans l'œuvre.

Ces trois rôles se croisent dans une même personne exprimée par la première personne du singulier et parfois la troisième pour distancier ou la deuxième, le "je" a un caractère centripète dans le récit autobiographique où il est le centre de tout ce que nous comprenons par le sens étymologique en voyant ses trois composants grecs : *autos* qui veut dire soi même, *bio* qui veut dire la vie et *graphein* qui signale l'acte d'écrire pour signifier en somme " écriture de sa propre vie" en mettant l'accent sur la vie privé d'une personne.

Philippe Lejeune qui s'est spécialisé dans l'étude de ce genre a permis de mettre en évidence ses traits caractéristiques en le définissant, en 1975, comme: "*récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité*"¹, dans cette définition, le théoricien porte son occupation sur la rétrospection du récit comprise logique parce que nous sommes transposé dans un passé par rapport au moment de l'écriture, l'identité de l'auteur, de narrateur du personnage principal enfin sur le sujet traité dans ce genre qui doit être la vie individuelle. Le "*je*" autobiographique s'intéresse à l'histoire de sa personnalité tandis que le "*je*" mémorialiste concentre sur l'histoire de la société, car il lie sa vie privée avec la vie publique en souvenant ses expériences par le biais des grands moments dans l'histoire nationale ou mondiale.

Cette extension de visions lui attribue un caractère centrifuge. Nous parlons en plus, dans le même sens de la différence claire entre un "je" qui est un moi intérieur dit le *moi autobiographique* qui apparaît sur scène comme un narrateur autodiégétique qui désire être model type grâce à son identité différente et unique (des fois par narcissisme) pour parler d'un moi dedans et un *moi social* pour le "je" mémorialiste, souvent une personnalité publique qui se voit le porte drapeau de sa génération, informateur sur des faits d'histoire dans

¹ LEJEUNE, Philippe, "*Le Pacte autobiographique*", Collection Poétique, Editions du Seuil, Paris, 1975, p14.

un but de s'imposer comme une personne intellectuelle lorsqu'il dépasse le regard personnel au regard plus vaste en prouvant une conscience de la situation politique, historique, sociale et culturelle de son environnement : la raison pour laquelle il s'efface soi-même le plus possible.

Ce "je" mémorialiste soucieux de conserver la mémoire de son peuple ou de rendre hommage aux grands hommes de son temps peut avoir parfois l'idée d'un projet d'historiographie en s'offrant comme une source. Cependant, pour des raisons de la subjectivité, il peut se transformer en un "je" autobiographique lorsqu'il exprime ses blessures affectives ou ses inquiétudes en faisant le recours aux grands événements historiques.

Alors l'étude de "je" mémorialiste et de "je" autobiographique demande une analyse plus fiable (efficace) afin de les différencier quand ils sont en alternance dans un même récit, ce qui est presque souvent le cas; une coexistence semble floue par ce "je" même qui se comporte comme un mémorialiste malgré qu'il est inconsciemment tombé dans le discours autobiographique sous l'effet de sa subjectivité et l'impossibilité de séparer l'écrit privé de l'écrit public auquel il ne peut pas échapper malgré sa volonté d'objectiver son texte afin de mener à terme sa mission de "rapporteur de l'Histoire".

Cette idée d'engagement, nous la trouvons chez l'autobiographe qui par un *"je me raconte"*. Il se soumet à "un devoir" selon l'avis de George Sand quand elle avoue: *"Je ne pense pas qu'il y ait de l'orgueil et de l'impertinence à écrire l'histoire de sa propre vie [...] Pour ma part je crois accomplir un devoir, assez pénible même[...]"*¹, le sens de la prise d'une responsabilité de la part de "je " nous fait passer pour évoquer un point inévitable dans l'écriture intime: une notion fondée par Philippe Lejeune, c'est "le pacte autobiographique".

¹ SIMONIN-GRUNBACH, Jenny, "Pour une typologie des discours, in *Langage, Discours, Société*", Paris, Seuil, 1975, p. 16.

II-3-2- Le pacte autobiographique

Parmi les points distinctifs par lesquels le fondateur de genre autobiographique Philippe Lejeune précise l'appartenance d'une oeuvre au territoire véridique de sa spécialité, nous avons citer comme le plus important caractéristique : l'identité des trois "je" qui apparaît figuré dans un seul "je" : celui de narrateur comme le meilleur moyen de reconnaissance du genre, l'auteur en déclarant sa prise en charge de son histoire personnelle comme l'objet de son livre, il invite son lecteur à le lire comme son autobiographie. Ce qui est appelé par Philippe Lejeune le *pacte autobiographique* défini pour la première fois comme:

"Dans l'autobiographie, on suppose qu'il y a identité entre l'auteur d'une part, le narrateur et le protagoniste d'autre d'une part. C'est à dire que le je renvoie à l'auteur. L'autobiographie est un genre fondé sur la confiance, un genre "fiduciaire", si l'on peut dire. D'où d'ailleurs, de la part des autobiographes, le souci de bien établir au début de leur texte une sorte de "pacte autobiographique", avec excuses, explications, préalables, déclaration d'intention, tout un rituel destiné à établir une communication directe"¹

Nous savons que le terme pacte renvoie à un contrat établi entre l'auteur et le lecteur, autrement dit un engagement de l'auteur de parler de sa propre personne dans le souci de vérité qui répand principalement à deux fonctions: la première est la déclaration de l'autobiographie en annonçant l'intention de raconter sa propre histoire. Cela sera garanti par la confirmation des trois instances(le narrateur, le personnage et l'auteur) qui renvoient au nom propre qui figure sur la couverture. La deuxième fonction est la justification que fait l'auteur de son autobiographie lorsqu'il franchit et explique le pourquoi de son intention double : littéraire et morale pour qu'il sera compris, accepté et peut être admiré par ses lecteurs, Philippe Lejeune ajoute dans les pages suivantes:

¹ LEJEUNE, Philippe, L'autobiographie en France, Paris, Seuil, 1971, p.24, in REGAIG Najiba, "De l'autobiographie à la fiction ou le j(e) u de l'écriture: Etude de L'Amour, la fantasia et d'Ombre sultane d'Assia Djebar", Thèse de doctorat, sous la direction de Charles Bonn, Univ. Paris-Nord, octobre 1995, p.15.

"Ecrire un pacte autobiographique (quel qu'en soit le contenu) c'est d'abord poser sa voix, choisir le ton, le registre dans lequel on va parier, définir son lecteur, les relations qu'on entend avoir avec lui: c'est comme la clef, les dièses ou les bémols en tête de la portée; tout le reste de discours en dépend. C'est choisir son rôle".

Ce critère absolu peut être explicite par *l'identité de nom* : celui de narrateur personnage est le même que le nom de l'auteur, aussi par une préface dans laquelle l'auteur déclare franchement l'appropriété de texte et lance ce pacte. De même, il peut être implicite quand le titre ou le sous titre évoque clairement le genre *"histoire de vie"* ou *"autobiographie"* ou *"journal"* ; encore lorsque le narrateur prend la place de l'auteur en jouant son rôle comme l'explique Philippe Lejeune dans une *"une section initiale (...) où le narrateur prend des engagements vis-à-vis du lecteur en se comportant comme s'il était l'auteur, de telle manière que le lecteur n'aura aucun doute sur le fait que le je renvoie au nom porté sur la couverture alors même que le nom n'est pas répété dans le texte"¹* , parfois simplement à l'absence de la mention générique *roman*, par conséquent, cet esprit de vérité dans lequel situe le pacte autobiographique pourra être légitimement vérifié par une recherche faite hors de texte, ce qui est pratiquement difficile en quelque sorte.

Nous devons dire qu'un texte autobiographique de ce fait engage une responsabilité juridique et la possibilité de la poursuivante de son auteur, car il a atteint la vie d'un autre, ce qui touche la liberté personnelle et la vie privée d'autrui; Philippe Lejeune attire également notre attention sur le fait que le pacte autobiographique de sa part de la réalité s'oppose au pacte de fiction qui qualifie le roman dont les événements sont inspirés de la vie véridique de son auteur. La contradiction des genres se base sur la dimension de *"la référence"* à une réalité extralinguistique qui existe bel et bien dans la vie de l'auteur, cette frontière réalisée par un pacte voisin: *"le pacte référentiel"* que Philippe Lejeune définit en ces termes:

¹ LEJEUNE, Philippe, "Le pacte autobiographique", Op. Cit, p.27.

"Par opposition à toute les formes de fiction, la biographie et l'autobiographie sont des textes référentiels: exactement comme le discours scientifique ou historique, ils prétendent apporter une information sur une "réalité" extérieure au texte, et donc se soumettre à une épreuve de vérification. Leur but n'est pas la simple vraisemblance, mais la ressemblance au vrai. Non "l'effet de réel", mais l'image de réel. Tout les textes référentiels comportent donc ce qui j'appellerai un "pacte référentiel", implicite ou explicite, dans lequel sont inclus une définition de champs de réel visé et un énoncé des modalités et du degré de ressemblance auxquels le texte prétend"¹

Ce pacte est l'extension de pacte autobiographique dans le sens où il met en évidence l'identité (la même) entre la vie de l'auteur et celle de personnage-narrateur. Donc, la différence entre l'autobiographie et la fiction se résume dans le choix de l'auteur même. Philippe Lejeune l'explique dans la suite: *"tous les procédés que l'autobiographie emploie pour nous convaincre de l'authenticité de son récit, le roman peut les imiter, et les a souvent imités"*², alors, dans le roman, l'auteur ne s'intéresse pas forcément à s'engager pour dire la vérité aux lecteurs. Comme résultat, le pacte autobiographique se transforme en un autre pacte: c'est *"le pacte fantasmatique"* si bien que les intentions ne sont pas les mêmes pour les deux genres, la manière des leur lecture ne sera pas pareille, pour cela le fondateur de l'école autobiographique pense que:

"Le lecteur est (...), invité à lire les romans non seulement comme des fictions renvoyant à une vérité de "la nature humaine" mais aussi comme des fantasmes révélateurs d'un individu. J'appellerai cette forme indirecte du pacte autobiographique "le pacte fantasmatique"³

Le lecteur se trouve devant une autobiographie qui figure en fiction. De cet aspect imaginaire fut naître un nouveau genre: le roman autobiographique connu comme récit écrit à la première personne "je" où l'auteur autre que le narrateur-personnage mêle à des événements réels quelques

¹ Ibid, p. 36.

² Ibid, p. 42.

³ Idem.

éléments de fiction. Quant à ce type d'écriture, nous avons un pacte nommé "*pacte romanesque*" que le théoricien explique par rapport au pacte autobiographique, il propose "*de poser le pacte romanesque, qui aurait lui-même deux aspects: pratique patente de la non-identité (l'auteur et le personnage ne portent pas le même nom), attestation de fictivité (c'est en général, le sous-titre roman qui remplit aujourd'hui cette fonction sur la couverture)*". Par cette négligence de prendre en charge le récit l'auteur se distancie de son texte, cette *non-identité* lui permet d'échapper la vision de l'autre ; ce qui lui offre plus de liberté loin de la censure de lecteur. Ce choix fait par des auteurs dans le but d'atteindre à plus de vérité en restant loin de la conscience.

Tous ces pactes sont apparus au même temps que la naissance de genre autobiographique grâce aux travaux de fondateur Philippe Lejeune qui s'en est inspiré ses recherches en étudiant les premiers œuvres dans ce domaine tel que "*les Confession*" de Jean. Jaque Rousseau et des autres qui ont constitué un bon corpus pour mener une réflexion théorique. Son fruit sera la conception canonique de l'autobiographie qui impose la présence des caractéristiques spécifiques: la rétrospection du récit, le sujet qui doit se concentrer sur l'histoire d'une personnalité et l'identité de narrateur-personnage et l'auteur.

Ce dernier critère du genre a donné l'occasion pour l'émergence des différents pactes qui varient en fonction des conditions, des circonstances et la forme de ce contrat fait entre l'auteur et son lecteur. Par cette convention, le théoricien met en cause la notion de la responsabilité totale des lecteurs de l'attitude interprétative quand il attribue aux écrivains qui l'ont encouragé en mélangeant volontairement les frontières entre les genres. Là, nous rappelons qu'il faut faire différence entre l'écriture d'un texte qui revient toujours à l'auteur et l'instance de la narration qui occupe la place d'un narrateur autodiégétique. C'est la tâche d'analyse qui doit prendre en compte l'existence des cas que nous pouvons qualifier d'exceptionnels par rapport à la conception originale, car ils apparaissent nuancés comme: un récit autobiographique écrit à la troisième personne (impersonnelle), soit par le biais d'un pseudonyme ou par un anonyme.

Généralement, l'étude de l'autobiographie exige l'attention au recul entre le temps des évènements relatés et le moment de son écriture, aux échecs possibles de la mémoire et à la séparation entre un "*moi vivant*" qui a vécu au passé et le "*moi écrivant*" qui tenait la plume pour mettre au présent les évènements, de l'idée de l'irréalité d'un moi permanent P. Lejeune évoque son principe "*Je est un autre*".

Pour conclure, en abordant les Mémoires, les témoignages et l'autobiographie, nous avons entamé un champ vu dans notre époque comme très important: c'est *la littérature intime* (de moi) ou dite *personnelle* qui occupe actuellement une place cruciale et dominait les rayons de librairies, les critiques des œuvres. La discussion de leur contenu ont fait émergé toute une approche par laquelle nous analyserons ces textes de caractère autobiographique dans une tentative d'appliquer ses concepts tout en mettant l'accent sur le "je" pour dire les voix narratives transmises par cette première personne, le thème et le jeu de la temporalité, guidés par l'objectif de départ qui peut nous amener à une approche interdisciplinaire ou précise par laquelle nous allons faire appel aux théories linguistiques telles que: l'énonciation ou la pragmatique.

Chapitre III

L'énonciation dans "Mémoires d'un témoin du siècle"

III-1- Analyse de paratexte

Le « livre » ce produit littéraire, est le représentant de la pensée de son auteur où il traite un sujet particulier par le biais de certains éléments publicitaires qui servent à dévoiler son contenu aux lecteurs ; Gérard Genette les appelle « le paratexte » en disant :

" Je m'apprête aujourd'hui à aborder un autre monde de transcendance, qui est la présence, fort active autour de texte, de cet ensemble, certes hétérogène, de seuils et de ce que j'appelle: le paratexte: titres, sous-titres...qui sont...le versant éditorial et pragmatique de l'œuvre littéraire et le lieu privilégié de son rapport au public et par lui, au monde"¹

Cette importance est mieux expliquée par son rôle majeur:

" Le paratexte est donc pour nous ce par quoi un texte se fait livre et se propose comme tel à ses lecteurs, et plus généralement au public. Plus que d'une limite ou d'une frontière étanche, il s'agit ici d'un seuil ou [...] d'un "vestibule" qui offre à tout un chacun la possibilité d'entrer ou de rebrousser chemin"²

Ainsi, notre œuvre est riche en suggestion à ce niveau. Comme premier pas pour l'étude de notre corpus intitulé «*Mémoires d'un témoin du siècle*»³ de Malek Bennabi, nous entreprendrons l'analyse de certains éléments qui accompagnent le texte nommés par un autre critique «*périgraphie du texte*»⁴ : le titre, les intertitres, le nom de l'auteur, l'édition et la préface.

¹ GERRARD, Genette, cité par ACHOUR, Christian, REZZOUG, Simone, "Convergences critiques", Alger, Office des Publication Universitaires, 1999, p.28.

² GERRARD, Genette, "Seuil", Paris, éditions Seuil, 1987, p.7.

³ BENNABI, Malek, "*Mémoires d'un témoin du siècle*", Alger, Entreprise Nationale du livre, Alger, 1991.

⁴ ACHOUR, Christian, REZZOUG, Simone, Op., Cit. p.28.

III-1-1- Le nom de l'auteur "Malek Bennabi"

Le nom de l'auteur est un élément très important dans le paratexte. Il joue un rôle majeur de divers points de vue : commercial parce qu'il influe sur l'achat de livre. Cependant, notre intérêt sera attiré par un aspect autre que le côté commercial. En effet, nous tenterons de rattacher le nom de l'auteur à notre problématique qui est de savoir si l'œuvre en soi est un récit autobiographique.

Pour Philippe Lejeune:

«C'est par rapport au nom propre que l'on doit situer les problèmes de l'autobiographie. Dans les textes imprimés, toute l'énonciation est prise en charge par une personne qui a coutume de placer son nom sur la couverture du livre, et sur la page de garde, au-dessus ou au-dessous du titre du volume. C'est dans ce nom que se résume toute l'existence de ce qu'on appelle l'auteur : seule marque dans le texte d'un indubitable hors-texte, renvoyant à une personne réelle, qui demande ainsi qu'on lui attribue, en dernier ressort, la responsabilité de l'énonciation de tout le texte écrit»¹.

Dans notre œuvre, nous ne trouvons pas cette affirmation du pacte autobiographique par le nom de l'auteur, car le nom du personnage n'est pas le même que celui de l'auteur. En d'autres termes : le « je » énonciateur est jusqu'à présent non identifié à celui de l'auteur.

Pour cette raison, nous avons fait appel à la citation de Roland Barthes qui va nous aider à analyser le nom propre afin de faire une sorte de comparaison entre le sens de ce nom et les caractéristiques du personnage principal dans le texte. Pour R. de Barthes :

¹. LEJEUNE, Philippe, "Le pacte autobiographique", Op. Cit., p.22-23.

«Un nom propre doit toujours être interrogé soigneusement, car le nom propre est, si l'on peut dire, le prince des signifiants; ses connotations sont riches, sociales et symbolique»¹

"Malek Bennabi" est le nom patronymique où « Malek » est un nom arabe qui signifie "propriétaire" défini dans le dictionnaire *Larousse* comme étant une « *personne qui possède quelque chose une propriété* »². Si nous considérons la date de naissance de l'auteur, en 1905, dans une Algérie colonisée, nous pouvons rattacher la définition du dictionnaire à son nom. En effet, dans le cœur du texte, il est fait état de la terre violée et spoliée par le colonisateur. Tous les propriétaires terriens se sont trouvés déposséder de leur bien, ce qui les contraint à l'exil interne et même l'exil externe. D'ailleurs, les grands parents du narrateur ont quitté Constantine pour Tébessa pour cette raison. Nos dires se confirment grâce à cet extrait : « *Les terres des colons me posaient insidieusement une interrogation : où sont les terres de mes aïeux* » p.144. Cette interrogation reflète la prise de conscience du narrateur de son identité de propriétaire. Le mot « terre » est au pluriel. Il réfère à l'Algérie entière prise par les étrangers "colons". Le pronom possessif "mes" marque la possession de ces terres des ancêtres et donc par héritage par le narrateur.

"Bennabi", quant à lui, il peut se traduire en français par "fils du prophète ". « Prophète » est défini dans le dictionnaire *Larousse* : « *dans la Bible, un homme qui est inspiré par Dieu, parle en son nom pour faire passer son message / personne qui annonce un événement au futur* »³. Dans la religion musulmane, il a le sens du Messager : un homme choisis par Dieu pour véhiculer son message à tout le monde. Loin de considérer Bennabi comme étant un Messager, nous pouvons considérer certaines caractéristiques qui font de lui un homme juste, intègre.

Ce nom peut par ailleurs connoter la sagesse, la connaissance et la pensée humaine dans sa dimension théologique. Le narrateur possède, en effet, des caractéristiques très proches de ce sens dans le passage où il explique

¹.« *Analyse textuelle d'un conte d'E.poe* », paru dans l'ouvrage collectif *Sémiotique narrative et textuelle*, Paris, Larousse, 1974, p.34.

² LEGRAIN, Michel, "Le petit Larousse", Paris, Larousse-Bordas, 1997, p.830.

³ Idem.

l'admiration de ses deux amis à la medersa « ... *comme les frères Mechai de Guelma, avec lesquels j'aimais m'entretenir au sujet de mes divagations intellectuelles parce qu'ils m'écoutaient avec sérieux, comme deux néophytes leur catéchiseur* ».p67. Le narrateur se compare dans l'énoncé au catéchiseur, un nom d'agent dérivé du nom "catéchisme" qui signifie selon le *Larousse*: « *enseignement de la foi et de la morale chrétienne, cours où cet enseignement est dispensé* »¹. Il est à signaler aussi la ressemblance frappante entre l'explication du nom propre et la caractérisation faite du narrateur au sein du texte. Ce qui nous permettra d'identifier ce narrateur au nom de l'auteur.

Le sens du nom propre de l'auteur prend, alors, ses origines dans la langue maternelle : la langue arabe. Il signifie le propriétaire véridique, conscient. Si nous nous déplaçons dans le temps où il était nommé en 1905, autrement dit : 75 ans après la colonisation française et 57 ans avant l'indépendance de l'Algérie; sa situation était qualifiée d'"indigène" mais même petit, il avait cette conscience de la condition algérienne et même sa propre condition.

Pour conclure, pouvons-nous considérer la nomination en soi comme un défi ? Une sorte de révolte contre le colonisateur ?, ou une manière de s'identifier et de s'affirmer à une période précise où l'identité algérienne et arabo- musulmane se trouvait menacée ? Ce qui est aussi à soulever, c'est : y-a-t-il identification entre le narrateur, l'auteur et le personnage principal dans l'œuvre ?

III-1-2: Le titre: "Mémoires d'un témoin du siècle"

Il existe une relation étroitement complémentaire entre l'œuvre et son titre. Ce dernier est « un message codé »², selon C.Duchet, dans le sens où, d'une part, il développe l'idée de tout un livre dans un nombre d'énoncés très limité qui oriente sa lecture, d'une autre part, il incite la curiosité du lecteur en réunissant les fonctions d'un texte publicitaire et joue un rôle majeur dans la lecture d'une œuvre:

¹ .Ibid, p. 186.

² Ibid., p. 28.

"- une fonction "opérative" : le titre doit appâter, éveiller l'intérêt

- une fonction abrégative: le titre doit être résumé, annoncer le contenu sans le dévoiler totalement
- une fonction distinctive: le titre singularise le texte qu'il annonce, le distingue de la série générique des autres ouvrages dans laquelle il s'inscrit "¹

Pour cela, s'est consacrée pour lui toute une science dont il sera le centre d'intérêt: "la titrologie". Effectivement, dans une approche titrologique pour l'œuvre *Mémoires d'un témoin du siècle* ne fait pas exception aux autres titres. Dès la première lecture, nous nous sommes posés certaines questions relevant de la genericité de cette œuvre, à savoir s'il s'agit bien de mémoires ou de témoignages ou même encore une biographie de l'auteur.

Le mot « Mémoires » est défini par *Littré* comme « *Relations de faits particuliers pour servir à l'histoire. Écrits où sont racontés les événements de la vie d'un particulier* »². En outre, le petit Larousse le définit comme étant « *Relation écrite des événements marquants d'une période par quelqu'un qui en a été le témoin ou un des acteurs* »³

Ces définitions nous permettent de situer les mémoires aux marges de l'autobiographie. Cependant, le mémorialiste se comporte plus comme un témoin, un porte drapeau de sa génération, dont il résume en lui les grands événements de son époque, et se trouve capable de les transmettre à ses lecteurs, selon sa vision des choses. Ce qui amène Philippe LEJEUNE à parler du « *projet d'écriture* »⁴ qui consiste à voir ce qui est subordonné à l'autre, de l'histoire de sa personnalité, ou celle de son époque. Alors, il dépasse sa vie privée, à l'histoire des groupes sociaux et aux événements historiques auxquels il appartient. Ce mémorialiste est habituellement une personnalité publique qui

¹ Léo, H. HoeK, " La marque de titre: dispositif sémiotiques d'une pratique textuelle", Mouton, Paris, 1981. Cité par J.P. Goldenstein in Entrées en littérature, Paris, Hachette, 1990, p. 68.

² Bouvet, Francis et ANDLER, Pierre, *Littré*, Union Générale d'éditions, Paris, 1971, 2^{éd}, p. 386.

³ LEGRAIN, Michel, Op., Cit., p. 643.

⁴ FAUCHEAUX, Annie, "La biographie", Paris, Ellipse, Edition Marketing, 2001. , p. 55.

donne un éclairage nouveau sur son milieu, aux divers niveaux sociaux, historiques, politiques, intellectuels et artistiques.

Dans notre œuvre, le mot « mémoires » est au pluriel sans qu'il soit accompagné de déterminant. Ceci est très significatif du désir du scripteur qui écrit pour servir à aider la mémoire, la conserver et même l'influencer. Il suppose que celui qui écrit les mémoires est témoin ou acteurs d'événements publics et il ne retrace sa vie privée que dans son rapport avec ceux-ci. Effectivement, dans l'œuvre, les événements qui sont exposés relèvent de la vie publique à laquelle se joint, ce que nous désignerons pour l'instant, le narrateur. Cette mention de « mémoires » dans le titre est donc tout à fait justifiée par le contenu de l'œuvre. Il est probant alors de penser que *Mémoires d'un témoin du siècle* fait état de mémoires et l'œuvre est à considérée comme telle.

Il est à remarquer que lors de notre définition d « mémoires », nous faisons appel à témoignage. Et dans notre titre, nous avons le mot « *témoin* ». Il le suivi d'ailleurs pour lui conférer la fonction de complément apposé. Celui-ci est à son tour, suivi d'une caractérisation exprimée par un autre complément apposé « du siècle ». Ce qui nous indique une réduction de l'identité à une fonction précise c'est « Le témoignage », qui constitue l'une des sources de la connaissance humaine. Autrement dit, c'est une parole de maintenant sur ce qui est advenu avant.

« Le témoin » est défini dans le *Littré* comme « *celui, celle qui a vu ou entendu quelque fait, et qui peut en faire rapport.* »¹. Cette définition rejoint d'ailleurs celle du *Larousse* « *personne qui a vue ou entendu quelque chose, et peut éventuellement le rapporter, le certifier* »². L'emploi de l'indéfini "un" qui précède « témoin » jette une certaine ambiguïté sur ce témoin. Cette ambiguïté est signifiée dans l'œuvre par le fait que nous sommes lecteurs, nous ne savons pas si le texte est de Malek Bennabi ou de Seddik; au delà, il nous donne l'occasion de généraliser cette identité pour chacun de nous.

¹Francis Bouvet et Pierre Andler, op., cit.,p619.

² LEGRAIN, Michel, Op., Cit., .p998.

Quant au mot « siècle » qui apporte une précision et complète donc le sens du mot auquel il est rattaché, il ancre le témoin et le mémorialiste dans une période bien précise. En d'autres termes, ancrer signifie conformément à la phénoménologie « être dans le monde ». Cette acception est confirmée par la définition du dictionnaire *Larousse* « Temps, époque ou l'on vit. Être de son siècle »¹ qui peut désigner une étape transitoire, autrement dit une période suffisante pour apercevoir de près les changements des conditions, et les transformations des phénomènes dans une société.

Le titre, en prenant en compte ses connotations historiques avec toutes les mentions qu'il apporte, renvoie au contenu de l'œuvre. La fonction référentielle est donc investie. Par ailleurs, il est à se demander sur la généralité de l'œuvre en question et sur sa part de l'autobiographie.

- L'Enfant

Le sous-titre de l'œuvre est « l'enfant ». Ce dernier est défini comme étant une personne qui n'a pas encore atteint l'âge adulte qui commence selon les normes du développement de la personnalité chez Piaget à partir de la puberté. Or, dans l'œuvre, cette période est évoquée jusqu'à la page 63. Mais au delà de cette page, le narrateur traite essentiellement sa vie d'adulte. Ce qui signifie que le sous-titre ne renvoie pas directement au contenu de l'œuvre.

Soulignons toutefois, que le sous-titre s'oppose à un autre sous-titre, dans le tome II, « L'étudiant ». Nous pensons alors que « l'enfant » est une indication purement formelle qui permet de distinguer de moment de la vie du narrateur celle de son enfance et celle de sa vie estudiantine. Il est aussi à remarquer que la majorité des biographies qui ont été faites de Malek Bennabi s'inspirent essentiellement de « L'enfant » et non de « L'étudiant ». Nous faisons allusion, à titre d'exemple, à l'œuvre SAMARANI Asaad², C'est d'ailleurs l'une des raisons qui nous ont permis d'exclure ce dernier de notre champ d'investigation.

¹ *Larousse*, *ibid.*, p. 939

² El SEMRANI, Asaad, "*Malek BENNABI, penseur et réformateur*", Dar Anafa'is, Bayrou, S. D. E. (nous traduisons).

Néanmoins, le narrateur, dans *L'enfant* nous transpose dans une période de sa vie qui débuté par sa venue au monde en 1905, dans un pays colonisé depuis 75 ans. Il affirme « *En naissant en 1905, en Algérie, on vient à un moment ou le courant de conscience peut être connecté sur le passé, avec ses derniers artisans. J'ai donc bénéficié d'un privilège indispensable au témoin, en naissant à tel moment.* »¹. Cette affirmation ne peut que renforcer l'idée de témoignage déjà discuté ci-dessus. Mais, il faut signaler que cela est un des événements majeurs qui renvoient à cette période de l'enfance qui commence bien évidemment par la naissance.

III-1-3 La préface: étude de l'énonciation autobiographique

Après l'étude du titre, il est nécessaire de faire une lecture analytique d'un deuxième point qui a son importance pour arriver à éclaircir notre problématique. C'est la préface. Celle-ci, selon Christiane ACHOUR, « *est instructive pour l'étude du contexte littéraire et plus largement culturel et politique dans lequel elle est produite* »².

Dans la préface, nous constatons l'emploi de phrases interrogatives : « *Qu'est ce que c'est ?, Qui est Seddik?, Faut-il lui rendre son bien ?* »³. Ces phrases ont une valeur pragmatique. Elles interpellent éventuellement le lecteur virtuel du texte. Mais, par leur contenu sémantique, elles brouillent la généricité de l'œuvre. En effet, la mention du nom propre SEDDIK, qui ne concorde pas du tout avec le signataire de la préface perturbe le lecteur sur l'identité de celui qui parlera dans le texte. Car cette préface est signée par les initiales suivantes M. B. qui peuvent s'identifier à Malek Bennabi. Cependant, celui-ci certifie qu'il ne s'agit pas de sa vie mais de celle de Seddik qu'il ne peut d'ailleurs pas identifier. Est-ce donc la volonté de l'auteur de vouloir garder l'anonymat sur certains faits de sa vie ou plutôt un désir de dénoncer certains événements sans vouloir trop s'impliquer ? Ce qui est certain, c'est que le non de Seddik n'est pas un pseudonyme de Malek Bennabi, du moins, nous ne l'avons à aucun moment lu dans les œuvres qui traitent sa vie.

¹ BENNABI, Op.cit. p. 09.

² ACHOUR, Christian, REZZOUG, Simone, *op. cit.*, p. 30

³ BENNABI, *op. cit.*, p. 6-7.

D'autres indications sont apportées par la préface à savoir les indications de lieu « Constantine ». Cette indication renvoie au nom d'une ville bien réelle existante dans notre pays. Celle-ci est le lieu de naissance de l'auteur de l'oeuvre. Sur ce point, cette indication peut éventuellement nous permettre d'affirmer que l'auteur développe une toponymie des lieux qu'il avait connus et du lieu de naissance. Le texte d'ailleurs développe tout un ensemble de lieu qui existent dans la réalité de l'auteur et que le lecteur peut identifier comme étant ceux de l'auteur. Ce qui nous permettra de dire que grâce aux noms de lieux, Seddik et Malek Bennabi sont une seule et même personne. Il en est de même pour Alger qui réfère à la capitale du pays et qui représente le lieu d'écriture de la préface et même peut-être du texte.

« *M. B Alger 5 mais 1965* »¹, l'indication temporelle contenu dans cet énoncé présuppose la date d'écriture de la préface. De même, nous pouvons signaler par rapport au contenu de l'oeuvre surtout par rapport à la date de naissance qu'il s'agit de mémoires de l'auteur et il se distancie de ce qu'il raconte dans le texte.

Au début, dès la première lecture, Malek Bennabi qui est implicite sous une voix narrative attire notre attention par sa déclaration de l'exceptionnalité de cette préface. Il utilise pour cela l'adjectif démonstratif "*cette* " et la négation "*n'est pas*" quand il dit "*cette préface n'est pas pour présenter, selon l'usage, ce livre au lecteur*" p.6

Cette spécificité de la finalité de ce texte préfacier, qui ne va pas présenter le livre au lecteur comme d'habitude, s'explicite dans le deuxième paragraphe, quand il dit "*il s'agit bien plutôt* "p.5. Cette expression peut être remplacée par la conjonction de coordination de l'opposition "*mais*" qui est utilisée pour dévoiler le pourquoi de cette préface cité dans « *Il s'agit d'expliquer la circonstance curieuse dans laquelle le manuscrit, dont je publie ici une partie, m'est tombé sous la main* »p.5. Cette expression explique donc les circonstances curieuses dans laquelle il a reçu le manuscrit. L'adjectif qualificatif "*curieuse*" révèle la singularité, la surprise et le hasard de cette

¹Ibid, p6

circonstance. En plus de cela, le nom "manuscrit" apporte une précision sur sa forme, il est écrit à la main et ce n'est qu'une partie qui constitue ce livre.

L'auteur est autodiégétique. Ce qui le confirme c'est l'emploi "je publie ici une partie". Ce "je" de la première personne du singulier renvoie à l'auteur, au narrateur et au personnage principale. Ces trois dimensions renvoient à la personne de Malek Bennabi, qui se présente comme un éditeur, suggéré par l'emploi du verbe "publier".

La narration de la circonstance de publication commence au troisième paragraphe où l'auteur emploie l'expression « *Chacun a ses habitudes.* » p.5 comme une argumentation de ce qui suivra après. Ce qui situe le « je » de M. B. dans l'obligation de le prendre en charge et d'assumer donc la publication.

L'emploi du « je » souligne la subjectivité nette de celui qui s'engage à travers ce « je ». D'où le choix qui s'annonce difficile et même discutable, car il est le fruit d'une conviction mutuelle propre à chacun de nous. La phrase nominale autonome se termine par un point final, ce qui lui donne le caractère d'une remarque ayant un poids sémantique qui influence les autres énoncés qui suivent. Après, l'auteur cite l'un de ses habitudes, c'est celle de faire sa prière de l'asr (la troisième prière dans la journée du musulman qui contient cinq prières, son temps c'est vers la fin de l'après midi et avant le coucher du soleil, sa durée est très courte la raison pour laquelle le prophète Mohamed- que le Salut soit sur lui- lui accorde une place privilégiée avec celle de El fadjr). Ce qui connote la croyance de l'auteur : il est musulman, il s'est intéressé à faire sa prière à la mosquée, mais pas à son heure précise c'est-à-dire "derrière -l'imam". Car, en islam, les gens font la prière ensemble en des lignes droites en suivant les gestes d'un homme qui se place seule en avant comme un dignitaire religieux appelé Imam.

Notre auteur préfère prier à ce moment quand il dit "à ce moment creux " c'est-à-dire après l'heure précise parce que les gens quittent la mosquée. L'adjectif qualificatif "creux" qui désigne "vide" révèle un sentiment de privation, de silence qui satisfait son "vouloir faire le vide autour de soi". On trouve cela exprimé dans "*le lieu alors à peu près vide* "p.5. Le lieu désigné est

la mosquée récupéré du Dar- El Bay, un mot d'origine arabe, Dar : la maison, El Bay : le nom donné au chef de Wilaya. C'est la résidence du président de Constantine avant que les français la considèrent comme une Cathédrale pendant la longue période de la colonisation. Elle est décrite dans "*qui fut le Cathédrale de Constantine pendant un siècle*" p.5, comme lieu de recueillement et de spiritualité.

Après cette aperçu historique qui aide à mieux préciser le lieu, l'auteur continue à nous parler du temps en procédant par rétrospective en disant "*J'étais en retour en Algérie seulement depuis trois ou quatre jours, un an après la libération*" p5. En calculant approximativement la période dont il s'agit, nous pouvons dire que nous sommes le 8 ou 9 juillet 1963 en tenant compte du 5 juillet 1962, date de l'indépendance de l'Algérie.

De cette façon Bennabi détermine le cadre spatio-temporel de la circonstance curieuse qui constitue l'axe de cette préface d'une façon générale en la situant à la mosquée récupérée de Dar El Bay en juillet 1963: c'est la date de retour de Malek Bennabi De Caire en Algérie. A cet époque, il était en conflit avec les membres de F.L.N (Front de Libération Nationale) car ils ont lui refusé la publication d'un article où il fait des critiques sur la conduite de la guerre sous la direction de cette partie dans la chronique hebdomadaire dans "*Révolution Africaine*". S'ajoute à cela l'intervention de Malek Bennabi pour défendre cheik laarbi Tebessi qui fut enlevé par F.L.N en témoignant en 1963:

"Devant Dieu et devant l'histoire défendre l'honneur et la mémoire d'un homme qui n'a jamais transigé sur les principes. En même temps; il est mon devoir, entant qu'un écrivain engagé dans la lutte anti-colonialiste depuis un quart du siècle de dénoncer ici une situation où les forces indétrônables qui ont a battu Mostapha BEN BOULAID –qui était l'incarnation de la révolution– menacent désormais l'honneur et l'existence de tout algérien honnête "

Alors notre écrivain explique ce refus de publication comme une querelle entre pouvoir algérien avec tout intellectuel engagé en lui laissant en marge de la liberté d'expression. Cette situation politique polémique que vit

l'auteur ne justifie –t-elle pas le choix de s'incarner dans la personne d'un inconnu afin de s'échapper à la censure éditoriale dans un pays gouverné par l'uni partie? Autrement dit, masquer un écrivain qui a déclaré plusieurs vérités historiques, positions politiques, des orientations idéologiques et des jugements francs. Il aime passer son message aux lecteurs dans la volonté de satisfaire leur "horizon d'attente" pour reprendre l'expression de H.R Jauss .

Et l'adjectif qualificatif "récupérée" donné à la mosquée nous interpelle à présupposer qu'elle est rentrée en possession de son approprié après l'avoir perdue par la force. Ce qui explicite fortement la déception de la tentative française de prendre agressivement le territoire algérien malgré son existence qui a demeuré longtemps (un siècle et demi) dans le but de supprimer la personnalité algérienne arabo- musulmane sur tous les niveaux, religieux, idéologiques, sociaux et politiques. Cette mosquée est la preuve irréfutable de cette déception, car elle réalise l'acte de la prière, l'un des principes d'un algérien, ce que veut indiquer l'auteur quand il décrit : "*le lieu parle par son histoire plutôt que par son architecture*"p5. Parce que cette architecture de la mosquée est un symbole d'une civilisation avec toutes ses spécificités. Outre cette architecture, la mosquée raconte l'histoire d'un peuple qui fut conquis par force à cause de ses trésors et sa générosité. Ce peuple, en dépit de la grande puissance de son ennemi français, a combattu durement pour garder sa propre personnalité.

Bennabi, dans sa description par gradation du général vers le spécifique nous transpose dans le lieu par sa pénétration dans la mosquée quand il évoque "*En me déchaussant à la porte*" p5 et circonscrit particulièrement l'espace dans son expression : "*J'avais repéré un petit coin aux pieds du vieux minbar*", c'est à côté de cette chaise réservée pour l'imam qui déclare l'ancienneté du lieu par sa vieillesse sans oublier l'éclairage dans "*les vitraux filtrent un demi jour*" p5 pour accomplir la vision de la scène où notre auteur débute sa prière de l'asr. Nous assistons à la précision du temps de la circonstance lorsqu'il annonce "*J'en étais à la deuxième prosternation de l'asr*". Il évoque aussi des habitudes pour citer cette attitude de "*garder la face contre terre plus longtemps qu'il est de coutume en Algérie*" p6. L'auteur a pris cette habitude au Caire.

Et c'est l'emploi de l'adverbe du temps « *plus longtemps* » qui nous suggère une sorte de comparaison entre la façon de faire la prière en Egypte et en Algérie. Ce qui révèle la question des tendances religieuses islamiques nommées « Elmadahib » : celui de Ashaféii en Egypte et Elmaliki en Algérie. Ce que confirme la culture de l'auteur qui a bien exploité ses connaissances, dans le cadre temporel toujours qui devient plus clair par l'utilisation de la préposition de temps « pendant » dans l'énoncé "*C'est pendant cette prosternation.*" p 6 pour déclarer le moment de l'événement qui change l'orientation de la narration et qui se résume en un inconnu qui vient de déposer un rouleau et quitte la place sans déclarer son identité. Ce rouleau fut découvert par notre auteur après la fin de sa prière. Il dit pour cela " *à la fin, après la salutation de taslim* " p6, le mot « taslim » d'origine arabe désigne la clôture de la prière en islam.

C'est cette action qui constitue la circonstance curieuse dans laquelle est écrite la préface qui donne naissance à une nouvelle curiosité par l'anonymat de cette personne qui a laissé un objet mystérieux. Ce désir est commun pour le lecteur et l'auteur qui s'interroge clairement : "*Qu'est ce que c'est ?*" p6. Cette interrogation qui nous fait attendre la réponse donnée après une description détaillée dans " *... soigneusement enveloppé de papier fort, collé* " p 6. La description va plus loin " *C'était des pages écrites d'une écriture fine mais très lisible* " p6 jusqu'à énoncer le titre du manuscrit "Mémoires d'un témoin du siècle " qui concorde avec le titre de l'œuvre. Ceci n'est révélateur que de la fidélité de l'auteur Malek Bennabi qui a respecté la décision de Seddik. Or, dans toute l'analyse que nous venons de faire, nous avons l'impression que celui qui signe la préface est le même que Seddik. Et c'est pour brouiller l'autobiographie que l'auteur a fait recours à ce que nous considérons dans le texte préfacial comme un pseudonyme, malgré sa non-réputation.

L'expression « *chaque Algérien de ma génération et capable de se servir d'une plume, pouvait l'écrire.* " p 6, suggère la persuasion de l'auteur de la capacité de chaque algérien alphabétisé de sa génération de le faire vu que chacun d'eux a vécu la même situation historique et culturelle. Donc pourquoi pas lui ? Malek Bennabi qui s'interroge pour la deuxième fois "*Qui est Seddik ?*" p6. La réponse à la question posée par Bennabi se trouve dans " *Des la*

première page il se présente comme un natif de Constantine où il serait né en 1905 ». Or, cette date correspond exactement avec la date de naissance de Malek Bennabi et même les caractéristiques du nom réfèrent à lui. Le nom propre "Essedik" mène à notre esprit la citation de Gustave. Flaubert " *Un nom propre est une chose extrêmement importante* " le nom de ce narrateur – témoin a une racine arabe, il porte en lui une signification par sa charge riche de connotations, le personnage principal dans le texte s'appelle " Essedik ", traduit en arabe, ce dernier mot veut dire un homme sincère à un certain point que nous croyons. Cela connote une personne très sérieuse qui peut juger justement ce qu'il a vu. « Essedik » est un adjectif qui n'est absolu que pour les prophètes dans la culture arabo-musulmane, ce qui coïncide avec le statut du témoin qui s'engage de dire la vérité et rien que la vérité, en effet la nomination de cet héros n'est pas du tout gratuite.

Nous nous trouvons, du moins c'est ce qui émane de l'analyse, devant une identité identique à celle de Malek Bennabi, pourrait-il être la même personne ? Est ce que nous assistons à un narrateur homodiégétique qui a préféré la méthode de la projection qui consiste à s'incarner dans un personnage imaginaire afin de susciter la curiosité du lecteur et l'inciter à lire le reste en faisant de suspense. L'absence d'autres informations officielles telles que le nom par exemple amène l'auteur à écrit "*Un homme donc de ma génération. C'est tout.* ".(p7)

En posant les questions : "*Faut-il lui rendre son bien ? Mais à quel Seddik le rendre*" , Bennabi se trouve confronter à deux situations, son devoir de rendre à ce Seddik son bien d'un côté, son ignorance de l'identité séddikienne de l'autre côté. Pour résoudre ce problème, il a supposé que Seddik a voulu publier ses écrits alors il l'a choisi pour le charger de cette responsabilité, (pour sa célébrité comme un grand écrivain peut être). Ceci se lit dans "*Mais n'est-ce pas le lui rendre un peu en le publiant, selon probablement son vœu ?*" p7. Cette expression met fin aux préoccupations avancées auparavant en réalisant les deux actes à la fois (publier l'œuvre et le rendre à son propriétaire) parce que Seddik serait certainement un des lecteurs qui vont lire ce manuscrit imprimé dans un

livre. Et pourquoi pas être lui-même Seddik qui doit fidélité au lecteur ? d'ailleurs le nom suggère cette fidélité.

Pour conclure, Malek Bennabi s'adresse au lecteur pour lui demander gentiment l'amabilité d'accepter cet œuvre qui est le fruit d'un travail d'un algérien qui a aimé se cacher en utilisant un surnom très significatif. L'auteur dit pour cela "*Que le lecteur accueille donc ce livre comme la pensée d'un Algérien qui a préféré lui parler derrière un voile, en gardant l'anonymat.*" p7. Le voile dont il parle est sans doute celui qu'il veut utiliser pour garder son anonymat à lui.

III-2- Modalités énonciatives comme pas vers l'autobiographie

Nous venons de montrer à travers les éléments du paratexte que la préface et le nom de l'auteur peuvent nous indiquer que l'œuvre *Mémoires d'un témoin du siècle* est à considérer à la fois comme une autobiographie et aussi comme des mémoires qui investissent des témoignages de la part de l'auteur. Dans cette partie de notre travail, nous tenterons de confirmer ce résultat en procédant à l'analyse des modalités énonciatives à même de nous éclairer encore plus sur la généricité du texte.

III-2-1- Le "je" énonciatif

L'un des principes indiscutable de l'écriture autobiographique est que le narrateur-auteur raconte sa propre vie en disant « je ». Le « je » est en fait l'unique garant de la subjectivité de l'écrivain et donc de l'inscription de l'autobiographie. En effet, dans le texte, le « je » domine. Et il renvoie visiblement à l'auteur qui exprime à la fois ses propres sentiments en racontant sa vie et celle des gens qui l'entourent. Dans un énoncé du texte très significatif à nos yeux, l'auteur-narrateur raconte certains événements et certaines paroles qui l'ont marqué lorsqu'il était enfant. Ces dernières sont l'expression de la mémoire de sa grand-mère qui les tient à son tour de sa mère. Ainsi, se perpétue l'expression de la mémoire. L'énoncé suivant confirme nos dires. « *Ma grand-mère maternelle, Hadja Zoulikha me dira notamment, quand je serai plus*

grand, comment sa mère -Hadja Baya- et sa famille quittèrent Constantine, le jour de l'entrée des français. » p.9

Le « je » de l'énoncé renvoie visiblement à l'auteur. Mais, remarquons que celui-ci est accompagné par le passé simple : temps de l'énoncé par excellence.

« Il ne repère pas les éléments énoncés, même lorsqu'il est associé à la première personne. C'est d'ailleurs un argument probant que je + passé simple soit associé à la série des adverbes non- déictiques. (...) Ici, l'histoire de je est racontée comme le serait l'histoire d'un autre. Ce n'est pas le même je qui écrit et dont il est question dans le texte (s). Le jeu (s=) qui écrit maintenant (T=) se manifeste dans les passages de discours qui apparaissent occasionnellement dans le corps de l'histoire (incursion de discours dans l'histoire) »¹

Ainsi, l'auteur, soucieux de rétablir la vérité, recourt aux témoignages de sa grand-mère qui les tient de son arrière grand- mère. Et le passé simple ne fait que resituer l'histoire à travers l'Histoire. D'où, coexistence de l'autobiographie avec les mémoires et les témoignages, sachons que ces derniers peuvent cohabiter dans un même énoncé:

« Dans les mémoires, l'auteur se comporte comme un témoin : ce qu'il a de personnel, c'est le point de vue individuel, mais l'objet du discours est quelque chose qui dépasse de beaucoup l'individu, c'est l'histoire des groupes sociaux et historiques auxquels il appartient »².

Pouvons-nous parler de l'échec de l'autobiographie au profit des mémoires ? Nous n'irons pas jusque-là. Nous dirons simplement que dans le récit de vie de Malek Bennabi se mêlent et s'entremêlent l'autobiographie, les mémoires et les témoignages. Michel Butor a raison de souligner à ce sujet, que « chacun sait que le romancier construit ses personnages à partir des éléments

¹ SIMONIN-Grumbach, Jenny, op., cit., p 42.

² *L'autobiographie en France*, op.cit, p.11.

de sa vie, que ses héros sont des masques par lesquels il se raconte et se rêve... »¹

III-2-2- Autobiographie historique et autobiographie discursive

Pour ce point, nous allons nous baser sur la dichotomie *discours/Histoire* fondée par Emile Benveniste, c'est le résultat de sa nouvelle étude du système dans deux plans d'énonciation : l'énonciation discursive où il attribue le présent d'énonciation, le passé composé et l'imparfait à la première personne du singulier par contre l'énonciation historique associe le passé simple et l'imparfait à la non- personne "il ". Nous reprenons la définition telle qu'elle est proposée par lui, car elle va nous servir comme point de départ:

"Le plan historique de l'énonciation se reconnaît à ce qu'il impose une délimitation particulière aux deux catégories verbales du temps et de la personne prises ensemble. Nous définirons le récit historique comme le mode de l'énonciation qui exclut toute forme linguistique "autobiographique". L'historien ne dira jamais je ni tu, ni ici, ni maintenant, parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours, qui consiste d'abord dans la relation de personne je: tu. On ne constatera donc dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de "3^e personne ""²

Alors, selon Emile Benveniste chaque texte écrit à la première personne est *un discours*, ce déictique personnel rejette par définition tous les récits; notre texte en question est le cas, bien que Philippe Lejeune le définisse pour sa nature autobiographique comme un récit³. Cela nous met dans une situation contradictoire; sur le niveau conceptuel: l'appartenance de " je "à la fois au plan de " récit" et à celui de " discours " est expliquée par Starobinski par le caractère double de cette personne issu de son statut autobiographique, d'un côté l'écart identitaire et de l'autre côté l'écart temporel. Il parle de la contamination du discours par les marques propres à l'histoire dans le sens où

¹ BUTOR, Michel , *Répertoires II*, édition de Minuit, collection « critique », Paris, 1964, p 62.

² BENVENISTE, Emile, "Problèmes de linguistique générale Tome I", Op.Cit, p. 239.

³ Définition de l'autobiographie énoncée dans le deuxième chapitre, p. 48.

l'aoriste attribué à la première personne lui donne une certaine altérité. Nous avons déjà attiré l'attention sur la rigidité de la dichotomie de E. Benveniste et les critiques qui en sont faites par plusieurs linguistes parmi lesquels nous avons cité Dominique Maingueneau: linguiste qui a élargi le champ en créant l'opposition *plan embrayé / plan non embrayé*, relative à l'existence des embrayeurs. Une autre mise en discussion avancée par Simoun-Grumbach qui a défini les deux notions autrement pour nous permettre de voir correctement l'autobiographie comme un récit à la première personne, lorsqu' il voit que:

"Est discours, pour Benveniste, tout texte comportant des Shifters, c'est-à-dire des éléments de mise en relation avec l'instance d'énonciation; on appelle "histoire" tout texte sans shifters. Il semble bien, dans un premier temps, que tout les textes sont, soit de type " discours " (base: présent, première et deuxième personne), soit de type " histoire " (base: passé simple en français(...), troisième personne). Toutefois, certains texte posent des problème: ceux qui sont construits sur des combinaisons principes exclues par la distinction de Benveniste, soit la troisième personne(...) et le présent, soit la première personne et le passé simple (...). Il faudrait donc sans doute reformuler l'hypothèse de Benveniste en des termes peu différents, et je propose d'appeler " discours " les textes où il y a repérage par rapport à la situation de l'énonciation (=Sit e), et "histoire par rapport au texte lui-même. Dans ce dernier cas, je parlerai de " situation d'énoncé" (= Sit E). Il ne s'agit donc plus de l'absence de shifters en surface, mais du fait que les déterminations renvoient à la situation d'énonciation (extra-linguistique) dans un cas, alors que, dans l'autre, elles renvoient au texte lui-même"¹.

Dans cette citation, Simoun-Grumbach a fondé une nouvelle dichotomie : celle d'Enonciation/énoncé, elle est définie par Todorov comme suite: " *l'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue, alors que*

¹ SIMONIN-GRUNBACH, Jenny, "Pour une typologie des discours, in *Langage, Discours, Société*", Paris, Seuil, 1975, p. 87.

l'énoncé est le résultat de cet acte ¹. Avec cette solution, le problème est résolu, et nous pouvons parler du " récit autobiographique ", notion qui n'est jamais acceptable pour Benveniste, mais sur laquelle s'est penchée Philippe Lejeune en lui donnant une acception de parole.

L'étude du texte dans une vue énonciative amène les professeurs Natacha Allet et Laurent. Jenny à répartir les autobiographies en deux classes: la première est l'autobiographie discursive centrée sur le " je " d'énonciation et la deuxième est l'autobiographie historique axée sur le "je " d'énoncé, nous revenons à Dominique Maingueneau qui raisonne plus clairement la spécificité de ce cas quand il évoque : *"Ce type de "récit" présente néanmoins une particularité, il permet de passer aisément du "récit " au "discours " , le je opérant sur les deux registres"*². Nous parlons d'un je" qui fait le commentaire en employant les temps de discours et un autre " je " qui fait la narration. Ce que nous allons étudier dans ce titre est le récit en appuyant sur le système général de tous les temps en prenant en considération la citation de Dominique Maingueneau: *" dans la narration il s'agit plutôt de distinguer deux niveaux: d'une part, les évènements qui font progresser l'action représentés par les formes au passé simple, de l'autre à l'imparfait le niveau des procès posés comme extérieurs à la dynamique narrative"*, cette idée sera rapportée, par le même linguiste dans son livre " L'Enonciation en linguistique " quand il évoque que le prétérit est le temps du premier plan, car il sert à marquer l' évolution des évènements dans le temps même si l'imparfait: un temps de l'arrière-plan qui permet au narrateur de décrire ou encadrer les circonstances dans lesquelles se déroulent ces actions.

Cette pratique et d'autres vont être montrées dans cette partie. Ainsi, notre texte s'ouvre sur un narrateur anonyme. Celui-ci va s'identifier à la première personne du singulier"je". Dans le texte, il y a investissement du passé composé et de l'imparfait qui sert à la description et à la narration des événements. En revanche, nous assistons à la prédominance du passé simple et de l'imparfait à partir de la page 28. Sachons que l'œuvre contient 239 pages.

¹ TODOROV, Tzvetan, "L'énonciation, in Langages" , mars 1970, n=17, p.3.

² MAINGUENEAU, Dominique, " Eléments de linguistique pour le texte littéraire", Paris, Bordas, 1990, p. 41.

Ces temps sont à considérés, à l'instar de Benveniste, comme des temps de base de l'énonciation historique. Cependant, le présent est investi dans les passages dialogiques tels dans les pages 63,67-68, 181, 237. Parfois, celui-ci fait des commentaires dans ces mêmes pages sur sa vie ou sur le contexte historique et social.

Toutefois, le texte met en scène des paramètres qui appartiennent à la fois à l'énonciation historique et à l'énonciation discursive. Nous faisons allusion à l'existence de « je » de la personne énonciative avec le passé simple. Cette combinaison ne rend compte que du désir de l'auteur d'exploiter la mémoire collective afin d'être témoin de son siècle. De ce fait, le texte rend compte des témoignages de Malek Bennabi. Ainsi, nous assistons à un mélange de genre et de sous-genre à savoir l'autobiographie et le témoignage.

Pour être intelligible dans notre travail, nous devons déterminer le moment de l'écriture de notre texte. Pour cela, nous recourons à l'explication d'un déictique temporel dans un énoncé choisi du texte. "*Et aujourd'hui, je dois noter dans ces mémoires que ...*" (p16).

L'emploi de l'indicateur temporel « *aujourd'hui* » présuppose le moment présent de l'énonciation contrairement à l'énonciation de l'histoire. Le verbe « *devoir* » exprime l'obligation dans laquelle se met l'auteur pour rendre compte des mémoires de son siècle. De ce fait, nous considérons le texte comme mémoire après avoir démontré qu'il est témoignage et autobiographie.

L'adverbe de temps qui permet de situer l'énonciation par rapport au moment de son énonciation prend forme dans l'énoncé suivant "*L'ancêtre du roi actuel du Libye fut également un continuateur de cette tradition*" (p76). La tradition dont parle le narrateur est le mouvement Islahiste qui est apparu en Algérie et dans le monde musulman vers les années 1921-1922.

Notre intérêt est attiré par l'adjectif "*actuel*" qui signifie le moment présent. Autrement dit, le narrateur affirme qu'il écrit à une période où le roi désigné gouverne la Libye. Après consultation d'un document historique, nous pouvons affirmer que la période visée est celle de pouvoir royal en Libye qui a

duré du 24/12/1951 avec le premier Roi nommé "Mohammed Idriss Esnoussi" jusqu'au coup d'état de l'Armée locale contre lui le 01/ 09/1969. A cette époque, le pouvoir royal obéit aux mêmes règles que celles de la république. D'ailleurs, le roi qui prend le pouvoir doit être destitué au bout de quatre années. Donc, cette période a connu des élections selon l'ordre suivant : en 1952, 1956, 1960 et 1964. Par déduction, nous pouvons donc situer cette période du gouvernementat « *du Roi actuel* » aux années 1964/ 1969.

Cette date nous renvoie à une autre déjà citée dans le paratexte à savoir 05/05/1965, date de l'écriture de la préface. Mais, nous pouvons déduire aussi la période d'écriture du texte qui s'est fait approximativement Janvier-Mai 1965.

En conclusion, nous dirons que la narration dans notre texte est faite d'une façon rétrospective par rapport au moment de l'écriture. D'ailleurs ne pouvons pas dire que l'autobiographie ne se fait jamais au moment de l'énonciation authentique ?

1-Indices de temps

A-L'imparfait

L'imparfait est le temps le plus fréquent au début de l'œuvre *Mémoires d'un témoin du siècle*. Il opère avec sa valeur répétitive "Chaque vendredi à midi, j'avais droit avec mes deux sœurs à une portion de cette gourmandise tébessienne qu'on appelle le r'fiss". (p.15).

Par l'emploi de l'adjectif "*chaque*", le narrateur se souvient de cette habitude qui se répète ordinairement dans un jour sacré pour les musulmans pour souligner que malgré la situation coloniale, les familles algériennes n'ont pas oublié leurs coutumes. L'imparfait est utilisé pour citer le développement de la vie du narrateur : "*Je devais avoir six ou sept ans. La situation matérielle de ma famille avait empiré.*" (p.11).

Le verbe "*devoir*" souligne l'hésitation de la mémoire malgré la tentative du narrateur de respecter la réalité, le plus qu'il parvient qui marque la situation de

sa famille qui a empiré plus qu'avant pour désigner les effets de la colonisation française. Il marque les stations de transformation : "A partir de ce moment, je devenais petit Tébessien" (p.14).

Le verbe "devenir" avec la première personne suppose que le "je" énonciateur n'était pas tébessien avant le moment de son arrivé à Tébessa, il était conscient de ce changement de domicile qui va lui ouvrir de nouveaux horizons. Cette transition aura son influence sur sa personne pendant son enfance, indiquée par l'adjectif "petit", *le retour la première ville " Constantine "* signifie beaucoup de choses pour lui. D'abord le manque quand il dit "*Je voulais revoir Constantine*" (p.30). En utilisant le verbe affectif « vouloir », il exprime l'envie de revoir sa ville natale, ce qui est une marque de la subjectivité de l'auteur selon les modalités de l'énonciation.

Le retour à cette ville où il va demeurer toute une année lui offre un autre espace de découverte « *Une nouvelle étape de mon enfance commençait* » (p.34). De même, il affirme cette chance qu'il a de vivre une réalité différente en constatant de près ce qu'il est advenu de la société constantinoise.

Même sur le plan personnel, l'imparfait et l'aoriste soulignent les étapes de la scolarité de narrateur débutant par sa fréquentation de l'école coranique "*J'aimais les après-midi du mercredi parce que ce jour là on sortait de l'école coranique de bonne heure (...)* Je ne fréquentais pas encore l'école française" (p.20).

La négation employée par le narrateur à la fin de la phrase sert à attirer l'attention. Malgré la colonisation française, les familles algériennes se sont intéressées à l'éducation de leurs enfants surtout à l'apprentissage théologique par l'appréhension du livre sacré "le Coran" très tôt et en premier lieu avant l'école française. Veulent-elles le faire comme sorte d'invincibilité contre la dépendance (colonisation) intellectuelle en les éduquant par l'inculcation de la morale islamique et arabe?

Son entrée à l'école française est marquée par le plus-que-parfait car il est situé par rapport aux études dans l'école coranique. "*J'avais été mis à l'école française. Mais je continuais à aller à l'école coranique*" (p.22)

Le narrateur n'a pas cessé ses premières études, il les fait parallèlement, ce qui est le cas de toute sa génération qui a eu une formation double. Sur le plan énonciatif, il emploie le l'imparfait du commentaire: "*Le régime était dur pour moi*" (p.22). Le pronom personnel embrayeur de la personne du narrateur précédé de "pour" désigne le point de vue personnel à propos de la non efficacité de la pédagogie suivie pendant ce temps là. "*Il fallait m'y rendre le matin de très bonne heure pour être ensuite à 8 heures à l'école française*" (p.22). La conséquence est que le personnage "*devenait un mauvais écolier des deux côtés*" (p.22). Alors, il a quitté l'école coranique. Cependant, cela n'est définitif, parce qu'il va y revenir une deuxième fois. A partir de l'école française, le narrateur va nous marquer sa progression sur l'échelle de savoir académique par le temps qui remplit la fonction de la narration "*Avec ma bourse, j'allais pouvoir continuer mes études au cours complémentaire de Constantine, à l'école de Sidi El-djellis*" (p.46).

Cette capacité de continuer des études ne sont pas données à tout les algériens "indigènes" parce qu'elles désignent en quelque sorte un futur assuré, autrement dit : un poste de travail qui va satisfaire ses parents. Ces derniers vont emmener leurs fils à Constantine où il va faire la connaissance de monsieur Martin "*Avec lui et dans cette classe, j'allais mettre le pied dans la seconde étape de mes études*" (p.53).

Cette étape est très importante dans la vie du narrateur-personnage -auteur car elle est la clef qui lui permettra d'ouvrir les portes du monde étudiantin au sein de cette école. Le paragraphe est suivi d'un blanc (signe typographique) qui le sépare du suivant. Ce signe ne désigne pas la progression mais marque le début des études d'autres genres qui vont se faire en parallèle : apprentissage des sciences islamiques (le coran, hadith: la parole du prophète, que le Salut soit sur lui, et la grammaire arabe ainsi que la syntaxe...). Le narrateur le souligne comme étant d'instruction de leurs fils dans le but d'avoir de bons citoyens algériens arabo-musulmans. Dans ce deuxième établissement, la grande

mosquée, le narrateur a connu chikh Abdelmadjid. A propos de ces deux mètres, il dit : *"Ce chikh d'un côté et Monsieur Martin de l'autre allaient former dans mon esprit les deux plis qui déterminent à peu près mes penchants dans l'ordre intellectuel"* (p.53).

Le verbe "aller", conjugué à l'imparfait, marque comment les deux hommes ont pu influencer le narrateur. Il n'oublie pas de souligner sa fierté d'être dans le meilleur clan parmi les trois chez monsieur Martin : *"j'appartenais, malgré tout, à celui des médreséens. (...) Les futurs médreséens parmi lesquels j'étais, avaient le sentiment d'une mission nationale"* (p.59).

La préposition "parmi" avec le verbe d'appartenance "appartenais" renforce l'idée de cette fierté qui est le résultat du sentiment d'être chargé d'une mission nationale. Est-ce une manière de déclarer une identité algérienne ? Le narrateur va plus loin en employant le verbe d'opinion "croire" au présent avec la première personne (la subjectivité de l'auteur). *"Je crois que le clan des futurs medrsiéens (...) se définissait surtout par un sentiment religieux plus ou moins nettement perçu"* (p.60).

Jusque là, nous remarquons que le narrateur se situe par rapport à la collectivité. Ce qui fait que le texte exploite les paramètres du témoignage.

Le sentiment passe de l'affectif vers "religieux" par l'adverbe "surtout" utilisé de la part du narrateur. Il souligne probablement la réalisation du rêve de sa famille depuis son enfance (apprentissage à l'école coranique).

Le passage d'une année à l'autre signalé est signalé par l'imparfait précédé parfois du plus que parfait pour l'explication, comme dans l'exemple *"J'avais été parmi les favorisés du sort (...) J'étais admis avec mon ami Salah Halimia"* (p.64).

Le mot "*favorisés*" marque la compétence d'indigène dans l'école française, elle n'est pas gratuite. C'est la raison pour laquelle il utilise la première personne "je" dans "*j'étais admis*" malgré la possibilité de dire "*nous étions admis*". Mais il a employé la préposition "avec" pour dire que cette réussite est très significative pour le narrateur-auteur qui a franchi ce défi. Il le

souligne dans le paragraphe suivant ; *"Je n'étais plus "élève", j'étais "étudiant" à la médersa"* (p64).

La négation du verbe être, employé au début de l'énoncé seulement, signale le passage du narrateur d'un niveau d'instruction à un autre, de « l'élève » à « étudiant ». Il décline aussi sa nouvelle identité qui constitue son billet d'entrée dans un nouveau monde : *"le monde des adultes"* confirmé par le verbe *"j'étais étudiant"*. L'exploitation de tout ses significations, à savoir la conscience, la responsabilité et plus loin la sagesse, prédestine le narrateur à un savoir sur sa propre destinée : *"Les mots eux aussi ont une puissance sur la vocation"*. Être étudiant veut dire être interne dans la Medersa : *"J'allais être interne"* (p66).

B - Le passé simple

Dominique Maingueneau dit à propos de ce temps-appelé "le prétérit" ou "l'aoriste" *«Les formes au passé simple représentant des intervalles temporels réduits à une sorte de "point" insécable, leur juxtaposition s'interprète comme une succession d'évènements qui s'appuient sans chevauchement les uns sur les autres»¹*, Alors son usage est lié aux évènements et à leur progression à travers la narration.

La première manifestation de l'aoriste s'opère quand le narrateur évoque un souvenir de son enfance : *"Un jour cependant, cependant, mes condisciples et moi, nous bûmes cette eau parce qu'elle contenait –pensions – nous- la parole de Dieu"* (p23).

La première personne du pluriel "nous" implique le sujet- narrateur, il se souvient de cet évènement qui annonce l'intention innocente des enfants algériens d'apprendre le Coran, lui qui n'a pas pu parcourir les 60 chapitres du livre sacré à cause de la mauvaise pédagogie. Pourtant, il n'a pas perdu ni la volonté ni l'espoir de le faire. C'est comme si cette nouvelle génération éprouve l'échec de la force coloniale dans son essaie pour faire disparaître la personnalité

¹.Op., cit, p.42.

arabo-musulmane. "*Quand j'arrivai à Constantine en 1920, comme méderséen, la hadoua n'existait déjà plus*" (p.71).

Dans cet énoncé, la première personne du singulier est un déictique personnel qui renvoie au narrateur dans son identité d'un étudiant à la medersa. Le cadre spatio-temporel précis par le déictique de l'espace qui apparaît sous une forme d'un nom de ville "*Constantine*" et le déictique du temps signalé par l'année 1920: la date de son arrivée à Constantine sont des déictiques qui renvoient à la situation énonciative par laquelle le narrateur a choisi comme exemple de la transformation qu'a subie après la colonisation ou "l'entrée des français" l'Algérie en 1830. La coutume appelée "al hadoua": c'est un nom arabe qui renvoie à une sorte de chaise à porteurs recouverte de brocart où monte la jeune épouse pour la transporter vers le toit nuptial, cette tradition a disparu de nos jours.

Le narrateur s'arrête pour marquer les événements inattendus qui ont changé beaucoup des choses dans sa vie. "*J'eu la chance un jour de passer en troisième*" (p.23).

Par le biais du passé simple, le narrateur s'échappe au destin de la majorité des indigènes: l'échec des études qui risque de demeurer en ignorance, une dépendance intellectuelle. Nous constatons que l'aoriste apparaît pour exprimer les moments inoubliables dans les situations les plus intimes. "*Le moment du voyage qui fut le plus impressionnant pour moi. [...] c'est le moment où [...] m'apparut, en une vision éblouissante, Constantine avec son éclairage électrique*" (p.31).

Cette impression exprime la nostalgie du narrateur envers sa première ville natale et vers sa famille adoptive où il a passé sa première enfance. Son apparition est décrite par l'éclairage électrique. Elle est un effet du développement technologique qui caractérise ce milieu citadin dans toutes ses significations: la civilisation, l'ambiance. Elle réalise le monde occidental qui séduit ses visiteurs pour la première fois par son progrès à tous les niveaux. Cette nostalgie que le narrateur va sentir pendant son retour à Tébessa, sera

explicitement exprimée " ...*Et je vis à un tournant le Pain de Sucre [...] C'est le signal qui annonce aux tébessiens le retour au bercail*" (p.65).

Cette fois, c'est le nom "bercail" qui explicite le sentiment du narrateur qui connaissait l'importance du foyer familial où se trouve la mère, plus loin la terre ou la patrie violée. Les verbes conjugués au passé simple avec la première personne du singulier, sont des fois utilisés pour actualiser une image de l'Histoire, comme dans l'exemple "*Je suivi les pas de l'armée turque sur les sables de Sinai, jusqu'aux parages du canal Suez*" (p.39-40).

Le narrateur lis les journaux d'une façon attentive, au degré où il serait engagé dans l'évènement grâce à sa grande fiction comme s'il était présent réellement. C'est la liberté d'imagination et d'esprit que le colonisateur n'a pas pu conquérir. Il affirme son statut de témoin de l'histoire. L'aoriste qui existe sous une forme négative, l'atteste "*Je n'eu cependant jamais la première place au cour de l'année*"

La négation montre la situation d'un indigène qui n'a aucune chance d'avoir un niveau plus supérieur que les français malgré ses grands efforts. La première place marque le sommet de la réussite. Alors, elle est réservée pour les civilisés. Tel n'est pas le cas pour les algériens ; le narrateur est persuadé de ce point. La raison pour laquelle il emploie le passé simple dans une forme négative pour la deuxième fois immédiatement dans la paragraphe suivante: "*Et au certificat d'étude, je n'eus que la mention "bien"*". Cette fois, la négation est suivie de la conjonction "que" qui marque la restriction. Le narrateur déclare que les français n'ont pas violé sa patrie seulement, mais aussi son droit d'être évalué objectivement. Ainsi, nous assistons à un règlement éducatif très stricte imposé par le régime colonial. L'emploi de la conjonction de coordination « mais » est significative à ce sujet puisque malgré les contraintes, il réussit à l'examen et l'énoncé "*Mais je réussis à l'examen des bourses, ce qui était plus significatif pou un petit "indigène"*" (p.46) le confirme.

Le passé simple a pour valeur de rendre compte des événements importants de la vie de l'auteur. Tout simplement, il faut savoir que ces événements se situent dans le passé vécu de cet auteur. Ainsi, dès son jeune âge,

il est nourri d'éléments de l'oralité qui ont eu une influence considérable sur sa vie future. "*Cette légende nourrit mon imagination*" (p.62).

La légende dont il parle est celle d'une personne qui s'est opposé à l'administration coloniale. L'héroïsme de cette personne l'a beaucoup inspirée et a eu une incidence sur lui du point de vue de la prise de conscience politique. Cette prise de conscience va influencer ses lectures ultérieures. "*C'est à ce moment je crois que je me mis à lire Pierre Loti et Claude Farrère*" (p.75)

Le moment désigné est la première année à la medersa. Le verbe "croire" émet un doute sur la date exacte de cette période. En outre, le verbe "mettre" exprime sa grande ferveur à approcher les œuvres susceptibles de le forger.

Le passé simple est employé pour rendre compte aussi des événements historiques de son époque, ce qui fait de lui encore une fois un témoin du siècle. "*Le 1 août 1914 fut, pour l'enfant que j'étais, un jour comme les autres [...] Je crois d'ailleurs que tout les peuples étaient encore un peu enfant à cet égard*" (p.28).

Le verbe « croire » au présent exprime le moment de l'énonciation, et les événements relatés sont des analepses. Ces derniers relatent le sentiment de l'auteur lors de cet événement mondial auquel il ne participe pas.

Ainsi, le passé simple, quoi qu'il soit dominant dans le texte, il sert à relater les événements passés de son autobiographie ainsi que des témoignages sur la période qu'il avait vécue dans le passé.

III-3- Pourquoi une autobiographie déguisée?

Le temps où monsieur Jean-Louis Jeannelle met l'accent sur l'autobiographie comme une des deux composantes des Mémoires dans sa thèse qui a abouti à la publication d'un premier livre "Malraux, mémoires, métamorphose", Eric BORDAS et les auteurs de "l'analyse littéraire" voient que les Mémoires ne sont qu'une forme de l'écriture autobiographique lorsqu'ils déclarent : « *La seule complète écriture de soi serait donc l'autobiographie,*

quelque soit sa forme: narration rétrospective organisée (mémoire, confessions) ... »¹. Malgré cette différenciation des points de vue, les Mémoires demeurent à la limite du genre en prenant en compte l'exception célèbre que cette écriture n'est pas centrée sur l'histoire personnelle de l'auteur, mais elle est racontée en croisement avec la grande Histoire de son peuple ou du monde.

Par conséquent, le mémorialiste se présente d'avantage comme un rapporteur-témoin de son époque. Ce type d'œuvre est censé être écrit généralement par une personne ayant joué un rôle majeur dans l'Histoire ou qui a eu un statut différent des autres car il s'est permis d'avoir le droit de prendre cette responsabilité sociale et judiciaire. D'après l'étude que nous avons vue, l'œuvre en question se voit dès la première vue des Mémoires si nous citons l'exemple le plus simple de la relation intime que fait le narrateur entre sa vie privée et la vie nationale quand il raconte l'histoire de son premier "coup de foudre" (p106). Ce souvenir très intéressant pour les jeunes à son âge, était sa découverte que le premier amour de sa vie était "le nationalisme":

" Dans la rue Nationale, entre la médessa de jeunes filles en face, le trafic des fiacres et des piétons se ralentissait à cette heure là. Le calme régnait autour de moi. Dans mon coin, je lus mon journal, c'est-à-dire l'article sur les évènements du Caire. Après la lecture, je demeurais songeur... Tout se passait dans la profondeur de mon âme. Puis tout d'un coup, je me ressaisis. Je crois que si quelqu'un m'observait, il aurait remarqué peut-être à ce moment-là, c'était un sentiment nouveau, le sentiment qui n'allait plus me quitter toute ma vie et qui me servira d'aiguillon dans mon existence. J'étais nationaliste" (107)

Le narrateur a choisi de dépasser les sentiments intimes envers une personne à un sentiment très franc et une sensation noble : l'amour de la patrie à travers l'amour d'un mouvement politique qui est fondé par des algériens pour débattre la colonisation. Basé sur l'ensemble des idées révolutionnaires, un groupe des jeunes intellectuels qui ont essayé de les transmettre aux autres afin de les sensibiliser de la légitimité de leur révolution pour récupérer leur terre dont ils sont les seuls les propriétaires véridiques. Ce mouvement était actif en

¹ BORDAS, Eric, "L'analyse littéraire, Notions et repérage", France, Nathan, mars 2004, p. 216.

Algérie et même à l'étranger grâce à ces patriotes qui déclenchent le sujet de la crise algérienne devant les grands assemblés internationaux et les organisations mondiales pour les convaincre de la légitimité de l'indépendance de leur indépendance. Cette histoire d'un jeune qui exprime son affection pour sa terre arrachée qui est son bien perdu et son bien-aimé prisonnier par les colonisateurs, peut interpréter l'amour qu'a eu chaque colonisé pour sa patrie dépendante.

III-3-1 Le récit de vie entre réalité et fiction

En lisant la préface de l'oeuvre "Mémoires d'un témoin de siècle" nous comprenons que l'auteur l'a reçu comme un manuscrit d'un homme inconnu, cet "objet soigneusement enveloppé de papier fort, collé" (p 06) selon l'expression de l'auteur, fut déposé très mystérieusement auprès de ce dernier lorsqu'il se recueillait pendant la deuxième prosternation de la prière de l'Asr dans la mosquée Dar El Bey de Constantine, cet inconnu qui l'a laissé n'a pas voulu déclarer son identité car il a choisi le temps de la prière considéré pour le musulman comme le contact le plus important avec le Dieu où n'importe quelle forme de communication est interdite; ce n'est qu'après la salutation de taslim qui annonce la fin de cet acte que Malek Bennabi a découvert la présence de l'objet et l'absence de l'inconnu quand il dit: « *je regardais à droite et à gauche: personne. Celui qui avait déposé le rouleau avait disparu.* » (p 06). Devant l'étrangeté de la condition, l'auteur et le lecteur se trouvent inquiets jusqu'on tombe sur un nom propre SEDDIK et la question qui se pose «Qui est Seddik?» (p 06); en outre, sa signification en arabe: celui qui dit sûrement la vérité, le choix du moment et du lieu donne au récit une certaine sacralisation.

Dans ce discours préfacial signé par M. B pour dire Malek Bennabi, le narrateur adopte le statut "intradégitique-homodiégitique" où il raconte « en récit second une histoire où il était présent »¹, mais en lisant l'oeuvre, nous sommes frappée du sceau de l'authenticité des événements vécus. Cette situation ne suggère-t-elle pas une autre lecture de cette préface?

¹ JOUVE, Vincent, "La poétique du roman", Paris, SEDES, p. 26, in "Eléments de la vie sociale et culturelle de Constantine des années 1920 dans « Mémoires d'un témoin du siècle » de Malek Bennabi", Dr. BENACHOUR Nedjma, Revue des sciences humaines, n°25, Université Mentouri, Constantine, juin 2006, p. 38.

Cette préface se veut inhabituelle dans la mesure où elle ne définit pas les modalités nécessaires et suffisantes à la bonne compréhension du texte mais elle sert à expliquer la circonstance curieuse dans laquelle l'auteur a reçu le manuscrit. Cette étrangeté ajoute au texte une charge fictive. Par contre, lorsque nous plongeons dans la lecture du texte, nous nous sommes trouvé devant des réalités et des vérités historiques; cela nous conduit à réinterpréter le récit de vie à la lumière de cet entremêlement scripturaire qui déclenche la question de limites des genre.

Notre corpus affirme la conception de Philippe Lejeune, d'une part sur la difficulté de tracer nettement une frontière entre les domaines, d'autre part sur la possibilité d'inclure l'aspect imaginaire dans le texte en employant le masque d'un personnage fictif à qui renvoie le "je"; c'est grâce à l'analyse de ce "je", vu comme centre d'intérêt dans un récit à la première personne que nous pouvons comprendre et vérifier la distance instaurée entre l'écrivain et le tracé de son moi ; l'écart existant entre un "je" d'énonciation et un "je" d'énoncé explique la difficulté d'être à la fois "l'ouvrier et le matériau" selon l'expression de Leiris. L'emploi d'un personnage imaginaire dans le texte n'y est qu'un procédé fictionnel par lequel s'opère progressivement un glissement dans la première personne ou dans les caractérisants du personnage principal désigné par ce "je" d'éloignement.

Le fait d'inscrire la fiction dans un cadre réaliste nous lance soit dans une « autobiographie fictive » ou dans une catégorie hybride nommée « l'autofiction » : un mot créé par Serge Doubrosky en 1977 et défini par Jacques Lecarme en tant qu'un récit de faits strictement réels où la fiction porte non pas sur le contenu des événements évoqués mais sur le processus d'énonciation.

En s'arrêtant sur cette notion, Gérard Genette, de sa part propose un point de vue différent quant il distingue deux catégories d'autofiction, notre texte peut être classé dans la deuxième appelée « *fausse autofiction* » que le critique utilise pour qualifier les œuvres qui « *ne sont fiction que pour la*

douane, autrement dit, autobiographie honteuse »¹. Alors le pacte autofictionnel permet de franchir la douane en toute sécurité à l'abri de toute accusation car il est mi-fictif et mi-authentique, cette fictionnalisation de soi donne au texte la chance d'avoir le caractère objectif qui est nécessaire pour l'ensemble des témoignages historiques et intellectuels en s'éloignant de la nette subjectivité. Par ailleurs nous pourrions interpréter le choix de nom de Seddik qui signifie en arabe une personne sincère qui ne dit que la vérité comme l'annonce d'un pacte de sincérité et de vérité d'une manière où l'auteur s'investit en personne dans sa narration au point de lui donner la même fiabilité que son éventuel parcours de vie. Cela justifie le recours à ce texte-pris comme une référence très importante- pour parler de la biographie de Malek Bennabi. Nous citons comme exemple : l'œuvre intitulé « *Malek Bennabi, Penseur et réparateur* » de Assaad Asmarani et le livre « *l'Islam sans l'Islamisme, vie et pensée de Malek Bennabi* » écrit par Noureddine Boukrouh, un écrivain algérien et ancien ministre du Commerce. Ce dernier ouvrage préfacé par Rahma Bennabi, fille de Malek Bennabi, elle témoigne : " *Ce livre relate la vie de Bennabi telle que personne, pas même parfois sa famille, ne la connaît. Je dois avouer qu'en le parcourant, je me suis rendue compte combien l'image que je portais de mon père était incomplète* ". En plus, nous lisons dans l'introduction écrite par Dr. Allan Christelow :

*" J'ai profité de l'occasion pour poursuivre l'étude de Bennabi. Heureusement, la bibliothèque était pourvue de ses œuvres. Ce qui m'impressionna surtout, c'était ses « **Mudhakkirat shahid al-qarn : at-talib** » (« Mémoires d'un témoin du siècle : l'étudiant »), deuxième tome de son autobiographie. Ce livre me montrait le caractère humain de l'auteur et révélait combien sa pensée puisait dans son expérience concrète. "*²

En outre, Boukrouh Noureddine cite : " *Dans « Mémoires d'un témoin du siècle », Bennabi décrit le drame dans lequel ont été brutalement prolongés*

¹ GERRARD, Genette, "Fiction et diction", Paris, Seuil, coll. "Poétique", 1991, p. 87, in "L'autofiction : une réception problématique". Colloques, Fabula, La recherche en littérature, <http://www.fabula.org/forum/colloque99/208.php>, consulté le 12/06/2008.

² BOUKROUH, Nour-Eddine, « L'ISLAM SANS ISLAMISME », Vie et pensée de Malek Bennabi », Alger, Edition Samar, 1^{ère} édition,, Avril 2006, p. 28.

les habitants de la ville ¹, ce qui signifie que Malek Bennabi est l'auteur de l'œuvre.

Arrivant au dernier témoignage, le plus important et authentique, puisqu'il est le dit de Malek Bennabi personnellement le 27/04/1965 :

" Je viens de terminer la première partie de mes Mémoires que je compte publier en volumes séparés, correspondant aux trois phases de ma vie"² (L'Enfant, l'Etudiant, l'Ecrivain)

Alors, Seddik est un personnage fictif que l'auteur a imaginé, donc nous assistons à une fiction d'une fiction qui fait retour à la vérité par le procédé d'une fiction stimulée.

¹ Ibid, p. 34.

² Ibid, p.238.

Conclusion générale

En guise de conclusion de ce travail qui s'est basé sur une approche fondamentale: la théorie énonciative de son fondateur Emile Benveniste et d'autres concepts comme le pacte autobiographique de Philippe Lejeune, la paratextualité du Gérard Genette, que nous avons mis en fonctionnement afin d'étudier les enjeux énonciatifs dans *mémoires d'un témoin du siècle* de Malek Bennabi.

Nous pouvons dire que L'analyse de ces enjeux nous a permis, en premier lieu de comprendre comment l'imaginaire a nourri l'œuvre pour fonder une autobiographie déguisée dans laquelle l'auteur, en se transposant ou en se masquant sous un nom d'un personnage fictif, pourrait assurer l'objectivité qui est nécessaire pour parler de la réalité, du témoignage et des événements historiques abordés dans son œuvre lorsqu'il s'échappe à la subjectivité par un déguisement de l'identité réelle.

En deuxième lieu, elle nous a affirmé une des principales caractéristiques de l'écriture autobiographique, celle de l'entrelacs des deux systèmes énonciatifs: le narrateur décide de se livrer à l'examen des faits dans "le récit" qui renvoie au passé doublé d'une analyse faite dans le temps présent d'écriture réalisé par "le discours" pour se définir, se juger et commenter les événements vécus dans le temps lointain. Comme conséquence, le récit autobiographique est en somme un genre de l'énonciation mixte dans laquelle sont juxtaposés et mêlés le récit et le discours; le premier pour assurer la rétrospection dans le texte et le deuxième pour faire actualiser et rendre réel les événements du passé en les transposant dans le présent.

Grâce à l'application de la théorie énonciative, nous avons mis l'accent sur le "je" énonciateur et nous avons pu mieux saisir cet écart temporel et identitaire entre un "je" de l'énoncé qui est un moi raconté ou un "je" du passé et un "je" de l'énonciation qui est le "je" actuel ou le "je" du présent de l'écriture. De même, nous pouvons mieux comprendre la relation entre les différentes instances dans un texte autobiographique qui ne peut s'échapper à la subjectivité d'un "égo" car il est considéré, à la fois, comme centre d'intérêt et objet d'écriture et d'étude dans ce genre du texte.

D'après notre tâche d'analyse, la stratégie bennabienne de l'entremêlement des genres complexifie la conception de l'autobiographie en

invitant le lecteur à effectuer un va-et-vient, non pas entre le référentiel et l'imaginaire, mais entre le récit autobiographique et le récit de fiction; le pacte autobiographique est transgressé et se transforme en un pacte fictif ou littéraire pour établir une relation de complémentarité entre les différents genres.

Donc nous assistons à "un métissage générique"¹ selon le mot de Jean Philippe Miraux. Il est évident que Malek Bennabi lorsqu'il a écrit "Mémoires d'un témoin du siècle" ne pose pas comme nécessaire une identité entre auteur, narrateur et personnage de narration, ce qui lui préoccupe au premier chef est le fait de parler ou témoigner tout un siècle pendant lequel l'Algérie et le monde ont vécu une période cruciale dans leur Histoire par le biais de son histoire personnelle en rapportant les témoignages des autres personnes tel que: son oncle Mahmoud qui était le lien, dans le récit entre l'auteur et la pratique des "Aissaouas", son aïeule hadja Baya qui lui raconte l'histoire de la prise de Constantine par les français en 1837, son grand-père maternel qui serait un guide qui retraça les transformations des traditions et sa grand-mère qui relate la fin des corporations artisanales pour évoquer et éprouver que le bouleversement imposé par le système colonial avait des effets sur la vie sociale et économique en Algérie. Le rôle de l'auteur comme témoin lui a donné l'occasion de parler du contexte politico-culturel des années 1920 et les profonds changements que le pays a connus (les lieux, les villes, les mouvements culturels et politiques, les comportements et même les tenus vestimentaires).

Cette rencontre de la dimension référentielle et la charge fictive aboutit à une autre conception, celle de pseudo-mémoires. Par le choix d'un personnage imaginaire, autrement dit : la fiction dans notre corpus n'est qu'un outil artistique pour transporter une vérité autobiographique et historique à travers ce personnage qui serait un support pour témoigner et relater des mémoires. Cela est confirmé par Bennabi lui-même, quand il écrivait dans ses Carnets en 1956 :

« Je suis un atome engagé entre des forces colossales : mais un atome nécessaire au mouvement de la route de l'Histoire »²

¹ MIRAUX Jean- Philippe, « L'AUTOBIOGRAPHIE, écriture de soi et sincérité », Paris, ARMAND COLIN, Juin 2005, p. 120.

² BOUKROUH, Nour-Eddine, *ibid*, p. 257

Par ailleurs, L'anonymat et le nom du personnage principal sont des choix libres et justifiés de la part de l'auteur : l'anonymat décharge ce dernier de toute obligation d'identification des pensées ou l'appartenance à tel ou tel pouvoir. Ce qui risque de dévaloriser les vérités historiques, les événements et les témoignages racontés dans le livre ; le choix du nom de personnage autre que le nom de l'auteur permet d'enrichir l'investigation personnelle parce qu'il libère l'écrivain d'une lourde identité entre auteur, narrateur et personnage principal et offre la possibilité d'analyser le moi à partir de plusieurs points de vue. Les deux choix apparaissent en complémentarité significative pour argumenter d'une manière ou d'une autre le phénomène de la distanciation et les circonstances de la publication d'une œuvre aussi riche et importante.

L'écriture de l'Histoire est un souci majeur pour certains intellectuels algériens et nous dirons volontiers de la majorité des Algériens surtout à une certaine époque. Malek Bennabi, comme son nom l'indique ou comme son pseudonyme (nous considérons Seddik comme tel) l'atteste rend compte de cette Histoire avec fidélité. C'est l'Histoire vue par un enfant d'abord, puis contée par un adulte. Recourir, d'ailleurs au sous-titre « enfant » ne fait que renforcer la véracité des événements racontés qu'ils appartiennent à la collectivité ou à l'individu.

La chronologie est respectée lors de la narration des événements. En effet, l'histoire commence avec la naissance de Seddik qui concorde avec la date de naissance de l'auteur, les lieux et le temps sont aussi respectés et renvoient à ceux où a vécu l'auteur. Le passé simple ne fait que rapporter les actions du passé de l'auteur ou des événements historiques de sa période. Donc, notre corpus est à considérer comme un ensemble de mémoires et de témoignages qui rendent compte de l'Histoire qui s'écrit à travers une certaine chronologie propre à l'auteur.

L'analyse énonciative est un pas pratique vers l'étude d'un texte autobiographique dans la mesure où elle explicite que l'écriture autobiographique est une vision faite sur la vie de soi ou celle de monde d'une manière rétrospective, ce qui fait sa cohérence car l'écrivain maîtrise l'écriture,

une chose qui n'est pas assurée dans la vie réelle. Concernant notre texte nous trouvons que pour un intellectuel l'écriture de soi se double souvent d'un discours sur le siècle, par conséquent le récit autobiographique serait un témoignage sur soi comme sur une époque.

Ainsi, pour conclure, nous dirons que *Mémoires d'un témoin du siècle* est une œuvre où il y a l'autobiographie que l'auteur désirait masquer. Ce qui fait l'éclaircissement apporté pour ce qui est de la genericité de l'œuvre. Mais, il y a aussi ce qui est considéré comme sous-genre de l'autobiographie à savoir les mémoires et les témoignages qui sont déjà amorcés par le titre.

En terme de notre travail, nous espérons avoir réussi dans notre lecture de l'œuvre et nous souhaitons que cet imminent chercheur et penseur de chez nous soit étudié dans les universités algériennes puisque ses idées sont déjà exploitées dans le monde occidental.

Bibliographie

OUVRAGES

1. ACHOUR, Christian, REZZOUG, Simone, "Convergences critiques", Alger, Office des Publication Universitaires, 1999.
2. FAUCHEAUX, Annie, "La biographie", Paris, Ellipse, Edition Marketing, 2001.
3. BARTHES, Ronald, " Analyse textuelle d'un conte d'E.poe, paru dans l'ouvrage collectif Sémiotique narrative et textuelle", Paris, Larousse, 1974.
4. BAYLON, Christian, MIGNOT, Xavier, " La communication", France, Nathan/VUEF, Mars 2003.
5. BENACHOUR, Nedjma, "Eléments de la vie sociale et culturelle de Constantine des années 1920 dans « Mémoires d'un témoin du siècle de Malek Bennabi", Revue des sciences humaines, n°25, Université Mentouri, Constantine, juin 2006.
6. BENNABI, Malek, " *Mémoires d'un témoin du siècle*", Alger, Ed. Entreprise Nationale du livre, 2^{ème} édition, 1991
7. BENVENISTE, Emile, "Problèmes de linguistique générale Tome II", Paris, Gallimard, 1974.
8. BORDAS, Eric, "L'analyse littéraire, Notions et repérages", France, Nathan, mars 2004
9. BORNAND, Marie, " *Le témoignage : une pratique d'écriture contemporaine (de 1945 à aujourd'hui)*", Thèse de doctorat, Université de NEUCHATEL, soutenue le 21/11/2002
10. BOUKROUH, Nour-Eddine, « L'ISLAM SANS ISLAMISME, Vie et pensée de Malek Bennabi », Alger, Edition Samar, 1^{ère} édition,, Avril 2006.
11. CHARADEAU, Patrick, "Grammaire de sens et de l'expression", France, Hachette, 2^{ème} édition, Juin 1994.
12. DUCROT, Oswald, TODOROV, Tzvetan, "Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage", Paris, Seuil, 1972.
13. EL SEMRANI, Asaad, " *Malek BENNABI, penseur et réformateur*", Bayrout, Dar Anafa'is, 1985.
14. GERRARD, Genette, "Seuil", Paris, éditions Seuil, 1987.
15. KERBRAT-ORECCHIONNI, Catherine, " L'énonciation, *de la subjectivité dans le langage*", Belgique, Armand Collin, 4^{ème} édition, Juin 1999.
16. LEJEUNE, Philippe, "Le pacte autobiographique", Paris, Seuil, 1975.

17. MAINGUENEAU, Dominique, " Eléments de linguistique pour le texte littéraire", Paris, Bordas, 1990.
18. MAINGUENEAU, Dominique, " L'Enonciation en linguistique française", France, Hachette supérieur, 3^{ème} édition, 1999.
19. MIRAUX, Jean-Philippe " L'AUTOBIOGRAPHIE, Ecriture de soi et sincérité", Paris, Armand Colin, juin 2005.
20. PAVEAU, Marie-Anne, SARFATI, Georges-Elia, " Les grandes théories linguistiques, *De la grammaire comparée à la pragmatique*", France, Armand Collin/S.E.J.E.R, Décembre 2003.
21. SIMONIN-GRUNBACH, Jenny, "Pour une typologie des discours, *in Langage, Discours, Société*", Paris, Seuil, 1975.

DICTIONNAIRES

1. BOUVET, Francis, ANDLER, Pierre, " Littré", Paris, Union Générale d'éditions, 2^{ème} édition, 1971.
2. LEGRAIN, Michel, "Le petit Larousse", Paris, Larousse-Bordas, 1997.
3. MOUNIN, George, " Dictionnaire de la linguistique", France, Quadrige/PUF, 4^{ème} édition, Janvier, 2004.

SITOGRAPHIE

1. ALLET Ntacha et JENNY Laurent, L'autobiographie, 2005, in <http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignement/methodes/autobiographie/index.html>
2. ARRIVE, Michel et VTLELA, Izabel, "Frissons introductif, Marges linguistiques n°7, mai 2004, in www.marges-linguistiques.com
3. ESCOLA, Marc, "Quelques textes sur le paradoxe de la catharsis, in www.fabula.org/atelier.php/ Quelques textes sur le paradoxe de la catharsis
4. Mémoires (littérature)" Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2007, in, <http://fr.encarta.msn.com> © 1997-2007
5. FABBIANO, Giulia, @mnis. Revue de Civilisation Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale, in [http:// www.univ-brest.ir/amnis/](http://www.univ-brest.ir/amnis/)
6. Colloques, Fabula, La recherche en littérature,

<http://www.fabula.org/forum/colloque99/208.php>,

7. JENNY, Laurent, "L'autofiction", in
www.unige.ch/lettres/framo/enseignement/methodes/autofiction/index/html
2003
8. LEJEUNE, Philippe, "Le pacte autobiographique 25 ans après", in
[www.autopacte.org/ le pacte autobiographique.html](http://www.autopacte.org/le_pacte_autobiographique.html) 2007.
9. REGAIEG Najiba, "Do l'autobiographie à la fiction ou le je(u)
l'écriture: Etude de *L'l? Amour, la fantasia* et *d'Ombre sultane* d'Assia
Djebar", Thèse de doctorat, sous la direction de Charles BONN, Univ,
Paris-Nord, Octobre 1995, in
<http://sir.univ-lyon2.fr/limag/Thheses/Regaieg.PDF>
10. SELLAM, Sadek, « Les conformiste avec le pouvoir algérien naissant », N°
spécial "Aspects Militaires de la Guerre d'Algérie" - avril 2002, cité in,
" Malek BENNABI, le relations malaisées d'un penseur non- témoin de la
révolution algérienne'', Publié le : 25/03/2007 12:34:00, p. 150/336,
http://www.afriblog.com/blog.asp?code=bousselham&no_msg=4680,
consulté le 12/09/2008.

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de

MAGISTÈRE DE FRANÇAIS
Option : Sciences du langage

Présenté et soutenu publiquement

Par
kobbi Nassima

Titre :

Les enjeux énonciatifs dans le texte (auto)biographique
dans "Mémoires d'un témoin du siècle" de Malek
Bennabi

Directeur de recherche
Dr. Salah KHENNOUR

C'est dans un chevauchement entre les sciences du langage et la littérature se situe notre travail de recherche intitulé " Les enjeux énonciatifs dans le texte (auto)biographique dans Mémoire d'un témoin du siècle de Malek Bennabi", ce carrefour nommé l'énonciation autobiographique dans lequel nous avons basé sur la définition canonique de l'énonciation et ses indices selon Emile Benveniste, dans une tentative d'analyse d'un texte ancré dans le champ de la littérature maghrébine d'expression française.

Le travail que nous avons tenté de réaliser est une analyse textuelle en appliquant la théorie de l'énonciation sur l'œuvre intitulée "Mémoires d'un témoin du siècle" de son auteur Malek Bennabi qui est à la fois philosophe, historien mais aussi théologien, parus en 1990, cette œuvre composée de deux parties rédigées dans deux tomes intitulés respectivement "LEnfant" et "LEtudiant". Notre intérêt est porté essentiellement sur la première partie où la préface a accroché particulièrement notre attention car nous lisons que Malek Bennabi avait reçu un manuscrit de la part d'un inconnu nommé Seddik qui voulait le charger de l'édition, or nous savons que les autobiographies qui ont été faites sur l'auteur s'inspirent de l'œuvre en question. Dès lors, nous nous sommes demandés si ce n'est pas la volonté de l'auteur de garder l'anonymat sur sa propre vie, pour répondre à cette situation problématique, nous nous appuyerons sur la théorie énonciative, fondée par Emile Benveniste, susceptible de nous éclairer sur la question en mettant en discussion plusieurs points et notions dans son livre " Problèmes de linguistiques générales".

Commençant par la première ambiguïté posée par la nature de notre corpus qui est un texte rédigé à la première personne, par conséquent, il s'inscrit dans le champ de la littérature personnelle : l'autobiographie; Emile Benveniste voit que:

" Le plan historique de l'énonciation se reconnaît à ce qu'il impose une délimitation particulière aux deux catégories verbales du temps et de la personne prises ensemble. Nous définirons le récit historique comme le mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique « autobiographie ». L'historien ne dira jamais je ni tu, ni ici, ni maintenant, parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours, qui consiste d'abord dans la relation de personne je: tu. On ne constatera donc dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de « 3e personne »¹.

D'après la définition de l'histoire par Benveniste, toute écriture à la forme personnelle en "je" est un discours dans un sens apparaît contradictoire. Philippe Lejeune définit l'écriture autobiographique comme un récit quand il dit: *"nous appelons autobiographie le récit rétrospective en prose que quelqu'un fait de sa propre existence, quand il met l'accent principal sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité"*². P Lejeune ou Benveniste sont-ils à même de nous éclairer sur cette question de l'autobiographie ?

La distinction faite par Benveniste a suscité plusieurs critiques comme celle de Smonin-Grumbach qui a tenté de définir autrement les deux notions :

« Est "discours", pour Benveniste, tout texte comportant des Shifters, c'est-à-dire des éléments de mise en relation avec l'instance d'énonciation; on appelle "histoire" tout texte sans shifters. Il semble bien, dans un premier temps, que tous les textes sont, soit de type "discours" (base:présent, première et deuxième personne), soit de type "histoire" (base:passé simple en français(...), troisième personne). Toutefois, certains textes posent des problèmes : ceux qui

¹ BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale Tome I*, Paris, Gallimard, 1962, p. 238.

² LEJEUNE, Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975, p. 14.

sont construits sur des combinaisons en principe exclues par la distinction de Benveniste, soit la troisième personne(...) et le présent, soit la première personne et le passé simple (...). Il faudrait donc sans doute reformuler l'hypothèse de Benveniste en des termes un peu différents, et je propose d'appeler "discours" les textes où il y a repérage par rapport à la situation de l'énonciation (=Sit e), et "histoire", le texte où le repérage n'est pas effectué par rapport à Sit e mais par rapport au texte lui-même. Dans ce dernier cas, je parlerai de "situation d'énoncé" (=Sit E). Il ne s'agit donc plus de la présence ou de l'absence de shifters en surface, mais du fait que les déterminations renvoient à la situation d'énonciation (extra-linguistique) dans un cas, alors que, dans l'autre, elles renvoient au texte lui-même »³.

Dans cette citation Smonin-Grumbach a fondé une nouvelle dichotomie celle de Énonciation/énoncé, elle est définie par Todorov comme suite : « *l'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue, alors que l'énoncé est le résultat de cet acte* »⁴. Avec cette solution, le problème est résolu, et nous pouvons parler du "récit autobiographique", notion qui n'est jamais acceptable pour Benveniste, mais sur laquelle s'est penchée Philippe Lejeune en lui donnant une acception de parole.

A l'instar de cette difficulté, nous nous sommes trouvés devant des autres situations problématiques tel que l'anonymat du « je » énonciateur dans le texte ; ce pronom personnel est considéré comme le pivot de la situation énonciative et des autres questions qui se sont soulevées lors de notre lecture.

De cela nous avons soulevé la problématique suivante:

³ Simonin-Grumbach, Jenny, *Pour une typologie des discours*, in *Langue, Discours, Société*, Seuil, 1975, p.87.

⁴ Tzvetan TODOROV, *L'énonciation*, in *Langages Mars* 1970, n, 17, p.3.

- A quel point l'application de la théorie de l'énonciation peut servir comme piste efficace pour l'analyse d'un texte littéraire écrit à la première personne « je » ?

- Est-ce que l'étude de l'appareil formel de l'énonciation selon Emile Benveniste dont un des composants essentiels est le « je » énonciateur, peut être considérée comme un outil permettant de déterminer le genre de tel œuvre ?

Pour répondre à ces interrogations nous avons postulé les hypothèses suivantes:

- L'étude de l'appareil formel d'énonciation pourrait servir à lire un récit autobiographique en le rapportant à la situation de son énonciation.
- L'intret de cette théorie et d'autres approches pour préciser l'appartenance d'un texte à un genre donné.
- L'auteur comme étant le créateur de son oeuvre aurait le choix d'adapter un système énonciatif au détriment d'un autre afin d'imposer la généricité de son texte.

Quant aux raisons de ce choix thématique, il est certes que, aucun choix n'est dénué des raisons objectifs et des intérêts personnels et subjectifs qui le déterminent, nos motivations peuvent être résumés ainsi, d'abord, La théorie énonciative dans sa conception benvenistienne centre sur celui qui exerce cette opération « le locuteur », il est indiqué au sein de texte par le pronom personnel « je » donc l'écriture personnelle apparaît un terrain fertile à étudier, encore, par volonté d'acquérir de nouveaux savoirs, de nouveaux concepts, de nouvelle aptitude d'analyse un texte conformément à cette théorie, par conséquent, ouvrir de nouvelles perspectives de recherche pour le doctorat, nous devons ajouter que nous avons toujours éprouvé un intérêt, une tendance et un goût particuliers aux textes écrits à la première personne, enfin, notre admiration personnelle pour les œuvres de cet auteur et penseur algérien issu de la ville des connaissances et des

cultures: Constantine; cet ouvrage de Malek Bennabi " Mémoires d'un témoin du siècle" nous attire l'attention par sa richesse de côté informationnel et de côté langagier, dans le sens où il est considéré comme une référence très importante pour ceux qui aiment lire, étudier et chercher dans le domaine historique, sociologique ou anthropologique pour savoir plus sur la société algérienne et mondiale durant une longue époque de son existence; en se lançant dans la lecture de notre texte nous nous sentons véritablement devant un algérien qui a su profiter de son assistance à une période très importante de notre pays, un homme qui rend sa présence très efficace en jouant le rôle d'un témoin qui a préféré contacter les autres en voilant son identité réelle, ce qui a suscité en nous une grande envie pour connaître sa référence et son auteur.

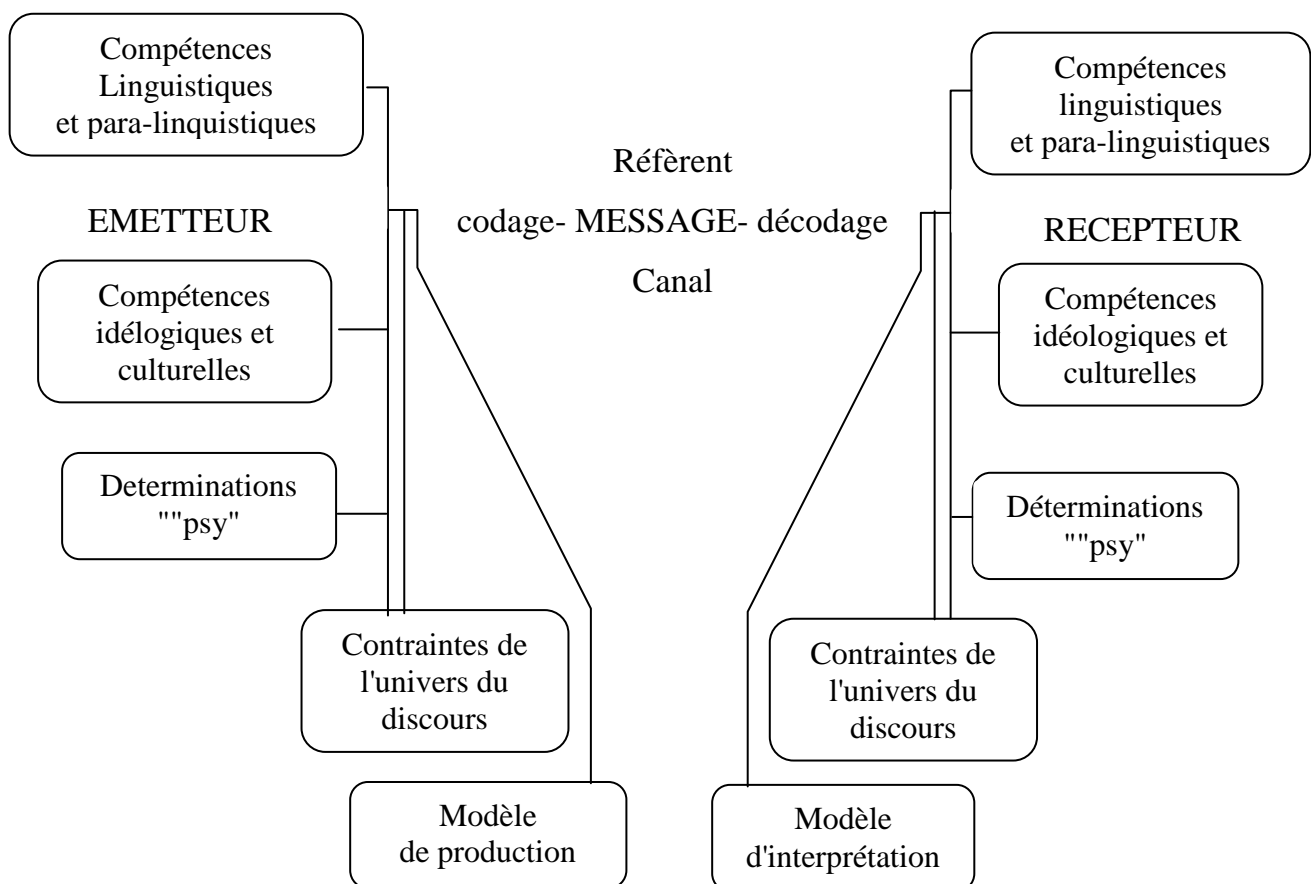
Pour que notre travail soit mené à terme en outre que nous avons exploité la définition canonique de " l'énonciation". Et ses indices selon Emile Benveniste, celle de Dominique Maingueneau; lors de cette application et en raison de la nature littéraire de notre corpus nous avons fait appel à la notion " le pacte autobiographique de " Philippe Lejeune " qui nous a bien orienté, or ce n'était pas suffisamment à cause de la particularité de discours préfacial de notre corpus, ce qui nous a obligé à mettre en action la notion de " la paratextualité" de Gérard Genette.

Pour la construction de notre propos, nous avons opté pour un plan présenté dans trois chapitres inspirés de notre finalité de l'étude de l'œuvre en question.

Nous commençons notre travail par un premier chapitre qui s'intitule: ***Énonciation: considérations théoriques***, il est composé de trois éléments essentiels, commençant par un aperçu historique : il est connu que Ferdinand de Saussure dans sa conception de la linguistique accorde plus d'importance à la langue, ce point fut critiqué par plusieurs linguistes et cela a donné la naissance de la linguistique de parole, définie par Emile Benveniste comme la manifestation de la langue dans la communication vivante. L'énonciation fondée par ce dernier trouve ses origines dans les études portées sur le discours indirect libre

par le français Charles Bally entre 1912 et 1926. Du côté russe, il y avait Mikhaïl Bakhtine Volochinov qui confirme l'impossibilité de comprendre un langage humain hors de la dimension sociale de ses origines en prenant le signe comme "forme-sens"; ces recherches n'ont pas pu progresser en raison de développement de l'école structuraliste qui n'a pas donné le privilège qu'à la langue dans l'ouvrage de base "*Cours de la linguistique générale*".

Partant de fameux schéma de R. Jakobson, qui lie chaque composant à une fonction linguistique différente, fait l'objet de discussion de plusieurs linguistes tel que Kuentz, Ducrot et Catherine Kerbrat Orrecchioni qui a reformulé un nouveau schéma⁵ en proposant des enrichissements intégrés comme nouveaux composants:



⁵KERBRAT-ORECCHIONNI, Catherine, " L'énonciation, de la subjectivité dans le langage", Belgique, Armand Collin, 4^{ème} édition, Juin 1999, p.13.

La linguiste entre les compétences non linguistiques dans les sphères de l'émetteur et du récepteur. Elle inclut de même les compétences para-linguistiques qui apparaissent indissociables des compétences linguistiques dont l'importance est considérable pour la transmission d'un message à l'oral ou par vidéo par exemple ; ce qui demande la compréhension des gestes et des mimiques. Encore, les compétences idéologiques et culturelles désignent l'ensemble des savoirs encyclopédiques et implicites que possède l'émetteur sur le monde avec l'ensemble de ses visions, ses interprétations personnelles des choses, cela détermine ses relations avec son environnement; en plus, les déterminations "psy" en sont les paramètres psychologiques et les facteurs de moral qui ont leur poids considérable dans la production et la compréhension de message.

Comme tous les concepts de base, le concept de *l'énonciation* loin d'être un objet d'un accord entre les linguistes qui le définissent selon des points de vue différents. Ainsi, dans une tentative d'en cerner le sens, nous partons d'une définition que Marri-Anne PAVEAU et George Elia SARFATI qualifient d'originale et canonique, celle d'Emile BENVENISTE. Celui-ci, malgré son inspiration de l'école structuraliste, a mis en critique le caractère d'immanence en s'intéressant du langage en fonctionnement sans négliger ses liens avec la pensée, le social et l'expérience humaine. En 1970, il le présente comme: "*cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation*"⁶.

Le temps où la majorité des linguistes (E. Benveniste, C. Kerbrat Orrecchioni, Escombre et Ducrot) centrent leurs études sur le locuteur au profit des autres composants du système énonciatif ; D. Maingueneau réserve la première et l'importante place à "l'interaction", cela est résumés par Marie-Anne Paveau et Georges-Elia Sarfati dans : « - *L'énonciation ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue. Le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les contraintes multiples des genres de discours.*

⁶ BENVENISTE, Emile, Op. Cit., p.80.

- *L'énonciation ne repose pas sur le seul 'énonciateur: c'est l'interaction qui est la première [...].»⁷.*

L'étude de l'énonciation ne peut être faite qu'à partir de l'énoncé qui est la réalisation claire et directe de cet acte de production, nous passer par les marques de cet opération au sein d'énoncé produit par le locuteur individuel. Nous allons les prendre en deux parties complémentaires dont l'une comporte les données explicites et l'autre entame la manière dont l'énoncé s'exprime, E. Benveniste englobe tous ces paramètres dans ce qu'il appelle *un appareil formel de l'énonciation* : un locuteur déterminé emploie la langue en s'adressant à un interlocuteur déterminé dans un lieu déterminé et un moment déterminé, alors la langue permet sa réalisation par des déictiques personnels et déictiques spatio-temporel qui se combinent en complémentarité avec certaines formes spécifiques qui expliquent explicitement ou implicitement le rapport entre ce locuteur et cet acte d'appropriation de la langue appelés « les accessoires ».

Cet appareil sera envisagé suivant deux niveaux que notre linguiste appelle *plans de l'énonciation qui sont répartis* en fonction de la présence et l'absence des déictiques au sein de l'énoncé, parmi plusieurs dichotomies nous allons parler premièrement de la conception benvenistienne : *discours/histoire* et selon Dominique Maingueneau qui propose la dichotomie *plan embrayé/plan non embrayé* ; c'est ainsi que nous terminons le balisage du terrain théorique.

Quant au deuxième chapitre, il est intitulé: ***Pour une typologie autobiographique***. Il est composé de trois éléments qui sont formés à partir du titre de notre corpus "*Mémoires d'un témoin du siècle*"; en premier lieu, nous allons entamer la notion de "Mémoires" : un genre littéraire lié à l'histoire d'une part et au témoignage de l'autre part ; une relation que nous expliquons en exposant la part de chaque notion et le service que cette dernière offre à l'autre. En deuxième lieu, nous allons mettre l'accent sur « Témoignage » comme une source de la connaissance humaine en prenant en compte son caractère singulier

⁷ PAVEAU, Marie-Anne, SARFATI, Georges-Elia, " Les grandes théories linguistiques, *De la grammaire comparée à la pragmatique*", France, Armand Collin/S.E.J.E.R, Décembre 200, p 172.

et l'approche interdisciplinaire qu'exige son étude en tant que genre littéraire ou juridique. En dernier lieu, nous tentons de mettre en évidence que l'autobiographie est un genre littéraire forcément inclu dans les deux notions dont nous avons parlées.

L'autobiographie existe aussi comme mémoires dans le sens où ces derniers superposent l'auteur et le narrateur-personnage ; de ce fait, occupée par cette question de la première personne qui marque clairement ces deux genres, nous allons aborder la différence entre le "je" autobiographique et le "je" mémorialiste, pour pencher dernièrement sur ce que Philippe LEJEUNE nomme *le pacte autobiographique* : le contrat de vérité que l'auteur signe avec son lecteur.

De même, nous devons signaler que ce chapitre traite ces trois notions en les éclaircissant sous un angle pratique, puisque il est le fruit d'une lecture de plusieurs études analytiques faites sur chaque genre séparément ou en coexistence au sein du même texte.

En définitive, nous passons au troisième chapitre qui est consacré à l'application de la théorie de l'énonciation sur le corpus, à travers l'intitulé: ***L'énonciation dans "Mémoires du siècle" de Malek Bennabi***, nous allons réaliser un travail qui dépasse la simple application des concepts propres à cette théorie à l'exploitation des autres outils d'analyse textuelle afin de définir ce " je " énonciatif, si bien que nous débutons par l'analyse de paratexte conformément à la conception de Genette qui nous a attiré l'attention sur l'importance de ces éléments loin mais liés au texte dans une œuvre. Avant tout nous avons le titre écrit sur la première page de la couverture *"Mémoires d'un témoin du siècle "* ; suivant ce titre nous allons analyser ses trois composants.

Ce livre comprend deux tomes appelés successivement " L'enfant " " L'Etudiant", notre étude qui est centrée sur le premier : nous étudierons alors le sous-titre " L Enfant" qui nous révèle le contenu d'un récit d'enfance: une caractéristique parmi des autres critères principaux d'un récit autobiographique, puis, nous entamerons l'analyse énonciative de la préface : l'élément essentiel

considéré en tant que programmeur de l'œuvre, souvent, écrit à la première personne du singulier, deuxièmement, nous continuons notre travail en analysant le texte lui-même pour étudier les modalités énonciatives comme pas vers l'autobiographie, à ce stade nous entendons, l'analyse de ce " je " énonciatif qui nous amène à parler du *pacte autobiographique* que Philippe LEJEUNE considère comme le critère par excellence qui garantit l'appartenance de telle ou telle œuvre à l'écriture autobiographique. Cette étude ne peut être faite séparément du système de temporalité ; les formes verbales de temps associées aux pronoms personnels nous situent de même dans les plans d'énonciation, cette classification est la base d'un nouveau classement pour parler d'un côté de l'autobiographie historique et de l'autre côté de l'autobiographie discursive, pour finir ce chapitre nous nous interrogeons sur le pourquoi d'une autobiographie « *déguisée* », cet adjectif introduit dans le récit de vie cette nuance entre la réalité et la fiction.

Cet aspect imaginaire influence-t-il négativement sur la valeur du genre autobiographique? Cette vision qui nous place hors de la conception classique de l'autobiographie sera discutée à la fin du chapitre sous l'intitulé: *Le récit de vie entre réalité et fiction*. Nous clôturons notre travail par une conclusion dans laquelle nous présentons ce que nous avons eu comme résultats, des commentaires et nous exposons en somme les perspectives de recherche de notre travail.

Comme résultats de ce travail, nous pourrions dire que grâce à l'application de la théorie énonciative, nous avons mis l'accent sur le "je" énonciateur et nous avons pu mieux saisir cet écart temporel et identitaire entre un "je" de l'énoncé qui est un moi raconté ou un "je" du passé et un "je" de l'énonciation qui est le "je" actuel ou le "je" du présent de l'écriture. De même, nous pouvons mieux comprendre la relation entre les différentes instances dans un texte autobiographique qui ne peut s'échapper à la subjectivité d'un " égo " car

il est considéré, à la fois, comme centre d'intérêt et objet d'écriture et d'étude dans ce genre du texte.

En deuxième lieu, elle nous a affirmé une des principales caractéristiques de l'écriture autobiographique, celle de l'entrelacs des deux systèmes énonciatifs: le narrateur décide de se livrer à l'examen des faits dans "le récit" qui renvoie au passé doublé d'une analyse faite dans le temps présent d'écriture réalisé par "le discours" pour se définir, se juger et commenter les événements vécus dans le temps lointain. Comme conséquence, le récit autobiographique est en somme un genre de l'énonciation mixte dans laquelle sont juxtaposés et mêlés le récit et le discours; le premier pour assurer la rétrospection dans le texte et le deuxième pour faire actualiser et rendre réel les événements du passé en les transposant dans le présent.

Encore, L'analyse de ces enjeux nous a permis, en premier lieu de comprendre comment l'imaginaire a nourri l'œuvre pour fonder une autobiographie déguisée dans laquelle l'auteur, en se transposant ou en se masquant sous un nom d'un personnage fictif, pourrait assurer l'objectivité qui est nécessaire pour parler de la réalité, du témoignage et des événements historiques abordés dans son œuvre lorsqu'il s'échappe à la subjectivité par un déguisement de l'identité réelle.

Enfin, La chronologie est respectée lors de la narration des événements. En effet, l'histoire commence avec la naissance de Seddik qui concorde avec la date de naissance de l'auteur, les lieux et le temps sont aussi respectés et renvoient à ceux où a vécu l'auteur. Le passé simple ne fait que rapporter les actions du passé de l'auteur ou des événements historiques de sa période. Donc, notre corpus est à considérer comme un ensemble de mémoires et de témoignages qui rendent compte de l'Histoire qui s'écrit à travers une certaine chronologie propre à l'auteur.

En terme de notre travail, nous espérons avoir réussi dans notre lecture de l'œuvre et nous souhaitons que cet imminent chercheur et penseur de chez nous soit

étudié dans les universités algériennes puisque ses idées sont déjà exploitées dans le monde occidental.

Bibliographie

OUVRAGES

1. ACHOUR, Christian, REZZOUG, Simone, "Convergences critiques", Alger, Office des Publications Universitaires, 1999.
2. FAUCHEAUX, Annie, "La biographie", Paris, Ellipse, Edition Marketing, 2001.
3. BARTHES, Ronald, "Analyse textuelle d'un conte d'E. Poe, paru dans l'ouvrage collectif *Sémiotique narrative et textuelle*", Paris, Larousse, 1974.
4. BAYLON, Christian, MIGNOT, Xavier, "La communication", France, Nathan/VUEF, Mars 2003.
5. BENACHOUR, Nedjma, "Eléments de la vie sociale et culturelle de Constantine des années 1920 dans « Mémoires d'un témoin du siècle de Malek Bennabi », *Revue des sciences humaines*, n°25, Université Mentouri, Constantine, juin 2006.
6. BENNABI, Malek, " *Mémoires d'un témoin du siècle*", Alger, Ed. Entreprise Nationale du livre, 2^{ème} édition, 1991
7. BENVENISTE, Emile, "Problèmes de linguistique générale Tome II", Paris, Gallimard, 1974.
8. BORDAS, Eric, "L'analyse littéraire, Notions et repérages", France, Nathan, mars 2004
9. BORNAND, Marie, " *Le témoignage : une pratique d'écriture contemporaine (de 1945 à aujourd'hui)*", Thèse de doctorat, Université de NEUCHÂTEL, soutenue le 21/11/2002
10. BOUKROUH, Nour-Eddine, « L'ISLAM SANS ISLAMISME, Vie et pensée de Malek Bennabi », Alger, Edition Samar, 1^{ère} édition, Avril 2006.

11. CHARADEAU, Patrick, "Grammaire de sens et de l'expression", France, Hachette, 2^{ème} édition, Juin 1994.
12. DUCROT, Oswald, TODOROV, Tzvetan, "Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage", Paris, Seuil, 1972.
13. EL SEMRANI, Asaad, "*Malek BENNABI, penseur et réformateur*", Bayrou, Dar Anafa'is, 1985.
14. GERRARD, Genette, "Seuil", Paris, éditions Seuil, 1987.
15. KERBRAT-ORECCHIONNI, Catherine, " *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*", Belgique, Armand Collin, 4^{ème} édition, Juin 1999.
16. LEJEUNE, Philipe, "Le pacte autobiographique", Paris, Seuil, 1975.
17. MAINGUENEAU, Dominique, " *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*", Paris, Bordas, 1990.
18. MAINGUENEAU, Dominique, " *L'Enonciation en linguistique française*", France, Hachette supérieur, 3^{ème} édition, 1999.
19. MIRAUX, Jean-Philippe " *L'AUTOBIOGRAPHIE, Ecriture de soi et sincérité*", Paris, Armand Colin, juin 2005.
20. PAVEAU, Marie-Anne, SARFATI, Georges-Elia, " *Les grandes théories linguistiques, De la grammaire comparée à la pragmatique*", France, Armand Collin/S.E.J.E.R, Décembre 2003.
21. SIMONIN-GRUNBACH, Jenny, "Pour une typologie des discours, *in Langage, Discours, Société*", Paris, Seuil, 1975.

DICTIONNAIRES

1. BOUVET, Francis, ANDLER, Pierre, " *Littré*", Paris, Union Générale d'éditions, 2^{ème} édition, 1971.
2. LEGRAIN, Michel, "Le petit Larousse", Paris, Larousse-Bordas, 1997.
3. MOUNIN, George, " *Dictionnaire de la linguistique*", France, Quadrigue/PUF, 4^{ème} édition, Janvier, 2004.

SITOGRAPHIE

1. ALLET Ntacha et JENNY Laurent, L'autobiographie, 2005, in <http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignement/methodes/autobiographie/index.html>
2. ARRIVE, Michel et VTLELA, Izabel, "Frissons introductif, Marges linguistiques n°7, mai 2004, in www.marges-linguistiques.com
3. ESCOLA, Marc, "Quelques textes sur le paradoxe de la catharsis, in www.fabula.org/atelier.php/ Quelques textes sur le paradoxe de la catharsis
4. Mémoires (littérature)" Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2007, in, <http://fr.encarta.msn.com> © 1997-2007
5. FABBIANO, Giulia, @mnis. Revue de Civilisation Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale, in [http:// www.univ-brest.fr/amnis/](http://www.univ-brest.fr/amnis/)
6. Colloques, Fabula, La recherche en littérature, <http://www.fabula.org/forum/colloque99/208.php>,
7. JENNY, Laurent, "L'autofiction", in www.unige.ch/lettres/framo/enseignement/methodes/autofiction/index.html . 2003
8. LEJEUNE, Philippe, "Le pacte autobiographique 25 ans après", in [www.autopacte.org/ le pacte autobiographique.html](http://www.autopacte.org/le_pacte_autobiographique.html) 2007.
9. REGAIEG Najiba, "Do l'autobiographie à la fiction ou le je(u)l'écriture: Etude de *L'Amour, la fantasia* et *d'Ombre sultane* d'Assia Djébar", Thèse de doctorat, sous la direction de Charles BONN, Univ, Paris-Nord, Octobre 1995, in <http://sir.univ-lyon2.fr/limag/Thheses/Regaieg.PDF>
10. SELLAM, Sadek, « Les conformiste avec le pouvoir algérien naissant », N° spécial "Aspects Militaires de la Guerre d'Algérie" - avril 2002, cité in, " Malek BENNABI, le relations malaisées d'un penseur non- témoin de la

révolution algérienne’’, Publié le : 25/03/2007 12:34:00, p. 150/336,
http://www.afriblog.com/blog.asp?code=bousselham&no_msg=4680,
consulté le 12/09/2008.